

Pour les salles, se reporter à l'emploi du temps

UE : M.7.1 – Projet Architectural et Urbain 1 - *Obligatoire au choix*

THÈMES	ENSEIGNEMENTS	CODES	ENSEIGNANTS
Environnement, Territoires, Paysage - Patrimoine et Mutation - Arts et espaces	Réhabilitation patrimoniale de l'édifice et du territoire	P701	D. DEHOUX, M. LOPEZ DIAZ → <i>vendredi de 10h à 18h30</i>
Environnement, Territoires, Paysage - Ville, Habitat et Société Arts et Espaces	Architecture et cinéma	P703	C. ASLAN, G. BILLAUX, D. LICHTLIN → <i>vendredi de 10h à 18h30</i>
Patrimoine et Mutation - Arts et Espaces	Milieus habilités : identification d'un paysage urbain contemporain	P704	E. ROPARS, S. DISCORS → <i>jeudi de 10h à 18h30</i>
Ville, Habitat et Société - Environnement, Territoires, Paysage	Territoires en devenir : développement des communes en territoires péri-urbains	P705	A. BOYADJIAN, J-M. VISTE → <i>jeudi à partir de 14h - Jaurès</i>
Patrimoine et mutations - Édification et Culture Techniques	Dejà là : ressources, transformation, construction	P706	E. MOURIER, E. SAIMPERT → <i>jeudi de 10h à 18h30</i>
Environnement, Territoires, Paysage - Patrimoine et Mutation - Édification et Culture Techniques	Le fait urbain et les pratiques européennes du projet – Espaces producteurs de substance urbaine	P708	R. KENLEY, H.C. SHIN → <i>vendredi de 10h à 18h30</i>
Édification et Culture Techniques	Édifice public : Urbanisme, architecture, détails	P710	V. BROSSY, C. LAUVERGEAT → <i>vendredi de 10h à 18h30</i>
Environnement, Territoires, Paysage - Patrimoine et Mutation - Ville, Habitat et Société	Projet architectural	P712	P. PUMAIN, L. PENISSON → <i>vendredi de 10h à 18h30</i>
Édification et Culture Techniques	Architecture navale	P717	C. BARREAU → <i>vendredi de 10h à 18h30</i>
Environnement, Territoires, Paysage - Patrimoine et Mutation - Arts et Espaces	Paysage/s Architecture et aléas naturels : territoires du littoral urbains	P718	S. ROUSSEL, B. CIMERMAN → <i>vendredi de 10h à 18h30</i>
Patrimoine et Mutation - Environnement, Territoires, Paysage - Arts et Espaces	Workshop international - Smart City en Inde du nord : le cas de Chandigarh	P720	F. BRINGAND, F. SOUCCARAT → <i>vendredi de 10h à 18h30</i>
Patrimoine et Mutation - Ville, Habitat et Société - Théorie, Critique	Architecture et revitalisation urbaine	P721	P. DUGUET, A. SAUBOT → <i>vendredi de 10h à 18h30</i>
Ville, Habitat et Société - Édification et Culture	Projeter dans le réel échelle 1 et demandes d'habitants	P722	S. EBODE, M. SINEUS → <i>vendredi de 10h à 18h30</i>
Ville, Habitat et Société - Édification et Culture	Franges urbaines : vers de nouvelles interfaces ville-champs	P723	V. HELMAN, F. GANTOIS → <i>vendredi de 10h à 18h30</i>

Pour les salles, se reporter à l'emploi du temps

UE : M.7.1 – Optionnels de Projet - *Obligatoire au choix*

THÈMES	ENSEIGNEMENTS	CODES	ENSEIGNANTS
Environnement, Territoires, Paysage - Ville, Habitat et Société - Arts et Espaces	Acoustique esthétique 1	Po704	G. BILLAUX → lundi de 14h30 à 16h
Environnement, Territoires, Paysage - Patrimoine et Mutations- Ville, Habitat et Société	Apprendre des villes d'ailleurs (1)	Po706	C. SECCI, C. LEBARBEY → vendredi de 8h30 à 10h
Ville, Habitat et Société	Atelier sonore urbain	Po708	G. BILLAUX → lundi de 16h à 17h30
Ville, Habitat et Société - Théorie, Critique	Mobilités, ville, architecture	Po709	S. WACHTER → mercredi de 10h à 11h30
Arts et Espaces - Patrimoine et Mutations - Théorie, Critique	Philosophie art et cognition	Po710	A. TÜSCHER-DOCKIC → jeudi de 8h30 à 10h
Théorie, Critique	Projet architectural et critique de la modernité	Po711	D. HENRY → vendredi de 12h30 à 14h
Édification et Culture Technique	Structures flottantes	Po714	F. NEUMAN → vendredi de 8h30 à 10h
Environnement, Territoires, Paysage - Patrimoine et Mutations- Ville, Habitat et Société	Usage des espaces et travail de conception	Po715	B. WEBER, E. DANIEL-LACOMBE → jeudi de 8h30 à 10h
Ville, Habitat et Société - Théorie, Histoire, Critique	Patrimoine(s) et mutations	Po717	P. DEHAN → mercredi de 10h à 11h30

Pour les salles, se reporter à l'emploi du temps

UE : M.7.2 – Construction 1 et représentation - *Obligatoire au choix*

ENSEIGNEMENTS	CODES	ENSEIGNANTS
Lumière et acoustique architecturale	CT703	J-P. RIGAUD → mercredi de 18h30 à 22h
Technologie et édification	CT704	V. POIRIER (VISITE DE CHANTIER), A. ROLL → mercredi de 13h à 16h30
Économie de la construction	CT705	P. ALLUIN → mercredi de 13h à 16h30
Architecture, économie et écologie	CT706	J-M. COGET → mercredi de 9h à 12h30
Réhabilitation et développement durable 1 : Le diagnostic à l'échelle du bâtiment inscrit dans le site	CT710	M. LOPEZ-DIAZ → mercredi de 18h30 à 22h
Simulation et évaluation des ambiances thermiques	CT711	D. HAMANI → mercredi de 9h à 12h30
La structure des formes courbes, coques et toiles tendues	CT712	B. BAZIN, G. VERNY FORRER → mercredi de 9h à 12h30
Structures légères / conception et fabrication	CT713	Y. MAHIEU, Y. GUICHARD → mercredi de 9h à 12h30
Sculpture tectonique	CT716	M. LEYRAL, F. MARTINET → mercredi de 9h à 12h30

UE : M.7.2 – Techniques de Représentation - *Obligatoire au choix*

ENSEIGNEMENTS	CODES	ENSEIGNANTS
Initiation au design (archi navale, objet...)	TR701	P. HANNEQUIN, P. VERITE → jeudi de 18h30 à 22h
La maquette pour concevoir	TR702	J. BERGNA, A. RAYNAUD → lundi de 14h à 17h30 - atelier maquettes
Modélisation et restitution de l'architecture	TR703	L. MARIANI, A. MORAND → jeudi de 9h à 12h30 - Cité des Sciences
Option photographie	TR708	H. JEZEQUEL → mercredi de 13h à 16h30 - atelier photo
Une maquette numérique urbaine au service de l'architecte	TR710	F. COUSSON → lundi de 14h à 17h30
Pratiques de relevé architectural	TR712	D. BEAUTEMS → mercredi de 13h à 16h30
Le dessin et la modélisation des formes courbes, coques et toiles tendues	TR713	D. GUICHARD → jeudi de 18h30 à 22h
Initiation à la modélisation paramétrique	TR714	F. GUENA → lundi de 14h à 17h30
Philomedia	TR715	R. KENLEY → mercredi de 13h à 16h30
Dessiner en ville	TR716	B. SEGERS → lundi de 9h30 à 13h
Maîtriser Archicad	TR717	D. BEAUTEMS → intensif

Pour les salles, se reporter à l'emploi du temps

UE : M.7.3 – Histoire de l'Architecture et de la Ville - *Obligatoire au choix*

ENSEIGNEMENTS	CODES	ENSEIGNANTS
Art et architecture après 1945 : quels (r)apports artistiques à l'espace architectural et urbain ?	HA702	R. MATAR-PERRET → lundi de 18h à 20h
L'architecte et le voyage d'initiation	HA707	M. GAIMARD → lundi de 18h à 20h
Petite histoire de la maison individuelle et du lotissement	HA708	M. BEDARIDA → lundi de 18h à 20h
Histoire du château français	HA709	A. BONDON → mardi de 17h30 à 18h30
Les villes nouvelles contemporaines (1945-2015), au prisme des échanges culturels, urbains et architecturaux	HA710	L. CALOSCI → lundi de 18h à 20h

UE : M.7.3 – Sciences Sociales et Économie - *Obligatoire au choix*

ENSEIGNEMENTS	CODES	ENSEIGNANTS
"Hériter de la ville de demain"	SH701	A. DE BIASE → mercredi de 16h30 à 18h30
Métropolisation, mondialisation et cosmopolitisme	SH702	L. LOPEZ, M. SAIDI SHAROUZ → mercredi de 16h30 à 18h30
La métropole des sciences sociales	SH703	E. AMOUGOU → mercredi de 16h30 à 18h30

Pour les salles, se reporter à l'emploi du temps

UE : M.7.4 – Séminaire Thématique 1 – Suivi de Mémoire
Obligatoire au choix → mardi de 13h à 16h30

THÈMES	ENSEIGNEMENTS	CODES	ENSEIGNANTS
Arts et Espaces	Démarches plastiques et territoires urbains 1	S701A	C. ASLAN, C. SZANTO, L. FALZON
	Scénographie et architecture : la scénographie un art du lieu	S701B	M. MAZLOUMAN, J. GAUTEL, Y. KNEUSE, B. PIGOT
	Art, cinéma et architecture	S714	S. NAVA / V. JOUVE, H. REIP, M. NEGRO, E. RESTREPO RESTREPO → <i>studio audiovisuel</i>
Ville, Habitat et Société	Séminaire APUS 1 : architecture, projet urbain et sociétés 1	S702	E. AMOUGOU, I. GENYK, M. SAIDI, S. WACHTER, T. DELAVault LECOQ
	La fabrique spatiale et culturelle des territoires durables.	S713	C. PEDELAHORE, J. JAUPITRE, V. LAGUIA → <i>Jaurès</i>
	Nouvelles pratiques politiques et esthétiques dans la ville - Création	S715	M. ANTONIOLI, I. IOSA, M. SAIDI, A. SOTGIA
Environnement, Territoires et Paysage	Architecture/S et Paysage/S	S704	R. DE MARCO, C. LUXEMBOURG, J-P. ROBERT, C. ZAHARIA
	Architecture environnement et développement durable	S708	A. D'ORAZIO, I. IOSA, E. MACAIRE, V. ZAMANT
Édification et Culture Technique	Pratiques constructives du projet architectural - Regard critique et prospectif 1	S710	S. BALEZ, D. HAMANI, N. BELKADI, S. EBODE
Patrimoine et Mutations	Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti	S711	A. DIENER, M. GAIMARD, A. BONDON, L. BASSIÈRES
	Milieus habités (philosophie, architecture, urbain, environnement) lieux milieux, héritages : séparation / relliance	S712	C. BODART, A. TUFANO, A. FREMY
Théories et Critique	Critique et histoire de l'architecture et de la ville 1	S707	P. CHABARD, S. DESCAT, L. JACQUIN
	Activités et instrumentation de la conception 1	S709	F. GUENA, A. TÜSCHER, J. SILVESTRE → <i>Jaurès</i>

Pour les salles, se reporter à l'emploi du temps

UE : M.7.4 – Optionnel initiation a la Recherche - *Obligatoire*

THÈMES	ENSEIGNEMENTS	CODES	ENSEIGNANTS
Arts et espaces	Démarches plastiques et territoires urbains 1	SoIR1A	O. JEUDY, C. ASLAN, L. FALZON → mardi de 8h30 à 10h30
	Scénographie et architecture : la scénographie un art du lieu	SoIR1B	M. MAZOULMAN, Y. KNEUSÉ → mardi de 8h30 à 10h30
	Art, Cinéma, Architecture	SoIR14	V. JOUVE → mardi de 10h30 à 12h30
Ville, Habitat et Société	Séminaire APUS 1 : architecture, projet urbain et sociétés 1	SoIR2	E. AMOUGOU → mardi de 10h30 à 12h30
	Métropoles de l'Arc Pacifique	SoIR13	C. PEDELAHORE, J. JAUPITRE → mardi de 10h30 à 12h30
	Initiation à la recherche Nouvelles pratiques politiques et esthétiques de la ville	SoIR15	I. IOSA → mardi de 8h30 à 10h30
Environnement, Territoires et Paysage	Architecture/S et Paysage/S	SoIR4	O. JEUDY, C. LUXEMBOURG, C. SZANTO → mardi de 10h30 à 12h30
	Architecture environnement et développement durable 1	SoIR8	A. D'ORAZIO, E. MACAIRE → mardi de 10h30 à 12h30
Édification et Culture Technique	Edification et usages	SoIR10	S. BALEZ → mardi de 8h30 à 10h30
Patrimoine et Mutations	Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti	SoIR11	A. BONDON, M. GAIMARD L. BASSIERES → mardi de 11h30 à 13h30
	Milieus habités : philosophie, architecture, urbain, environnement	SoIR12	A. TUFANO → mardi de 10h30 à 12h30
Théories et Critique	Critique et histoire de l'architecture et de la ville 1	SoIR7	A. BONDON, M. GAIMARD → mardi de 11h30 à 13h30
	Activités et instrumentation de la conception 1	SoIR9	J. SILVESTRE → mardi de 8h30 à 10h30

UE : M.9.10 – Enseignements intensifs pluridisciplinaires*

* Ces enseignements peuvent être choisis dès le semestre 7 mais ne seront validés que dans le cadre de l'UEM910 du semestre 9.

Code : **MP701**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : D. DEHOX, M. LOPEZ DIAZ

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

RÉHABILITATION PATRIMONIALE DE L'ÉDIFICE ET DU TERRITOIRE

OBJECTIFS

Contribuer à activer le renouvellement du gisement des friches Architecturales et urbaines de Paris et de sa périphérie notamment en Seine st Denis où les friches industrielles abondent à l'instar des grands moulins de pantin, des usines Babcock de la Courneuve, des magasins généraux de pantin, de la centrale EDF de st Denis, des cathédrales du rail à la plaine et d'autres encore.

Ceci afin d'en conserver leur histoire et de leur permettre une évolution, de protéger un patrimoine et de requalifier des territoires abandonnés.

Sur le territoire d'île de France plusieurs sites à réhabiliter et des programmes vous seront proposés:

Le territoire : Paris et sa banlieue de petite couronne.

Proposition : Comment ancrer durablement la production architecturale, urbaine et son histoire sur des territoires qu'il convient aujourd'hui de réhabiliter de reconstituer afin de leur redonner du sens, une qualité de vie et une pérennité.

C'est l'opportunité que de réhabiliter, transformer les usages, reconverter, ré-innover un patrimoine un territoire et des bâtiments palimpsestes de notre histoire scientifique, économique et sociale, environnementale.

CONTENU

Le groupe de projet abordera la question de la pluralité des échelles de réflexion nécessaires à l'élaboration de projets d'Urbanisme et d'Architectures.

Il s'agira de :

- Diagnostiquer un territoire et un édifice.
- Prendre en compte les facteurs contextuels d'un territoire en mutation.
- Engager une analyse systémique de son développement.
- Comprendre les mécanismes, les méthodes et les outils de valorisation du patrimoine architectural et territorial.
- Définir une programmation favorisant une adaptabilité aux mutations à long terme, en répondant aux exigences d'un développement durable de haute qualité patrimoniale, environnementale, économique et sociale du cadre de vie bâti.

Nous prendrons en compte :

- La transversalité des approches analytiques, techniques et sensibles.
- La pertinence de mise en situation des projets dans leur environnement.
- La viabilité du cycle de vie des projets face aux enjeux environnementaux, de gouvernance et de temporalité.
- La cohérence technique et fonctionnelle des projets d'Architecture au regard du programme territorial.

À partir de l'état des lieux des sites d'étude et des orientations territoriales d'aménagement, le groupe développera des outils d'analyse permettant d'élaborer collectivement un diagnostic et d'établir un "plan/programme" prospectif et phasé explicitant leurs propositions d'aménagement et leurs projets d'Architecture.

Il s'agira, à chaque étape du projet, de mettre en exergue les principes de précaution vis-à-vis des usages et des ressources, de prévention des risques, de protection et de préservation des patrimoines naturels ou anthropiques.

L'enjeu des projets sera de tenter de mettre en cohérence des propositions assurant des liens équilibrés de mixité et de temporalité dans une pluralité d'activité : Formation, emploi, logement, loisirs, économies, usages et mobilités.

Une attention particulière sera portée sur l'analyse et le diagnostic des pathologies du territoire et des bâtiments.

MODE D'ÉVALUATION

- Visites des sites, enquêtes et relevés d'état des lieux.
 - Exposés, interventions thématiques.
 - Travail de réflexions et d'échanges collectifs.
 - Suivi individualisé des projets.
 - Présentation hebdomadaire et débats sur l'évolution des études et des projets.
 - Méthodologies et outils d'analyse, de diagnostic, de programmation et de projection:
 - a) Approches sensibles: méthode d'analyse perceptives du territoire bâti et non bâti (A2).
 - b) Méthode de diagnostic critique comparatif (A2) et d'analyse thématique fonctionnelle.
 - c) Projection programmatique: Corpus de références thématiques (A2), programme textuel.
 - d) Projection par esquisses de simulation d'intention et de temporalité (A2).
 - 2- Analyse thématiques transversales et diagnostics, travail de groupe (Ao), FAST (folio).
 - 3- Projection programmatique: narration textuelle circadienne et saisonnière (A4), organigramme relationnel.
 - 4- Plan/programme territorial et local, phasage (par groupes, du 1/1000^{ème} au 1/2000^{ème} (Ao).
 - 5- Programme local et Architectural, (individuel ou binôme), du 1/1000^{ème} au 1/500^{ème} (Ao).
 - 6- Projet d'aménagement du site, projet Architectural et détails spécifiques (individuel ou en binôme, du 1/500^{ème} au 1/50^{ème}, documents graphiques, vues 3D, maquettes, projection).
- Rendu final : panneaux de présentation (Ao), maquettes, projections, dossier de bord, CD.
- Contrôle continu, évaluation intermédiaire en Décembre avec retour critique, rendu final.
 - Inscription au CT710 recommandée.

BIBLIOGRAPHIE

Les ressources bibliographiques et cartographiques seront données en cours.

Code : **MP703**
 Enseignants : C. ASLAN, G. BILLAUX, D. LICHTLIN

Coefficient de pondération : 0,85
 Nbre d'heures / TD : 136
 Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN **ARCHITECTURE ET CINÉMA**

OBJECTIFS

Le projet que nous entendons soumettre aux étudiants est centré sur les lieux d'architecture, interprétés par le cinéma. Il devra se développer à travers l'emploi des modes coutumiers de 'scénarisation' architecturale (analyse urbanistique, morphologique, fonctionnelle et sociale du site d'implantation, établissement d'un programme ?) et se résoudre par un rendu de cinéaste dans lequel le point de vue de l'architecte serait dévoilé sous forme de séquences visuelles (story-board). Cette manière de 'storyboarder' le rendu du projet vaut introduction à la perception nécessairement fragmentée de tout objet architectural dans le continuum de la ville. C'est aussi une manière de reconduire la représentation architecturale à l'échelle très subjective du regard, et développer, du même coup, des esthétiques personnelles capables d'investir plus librement les diverses techniques de mise en forme, non plus considérées dans leur dimension réductrice de fin en soi mais comme des moyens au service de la matière architecturale. Cependant, ce travail de dépaysement à l'égard des formes conventionnelles de représentation architecturale ne serait pas, à notre sens, abouti sans le recours à la matière du cinéma. L'analyse de séquences de films montrera aux étudiants comment le cinéaste compose le cadre en architecte et comment l'architecture au cinéma semble relever d'une naturalité sans problèmes. A charge pour eux, et ce sera le deuxième exercice du cours, de retranscrire en plans, coupes et élévations les espaces pelliculaires si familiers en apparence - après tout, il s'agit bien, dans les images qui défilent, d'une cuisine, d'une chambre, d'un appartement, etc.- que les acteurs traversent et retraversent sans autres difficultés que les nécessités de la mise en scène.

Enfin, et ceci est la cerise sur le gâteau, nous entendons bien mettre ce travail d'exploration au service d'un 'produit fini' qui trancherait avec ce goût d'inachevé que laisse toujours un projet. Les étudiants, comme il est de tradition dans ce module, seront conduits à réaliser un film de fiction (durée : une minute) articulé sur une époque de conception (scénario, storyboard, texte d'intention), une époque de tournage (prises de vue, prises de sons), une époque de postproduction (dérushage, travaux de composition des images et des sons par montage, conformation du film). En associant ainsi pratique du cinéma et pratique de l'architecture nous ne souhaitons pas seulement mettre au jour les convergences et les divergences de ces deux modes d'exercer notre puissance créative, nous voulons peut-être dire, en écho à Serge Daney pour qui "un film se construit contre les images", que la ville s'édifie contre l'architecture.

CONTENU

Ce cours comprend une partie théorique consacrée à l'analyse de la programmation architecturale, fondatrice des premières esquisses de projet et à l'analyse de séquences de films, choisis aussi bien dans la Grande Histoire du cinéma que dans la petite histoire de notre École. Cet espace de réflexion partagée doit avoir valeur de terreau fertile pour les travaux pratiques demandés. A l'évidence, théorie et pratique occuperont la totalité du cours.

MODE D'ÉVALUATION

- Contrôle continu : 50%, Examen final : 50%.

TRAVAUX REQUIS

Un projet d'architecture selon les modalités définies dans 'objectif'. La retranscription d'un espace filmé en rendu d'architecte - un film, court métrage de 1 minute. L'écriture, en quelques pages, d'une note critique sur les travaux réalisés au cours de l'année.

Code : **MP704**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : E. ROPARS , S. DISCORS

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

IDENTIFICATION D'UN PAYSAGE URBAIN CONTEMPORAIN

OBJECTIFS

L'objectif de ce groupe de projet est de questionner le point de vue de l'architecte sur le territoire urbain contemporain dont il est l'un des acteurs principaux, acteur de la problématisation et de la dé-monstration, avant même de pouvoir être l'opérateur de sa transformation.

Au centre de la problématisation du territoire urbain comme "milieu habité", la distance critique et la modalité de ce regard analytique sont les enjeux d'une réflexion essentielle à mener.

Dans toutes leurs diversités, les analyses scientifiques et la cartographie constituent les outils traditionnels de l'identification et de la compréhension des phénomènes urbains.

Mais pour l'architecte, c'est avant tout la représentation du phénomène et la révélation de sa forme concrète, à un moment donné, qui autoriseront toute stratégie de transformation.

Choisir les mots pour dire et les outils pour représenter un territoire, c'est autant le ré-générer que le générer, le ré-activer que l'activer. Nous choisirons donc de parler de "paysage urbain" plutôt que de "territoire", en ce sens que le regard porté sur celui-ci participe déjà de sa transformation.

Au XXème siècle, l'art n'aura cessé de représenter le paysage de la ville: de son émergence à sa généralisation, de son objectivation à sa conceptualisation.

Entre fiction pure et documentaire, le travail des artistes aura permis l'identification du phénomène urbain comme horizon physique et culturel du monde contemporain.

Par l'étude de ces modes et médiums, nous nous attacherons à dégager la "représentation" du territoire étudié et du projet d'architecture qui s'y déploiera, d'une finalité strictement communicationnelle à laquelle elle est trop souvent réduite par les architectes.

Si l'environnement thématique du projet se situe dans ce "paysage urbain" tel que défini et si le processus du projet se déplace légèrement dans ses modalités, notre proposition n'en est, pour autant, qu'assez spécifiquement architecturale.

Car c'est ici un projet de bâtiment qui sera le point focal du travail et non l'aménagement d'un quartier ou la planification d'un morceau de ville. Et c'est ce projet de bâtiment qui, in fine, témoignera par une forme unique, programmée et structurée : une forme construite à disposition de l'usage des hommes, des multiples couches analytiques et imaginaires de notre regard sur ce territoire.

CONTENU

- identification d'un territoire contemporain : nous choisirons un site de réflexion et d'intervention pour son caractère tout à la fois exemplaire et générique. L'enjeu du projet sera de chercher à définir l'identité de ce lieu, c'est-à-dire à organiser la rencontre de la mémoire intime qu'en a une personne (celui qui y vit ou celui qui regarde la ville au loin) et la mémoire intime qu'en a un groupe et que l'on pourrait appeler "culture".

- le territoire urbain comme paysage : l'enjeu de notre travail en commun sera de penser le point de vue depuis lequel nous étudierons ce territoire et la pertinence du geste d'architecture, si modeste soit-il, que nous y inscrirons. Car c'est au croisement de ce regard qui décrit (analyse) et de celui qui écrit (projet), qu'apparaît l'idée même de paysage.

- la représentation comme outil d'analyse et de projection : pensée comme un outil opérationnel de l'étude et de la transformation du site choisi, la représentation et ses modalités seront constamment problématisées et remises en perspectives par une équipe enseignante constituée d'architectes et d'artistes.

- le projet d'architecture : au centre de notre stratégie de définition de l'environnement physique et culturel du projet, se situe in fine un geste architectural, inscrit dans une réalité contemporaine, matérielle, programmatique et économique.

Après le territoire de la cité Pablo Picasso à Nanterre (année scolaire 2011-2012), le thème du module (année scolaire 2012-2013) et le travail sur une thématique constructive forte -le moulage, la préfabrication- (année scolaire 2013-2014), le paysage physique et culturel de Londres sera au centre du projet en 2014-2015. Il s'agira de se confronter à une autre forme urbaine singulière, cadre de notre intervention sur un modèle de "milieu habité" dont l'acceptation de l'héritage ne contredit, en aucun cas, une politique de réactivation et de régénération.

MODE D'ÉVALUATION

- Formaliser et présenter: la forme des rendus intermédiaires fera l'objet d'une réflexion en amont et la présentation finale du projet du groupe fera l'objet d'une exposition conçue selon les modalités d'une présentation du résultat du travail et plus précisément autour d'un 'livre'.

TRAVAUX REQUIS

- Travailler ensemble : le travail du groupe sera organisé sur une multiplicité de sites d'interventions (un site pour un ou deux étudiants seulement) et de programmes (logements, activités et équipements, mais de taille et de complexité comparables) dans le territoire étudié. Sans faire l'objet d'un exercice de planification urbaine au sens strict, cette multiplicité d'interventions sera autant de prises de positions et de stratégies d'intervention qui pourront être lues comme autonomes ou complémentaires.

- Penser la représentation: au centre de la problématique de "représentation" posée, la maquette sera le médium principal (mais non exclusif) de la cartographie subjective, personnelle et collective, du territoire étudié.

- Mettre en perspectives : des interventions régulières des enseignants, sous forme de cours, permettront de cultiver et de structurer la réflexion du groupe sur la ville, ses modes de fabrication, sa représentation par les artistes ; des visites d'expositions et des déplacements sur des sites urbains comparables seront organisées en fonction de l'offre culturelle du moment.

Code : **MP705**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : A. BOYADJIAN, J-M. VISTE

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

TERRITOIRE EN DEVENIR : DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES EN TERRITOIRE PÉRI-URBAINS

OBJECTIFS

- Lecture cartographique et sensible d'un territoire fondée sur la reconnaissance des spécificités du lieu étudié.
- Expérimentation d'un processus de conception du projet liant les échelles territoriales et architecturales.
- Elaboration d'une démarche prospective de projet d'habitations intermédiaires en zone péri-urbaine.

CONTENU

Le semestre sera consacré à la question du développement urbain d'une commune située en zone péri-urbaine, et plus particulièrement à la recherche de modes d'habiter alternatifs au modèle offert par les opérations de lotissements pour habitat pavillonnaire. Quels lieux d'échange et quels modes d'habiter pouvons nous imaginer avec l'idée de concilier urbanité et désir de nature, densification et campagne, espaces de partage et foyers d'intimité ?

Le paysage comme bien commun :

Le paysage contient l'inscription matérielle des valeurs d'une société, la façon dont les hommes transforment leur environnement pour l'habiter collectivement. Tout acte d'architecture est une modification du paysage. Penser de nouvelles formes d'habiter nécessite de prendre position par rapport à un contexte culturel, social et géographique préexistant qu'il s'agira de comprendre, afin de proposer des modifications fondées sur ses spécificités.

Le contrat social :

Le bourg est un établissement humain garantissant le partage et l'échange à ses riverains. Sa structure publique (réseaux et équipements) assure un rôle fédérateur de cohésion sociale, sa densité permet la concentration de services et commerces de proximité, les politiques publiques orientent la nature du "contrat social" qui lie les hommes autour d'un projet de vie commun. Quelle est la nature du projet en place? Et vers quels horizons infléchir sa trajectoire au regard des enjeux écologiques contemporains? En questionnant en particulier les spécificités paysagères, les dynamiques d'échange et de socialisation en place, la mobilité et les modes de déplacement, nous formulerons les hypothèses d'un projet de développement urbain.

L'habitat, des lieux du partage au foyer d'intimité :

Au sein de ce projet, les habitations proposées seront élaborées au regard des relations qu'elles entretiendront avec le milieu naturel et urbain dans lequel elles s'implantent. Depuis l'espace public jusqu'au logement, le travail consistera à penser des usages et des échelles d'espaces servant de nouvelles formes de vivre ensemble et à élaborer des typologies d'habitat répondant à l'idée d'un foyer d'intimité confortable et pérenne. A toutes les échelles, les projets s'attacheront à favoriser une relation étroite des riverains avec ce bien commun qu'est le paysage qu'ils habitent.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle des connaissances :

- Contrôle continu : participation active, avancement hebdomadaire des travaux (projets et analyses). Présence aux déplacements pédagogiques obligatoire.
 - Présentation des projets : un rendu intermédiaire et un rendu final.
- Nature des travaux demandés : Dessins, maquettes et textes.

TRAVAUX REQUIS

Site de l'étude : Site pressenti (choix à confirmer) : Commune de Langueux (Côtes d'Armor).

Organisation du travail : Etude urbaine en groupe, projet architectural individuel ou en binôme.

Déplacements pédagogiques : - En début de semestre : voyage d'étude de 3 ou 4 jours sur place, rencontre avec les acteurs locaux (mairie, ddtm, caue).

En fin de semestre : présentation des travaux de l'atelier aux acteurs locaux sur place.

Rendu : Exposition et présentation des travaux dans les locaux du CAUE22, à St Brieuc.

Impression d'un livret relatant la démarche et les travaux de l'atelier, en collaboration avec le CAUE.

Code : **MP706**
 Enseignants : E. MOURIER, E. SAIMPERT

Coefficient de pondération : 0,85
 Nbre d'heures / TD : 136
 Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

DÉJÀ LÀ: RESSOURCES, TRANSFORMATION, CONSTRUCTION

OBJECTIFS	L'enjeu de cet enseignement de projet repose sur deux objectifs pédagogiques et leur conduite simultanée dans la démarche de projet : l'articulation entre le neuf et le patrimoine et la matérialité comme support de l'expression architecturale. Il s'agit de faire pratiquer par les étudiants une méthode de travail qui favorise l'invention, la découverte par le projet; de favoriser l'interdisciplinarité, en particulier par des interventions régulières d'un enseignant de STA dans le cours de projet; d'amener chaque étudiant à élaborer une posture de projet raisonnée et personnelle.
CONTENU	<i>Mener une réflexion globale</i> sur une parcelle dans une situation remarquable en banlieue parisienne - intégrant des édifices à conserver/transformer et des édifices à construire (programmation de logements ou d'équipements selon les années et les sites) -, de l'aménagement du terrain à des détails de mise en œuvre. Ce contenu programmatique permet d'élargir le processus de projet en y introduisant la dimension du patrimoine bâti. <i>Questionner la présence du déjà-là</i> (patrimoine significatif pour la ville) associée à un programme de densification : analyser les capacités de transformation et les possibilités d'intervention (réhabilitation, transformation, extension, démolition - construction ...), explorer les possibilités d'articulation entre neuf et existant. Ce travail vise, tant en neuf qu'en réhabilitation, la création de nouvelles formes de relations intérieur/extérieur, de nouvelles gradations du public au privé, de nouveaux usages, comme par exemple l'utilisation différenciée ou saisonnière de certains lieux. Le projet procède d'une démarche itérative articulant plusieurs échelles. Les qualités environnementales des espaces extérieurs et des bâtiments, ainsi que l'étude de la matérialité des interventions, seront le fil conducteur des évolutions du projet. L'expression architecturale sera recherchée à l'intérieur de cette logique de projet.
MODE D'ÉVALUATION	Langue du cours et de communication : français. Les connaissances de base liées à la qualité environnementale, aux problématiques soit du logement urbain soit de l'équipement urbain (selon les années et le programme), à la réhabilitation, aux principes de construction et de mise en œuvre, seront dispensées aux étudiants sous forme de cours des enseignants ou d'exposés des étudiants. Cours et exposés le matin, correction des projets le reste de la journée. Présence obligatoire à chaque séance. Présentation hebdomadaire des travaux en cours, correction collective. Contrôle continu avec cahier de projet.
TRAVAUX REQUIS	Maquettes conceptuelles, d'étude et de développement du projet. Maquette du site réalisée en groupe, avec insertion des maquettes des projets individuels. Documents conventionnels : plans, coupes, perspectives, façades ... Argumentaire : texte + croquis + étude solaire. Deux rendus intermédiaires et rendu final, jusqu'à un niveau de détail conséquent. Une campagne de relevés et d'analyses du site et des existants sera menée, appuyée sur beaucoup de croquis d'analyse (3D, coupes, plans, détails ...), afin de constituer un corpus de données et de documents, restitué à l'ensemble du groupe. En équipes de deux, les étudiants mèneront des réflexions architecturales et des explorations formelles et plastiques sur la base de ce corpus, concernant l'aménagement du terrain, la réponse au programme, les choix d'intervention. Chaque équipe appuiera son projet sur une référence, qui sera présentée à l'ensemble du groupe selon une modalité commune. Puis le travail se poursuivra en équipe, avec une répartition entre édifices neufs et édifices existants, mais le travail sera toujours coordonné entre les deux étudiants jusqu'au bout du processus. Une charte graphique sera utilisée par l'ensemble du groupe : existant/démoli/créé, valeur des traits, hachures ...
BIBLIOGRAPHIE	L'architecture de l'environnement bien tempéré - R. Banham / L'architecture écologique - D. Gauzin-Müller / Architectures durables - P. Lefevre / Traité de construction durable - D. Bernstein / Détails de réhabilitation écologique - O. Mira / d'A n° 141 - novembre 2004 - n° 207 - avril 2012 - n° 238 - septembre 2015 / Ecologik n°16 - août-septembre 2010 / EK n° 36 - décembre 2013-janvier 2014 / Séquences bois 'Intervention sur l'existant' - Hors série 2007-2008 / Etc ...

Code : **MP708**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : R. KENLEY, M-C. SHIN

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

LE FAIT URBAIN ET LES PRATIQUES EUROPÉENNES DU PROJET

OBJECTIFS

Prendre connaissance des pratiques du projet sur la ville contemporaine.
Démontrer une rigueur et précision dans les dessins et maquettes individuelles qui permettront la coordination du travail collectif du studio
Développer la relation spatiale entre programmes fonciers et la substance urbaine.
Proposer des enchainements , des espaces programmés et enveloppants - le bâti et le non-bâti.
Inscrire chaque projet dans une base de données rassemblant des projets exemplaires et les productions des étudiants.
Proposer des projets dans une ville européenne visitée pendant le semestre.
Travailler sur le territoire, le paysage, la construction et l'architecture en inter-dépendance pour fabriquer le projet. Si le projet sur le territoire est collectif, l'architecture qui le construit est le résultat d'un travail individuel. L'ensemble donne lieu à des nouveaux paysages et textures urbaines.

CONTENU

Il s'agit de dépasser les limites des schémas directeurs qui aplatissent la ville, par l'observation précise en plan et en coupe de l'organisation spatiale de chaque situation présente sur le territoire d'étude. Un travail en coupe permet à chaque étudiant d'établir l'échelle et la matérialité des espaces habités, intérieurs et extérieurs, dès le début des cours. Ce travail analytique constitue un premier geste de projet qui se concrétise dans un dessin collectif, une tomographie du territoire. Une culture architecturale formée par l'étude précise de structures spatiales exemplaires, permettra aux étudiants de développer des dispositifs de projet sur les situations existantes. Des éléments fondamentaux pour tout projet d'architecture - la relation à la terre, l'enveloppe, la couverture, la distribution intérieure, seront convoqués pour fabriquer des nouvelles textures urbaines. L'ambition internationale du studio se concrétise par une prise de connaissance directe du fait urbain européen par l'élaboration de projets sur les questions spatiales du projet urbain à partir des singularités qui se trouvent dans le territoire d'étude et dans des projets exemplaires. A l'aide de maquettes et dessins, des propositions spatiales et des distributions programmatiques sont élaborées. L'étude des espaces producteurs de substance urbaine par des projets exemplaires identifie des configurations spatiales pertinentes. Des coupes à travers les espaces bâtis et non-bâtis proposeront des échantillons de qualité spatiale du projet. Une vision dynamique du projet sur la ville à l'aide de séquences spatiales permettra la définition des formes urbaines à partir de ces micro-architectures.
Enrichi par l'expérience directe d'une autre ville européenne que Paris à travers un voyage d'études ou de collaboration avec une Ecole partenaire, la méthode de travail sera précisée. Cette année nous allons continuer notre collaboration avec l'Ecole d'Architecture du Polytechnique d'Athènes dans un travail sur les carrières abandonnées de Tourkovounia. L'enseignement se déroule en français et en anglais - La capacité du studio est de 15 étudiants. Jour du studio : VENDREDI.

The studio proposes bi-lingual teaching, French and English. We welcome the participation of students on an Exchange programme at La Villette. The International ambition of the studio is born by a direct involvement with European sites: We will continue, as guests of Athens Polytechnic School of Architecture, our work on the Tourkovounia quarries, the destination of a field trip and work session. We seek to develop the quality of urban life through the spatial qualities of urban projects. Space is the territory of Architecture. We will therefore study and explore spatial configurations that produce urban substance. They will form sequences of built and unbuilt land, new city visions and architectural solutions at an urban scale.

MODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de chaque étudiant se fera en tenant compte de l'ensemble de sa production individuelle inscrite dans son groupe, de sa participation au studio tout le long du semestre et de sa prestation aux jurys. Contrôle continu.

TRAVAUX REQUIS

Ce studio est ouvert aux étudiants en M1 et M2. L'enseignement est bi-langue Français et Anglais.
Les sessions hebdomadaires : production de projet, contenus théoriques et études de cas. Un enseignement intensif a lieu pendant le voyage de coopération à Athènes, un autre conclura le semestre à Paris.
Le travail avance par des maquettes et des dessins entre 1:50 et 1:2000 pour explorer qualités spatiales et programmes potentiels. Connaissance des logiciels de dessin (Rhino) souhaitée.
Echelles de projet EV+ED.
L'ensemble de la collection El Croquis. Le Corbusier Oeuvres Complètes.
Base de données partagée sur un serveur dédié au studio accessible aux étudiants inscrits. Logiciel de modélisation et de dessin (RhinoCéros). Séances méthodologiques et d'explication d'outils employés dans le studio.

Code : **MP710**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : V. BROSSY, C. LAUVERGEAT

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

EDIFICE PUBLIC: URBANISME, ARCHITECTURE, DÉTAILS

OBJECTIFS

- Faire un projet de bâtiment complet : en pensée, en transcription spatiale, constructive, en représentation
- Suivre une démarche de pensée qui emmène de la découverte d'un site, la conceptualisation d'un programme, à l'écriture précise de l'espace.
- Par la maîtrise des outils du projet d'édifice, savoir élargir son regard et sa pensée sur les différentes attitudes de projet.
- Découvrir sa personnalité d'architecte.

CONTENU

Le semestre s'articule avec :

- le matin : des apports théoriques dont les thèmes sont :
 - * programme 1 : derrière le programme, quel usage ? le programme est-il générateur du projet ? quelle attitude stratégique conduire vis-à-vis du programme ?
 - * réglementation incendie : derrière les règlements, quel est l'esprit des lois ? comment utiliser les textes ? quelles conséquences spatiales, urbaines ?
 - * intégration urbaine : contraintes physiques, réglementaires, sens de l'implantation, relation aux espaces publics
 - * programme 2 : organigramme, compatibilité des surfaces entre elles, aux structures, aux contraintes réglementaires
 - * structure 1 : quelle stratégie structurelle adaptée pour répondre aux besoins spatiaux visés, le raisonnement structurel est un choix spatial et organisationnel
 - * structure 2 : homogénéité des structures, mixité des structures, quelle pertinence de ces choix dans la stratégie générale du projet, quelles conséquences vers son aboutissement
 - * références : la question de la culture architecturale et de l'analyse des références, peut-on réutiliser des exemples, où se situe l'expérience ?
 - * détails 1 : clôture du bâtiment : étanchéités, seuils, passage intérieur/ extérieur, continuité/ discontinuité des espaces, fermeture/ ouverture, protection/ chemin de l'eau...
 - * détails 2 : acoustique interne : absorption, isolation, diffusion, vibrations - quelles mises en oeuvre - exemples
 - * détails 3 : menuiseries extérieures, enjeux thermiques, énergétiques, de durabilité ? quelles mises en oeuvre - exemples
 - l'après-midi : correction des projets avec :
 - * séances collectives pour communications générales d'analyses de référence, exposés collectifs, etc.
 - * examens particuliers, où l'on peut voir et estimer les travaux de chacun
 - * le semestre est jalonné de deux rendus intermédiaires
- ... esquisse... avant projet
- et un projet finalisé en fin de parcours. Ce stade est réalisé à grande échelle (1/50°, 1/100°...) de façon à aborder une vision de près indispensable.

MODE

D'ÉVALUATION

- Cours (le matin - 2h)
- TD et corrections (l'après-midi - 5h)
- Contrôle continu hebdomadaire
- Analyses, projets, maquettes, textes

TRAVAUX REQUIS

Cet enseignement parle du projet d'architecture comme un questionnement auquel répondent des attitudes diverses de recherche, d'interrogation au travers de différentes disciplines enseignées à l'école. Si le projet est la solution d'ensemble, la recherche est transverse, à l'écoute de l'environnement. L'enseignement proposera donc des rencontres transverses. Représentation graphique certifiée

Pour suivre ce travail de projet, une bonne maîtrise graphique est nécessaire (à la main, avec l'outil informatique). En accompagnement, un travail de maquette sera systématiquement produit.

Code : **MP712**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : P. PUMAIN, L. PENISSON

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

PROJET URBAIN ET PROJET ARCHITECTURAL

OBJECTIFS

Sur des sites en mutation de la proche périphérie parisienne, nous proposons d'explorer à la fois la problématique de la forme de la ville contemporaine et celle des modes actuels d'habitat, de travail et de loisirs. Cet apprentissage de la fabrication du projet à différentes échelles, du territoire à l'architecture, intègre le thème spécifique du 'projet urbain', mettant l'accent sur l'importance de la notion d'espace public.

À titre d'exemple, les étudiants ont travaillé les années précédentes sur :

- La porte de Montreuil à Paris et la liaison Paris-Montreuil par-delà le boulevard périphérique,
- Les franges du canal Saint-Denis à Paris, Aubervilliers et Saint-Denis,
- Les quartiers d'Ivry-Port et du Port à l'anglais à Vitry-sur-Seine,
- Le territoire de Plaine-Commune, entre le boulevard des Maréchaux et le carrefour Pleyel,
- Le site du projet urbain 'Campus Grand Parc' à Villejuif, autour de la future gare 'Villejuif-Institut Gustave Roussy' du Grand Paris Express.

Cette année, nous proposons de développer la réflexion sur le territoire situé autour du carrefour Pleyel, sur les communes de Saint-Ouen et Saint-Denis. Ce site est marqué par l'arrivée annoncée d'une des plus importantes gares du futur Grand Paris Express, à l'interconnexion de la 'ligne bleue' et de la 'ligne rouge' mais aussi du métro (ligne 13) et du RER D. Que le site accueille ou non le futur village olympique - en fonction de la décision d'attribution des Jeux Olympiques 2024 à la France (décision prévue en septembre 2017) - il va, en tout état de cause, connaître un développement important lié à la présence de la gare mais aussi à sa situation proche des centre-villes de Saint-Ouen et Saint-Denis et à quelques minutes du centre de Paris en transports en commun. Nous souhaitons aborder en particulier sur ce site les questions de la polycentralité, de la densité, de la mixité et du développement durable de la ville, au cœur des réflexions en cours sur le 'Grand Paris'.

CONTENU

Pour le projet urbain, les étudiants sont répartis en groupes de 3 ou 4, ce qui leur permet d'expérimenter un mode de production collectif du projet, proche de celui qu'ils retrouveront dans leur future pratique professionnelle. Le travail est structuré en 3 grandes phases :

• Diagnostic : Un regard sur la Ville

Chaque équipe présente sa propre lecture et son diagnostic sur le territoire et les projets en cours.

• Stratégie et Projet urbain

Chaque équipe propose une stratégie urbaine sur tout ou partie du territoire étudié, visant à répondre aux objectifs identifiés suite à l'analyse. Le projet doit aboutir à la définition explicite de ce que peut être un morceau de ville contemporain, en redéfinissant une structure de rues, de places et d'îlots.

• Esquisse architecturale

Sur un emplacement 'stratégique' de leur projet urbain, les étudiants développent de manière individuelle, à un niveau d'esquisse, un bâtiment ou un groupe de bâtiments.

MODE D'ÉVALUATION

Analyse et projet urbain 50%, projet architectural 50% (il sera tenu compte de la participation active des étudiants, ainsi que de leur capacité à faire évoluer leur projet).

TRAVAUX REQUIS

Chaque équipe présente l'avancement de son travail de façon hebdomadaire et fait l'objet d'une correction individualisée. L'affichage des analyses et des projets est privilégié, ce qui permet un échange avec l'ensemble des étudiants autour de chaque projet.

Le travail en maquette est impulsé dès la phase de diagnostic et d'analyse, comme élément essentiel de compréhension du territoire et de conception du projet urbain.

- Analyse urbaine et diagnostic : Croquis, photos, textes, cartes d'analyse du 1/10.000 au 1/2.000
- Étude et rendu du projet urbain : Maquettes urbaines au 1/1.000. Schémas, plans et coupes urbaines du 1/5.000 au 1/500. Perspectives, croquis d'ambiance.
- Esquisse architecturale : Maquette au 1/500. Plans et coupes au 1/200. Croquis de volumétrie et propositions de matériaux.

Code : **MP717**
 Enseignants : M. BARREAU

Coefficient de pondération : 0,85
 Nbre d'heures / TD : 136
 Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN **ARCHITECTURE NAVALE**

OBJECTIFS	Approfondir la méthodologie du projet en s'appuyant sur un programme technique et architectural complexe: celle d'un navire.
CONTENU	De par sa complexité et l'imbrication des divers éléments du programme, le projet de navire met en évidence l'importance de la vision d'ensemble et de la prise de position qui permettra de hiérarchiser les choix qui mèneront à une cohérence finale. Les étudiants concevront une architecture où contraintes formelles, techniques, fonctionnelles et environnementales sont inextricablement liées. L'équilibre Archimédien est par exemple une contrainte facilement identifiable. Cette contrainte incontournable, influencée par chaque prise de décision, contribue ainsi à la prise de conscience de l'importance de la vision d'ensemble indispensable à la pertinence d'une réponse architecturale. Un projet de navire exige une très forte cohérence entre une forme, un principe structurel, des matériaux... C'est une architecture soumise à des critères techniques incontournables dans des espaces restreints, mouvants et confrontée à des problématiques, des situations et un environnement très variés. Loin d'être cantonnée au dessin de petites unités, l'architecture navale couvre un domaine qui va de l'aéronef au submersible, du plus petit engin au plus grand navire (on appelle d'ailleurs aussi "bâtiment" un navire de fort tonnage). Les composantes de cet équilibre procèdent d'une approche à la fois architecturale, technologique et physique. L'étudiant sera confronté d'une part à la modélisation de la 'forme' (très 'typée') du flotteur et son analyse géométrique (hydrostatique), et d'autre part à l'organisation fonctionnelle de l'espace, intérieur et extérieur, toujours exigü, limité par cet objet. Il lui faudra en connaître l'environnement (le milieu marin) et apprendre à bien en maîtriser l'échelle ('espaces restreints'). On traitera aussi le caractère 'mobile' (mise en situation) ainsi que l'aspect 'constructif' de l'ensemble, pour que soient prises en compte leurs principales implications architecturales. Les spécificités et axes de travail. Méthode dite de la "boucle navire": Méthodologie itérative d'appréhension d'un projet de navire permettant l'intégration de tous les critères participants aux choix. Etude de formes complexes: Apprentissage de la courbure, représentation et mise en oeuvre de l'enveloppe courbe. Optimisation: Imbrication des volumes, recherche de légèreté, intelligence fonctionnelle. Mise en pratique des notions classiques de constructions. Notions scientifiques spécifiques liées à l'hydrostatique, l'hydrodynamique. Principe d'Archimède, principe de l'aile portante...
MODE D'ÉVALUATION	L'évaluation portera sur l'ensemble de la production de chaque étudiant tout au long du semestre. Rendu final 30%
TRAVAUX REQUIS	Les étudiants apprendront ici l'architecture du navire dans une approche globale, à l'occasion d'un projet qu'ils devront élaborer à partir du programme qui leur sera proposé: par exemple celui d'un projet d'extension flottante et mobile de notre école basée sur le canal de l'Ourcq ou d'un voilier habitable. Une navigation est prévue en début de semestre.

Code : **MP718**
 Enseignants : S. ROUSSEL, B. CIMERMAN

Coefficient de pondération : 0,85
 Nbre d'heures / TD : 136
 Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

PAYSAGE/S ARCHITECTURE ET ALÉAS NATURELS : TERRITOIRES DU LITTORAL URBAINS

OBJECTIFS

Aujourd'hui, 60% de la population mondiale vit à moins de 60 km du rivage. Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), cette proportion sera de 75% d'ici 30 ans. D'une part les rivages ainsi artificialisés perdent leur rôle de tampon entre terre et mer. D'autre part, les phénomènes naturels, et en particulier ceux liés au réchauffement climatique, soumettent ces territoires à des évolutions fortes peu compatibles avec une urbanisation croissante.

Jusqu'à présent les états ont réagi face à ces phénomènes par une pensée de contrôle de la nature. Aujourd'hui, de nombreux acteurs, aidés par la forte diminution des budgets publiques, remettent en cause cette pensée de contrôle pour explorer des démarches d'adaptation sur le long terme : érosion marine, submersion, sont autant d'aléas naturels avec lesquels il faut apprendre composer.

Repenser l'habitabilité ou le mode d'habiter des territoires littoraux amène inévitablement à se questionner sur l'évolution des paysages et le lien que ces paysages entretiennent avec les notions d'identité et de culture. Le mot Paysage est entendu comme un tout, constitué de l'espace construit et non-construit : dépasser l'idée d'architecture pour s'emparer de l'échelle urbaine; il n'y a pas d'un côté un objet architectural et de l'autre côté un extérieur, jardin ou espace public, mais l'aménagement d'un territoire quelque soit l'échelle du projet.

Durant ce semestre, nous travaillerons sur un territoire littoral donné en explorant comment faire évoluer les modes de conception, tant à l'échelle architecturale qu'à l'échelle urbaine, pour penser l'aménagement du territoire en osmose avec les aléas naturels. Ce travail s'articule bien sûr au croisement d'approches multiples que sont : la question de l'identité d'un territoire et des personnes, les politiques de préservation de l'environnement, les problématiques de patrimoine et de conservation mais aussi l'approche technique, géographique, économique et juridique.

CONTENU

Notre groupe de projet a établi un partenariat avec la DREAL Languedoc Roussillon. Chaque année, un territoire d'étude est définie d'un commun accord avec notre partenaire. Les territoires étudiés choisis sont soumis à des aléas très variés suivant leur situation : érosion marine, submersion marine ou submersion par l'intérieur mais ont pour point commun de présenter une situation d'urgence impliquant une recomposition territoriale à court et moyen terme.

Le littoral de la région Languedoc-Roussillon est caractérisé par une topographie à fleur d'eau. Il est parsemé d'étangs et de lagunes. Il est donc particulièrement vulnérable aux aléas naturels. Par ailleurs, ce littoral est l'un des plus attractifs et peuplés de la métropole française et sa population permanente devrait croître de 20% dans les 30 prochaines années.

Très régulièrement les projets des Mairies montrent une dissonance entre les besoins (ou envies) de développement des Communes et les contraintes de prévention des risques imposées par l'état. Cependant, l'option de «gel» du littoral en prévention des risques est elle tenable au regard de la pression démographique et de l'attractivité des ces territoires ?

MODE D'ÉVALUATION

Le semestre comportera un premier rendu qui dressera un bilan et l'esquisse des stratégies identifiées suite au voyage sur le site, à la rencontre des acteurs locaux et à un travail personnel de reconnaissance sensible. A la suite de ce rendu, les étudiants devront déterminer la stratégie d'intervention qui leur semble pertinente de développer dans ce contexte et feront le choix du ou des site(s) précis d'intervention et modalités.

La phase de conception du projet fera ensuite l'objet d'un rendu intermédiaire et d'un rendu final en fin de semestre. Les rendus intermédiaires se feront en présence des enseignants du séminaire Paysage/S.

TRAVAUX REQUIS

Cet enseignement est mis en relation avec le Séminaire Paysage/S. Les séances sont hebdomadaires et l'accent est mis sur la cohérence entre pensée du projet et expression de celui-ci pour aboutir à un projet faisant preuve d'une réelle capacité de proposition argumentée. L'atelier est organisé sous forme de séances de correction/débat entre les étudiants eux-mêmes et les enseignants. Un arpentage du territoire de travail se fera avec les enseignants en début de semestre. L'équipe enseignante est assurée par un binôme architecte / ingénieur environnement.

Le semestre comportera un premier rendu qui dressera un bilan et l'esquisse des stratégies identifiées suite au voyage sur le site, à la rencontre des acteurs locaux et à un travail personnel de reconnaissance sensible. A la suite de ce rendu, les étudiants devront déterminer le programme qui leur semble pertinent de développer dans ce contexte et feront le choix du ou des site(s) précis pour ce programme.

La phase de conception du projet fera ensuite l'objet d'un rendu intermédiaire et d'un rendu final en fin de semestre. Les rendus intermédiaires se feront en présence des enseignants du séminaire Paysage/S.

Code : **MP720**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : F. BRINGAND, F. SOUCARRAT CHAUDHURI

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

WORKSHOP INTERNATIONAL - SMART CITY EN INDE DU NORD : LE CAS DE CHANDIGARH

OBJECTIFS

La mise en place des systèmes de villes s'est faite selon des modalités très différentes d'un pays à un autre. En Inde, plusieurs phases d'urbanisation se succèdent depuis l'Antiquité puis avec l'arrivée des Moghols musulmans au XIV^{ème} siècle. Le pays se divise alors en une vingtaine de royaumes, les villes principales (Agra, Delhi) sont situées à l'intérieur du pays et vivent des activités manufacturières et du contrôle du territoire. Les premiers comptoirs portugais, hollandais, français puis anglais sont fondés à partir du XVI^e siècle et n'ont pas encore d'impact décisif sur le système urbain indien avant le XIX^e siècle. C'est lorsque l'Inde est officiellement intégrée à la couronne britannique en 1847 que les orientations administratives et économiques changent radicalement et transforment durablement la trame des villes indiennes. Désormais, les villes principales sont créées ou sont dynamisées le long des littoraux et des fleuves principaux, afin de favoriser les échanges avec la métropole.

L'objectif de ce semestre est l'enseignement du projet urbain en situation internationale, en partenariat avec le SPA DELHI School of planning and architecture of New Delhi (Inde), lors d'un workshop de deux semaines. Cette expérience in situ ouvre un espace culturellement différent, celui des villes et territoires en Inde où la ville sera analysée à travers ses formes mais surtout comme processus de projet. Dans cet aller et retour entre contexte et système, différentes échelles spatiales et de représentation se succèdent (du 1/200 au 1/25000) et permettent d'appréhender la relation entre édifice et ville comme une maïeutique complexe d'emboîtement et d'articulation des échelles. Le projet urbain se faisant à partir de l'immersion dans le terrain, l'objectif sera de consolider, transformer, révéler ce qui est.

CONTENU

Coopération internationale avec SPA DELHI (School of Planning and Architecture of New Delhi).

Le Workshop international portera sur le développement de Chandigarh, la protection de son héritage moderne et la résolution des nouveaux enjeux liés à sa croissance et à la volonté de l'ancrer dans la perspective du grand plan national des 100 Smart Cities. Le workshop se déroulera sur place à Chandigarh durant deux semaines. Le rendu se déroulera à Chandigarh ou à Delhi, au sein de l'école d'Architecture SPA Delhi.

L'atelier se développe sur deux temps:

- un premiers temps de préparation et d'investigation du territoire et de ses problématiques à l'ENSAPLV,
- le workshop de deux semaines en Inde (deuxième quinzaine de Janvier 2018)

Langue du cours : Paris: Français. Inde: Anglais et Français

Equipe pédagogique :

SPA DELHI: Prof. Poonam Prakash (Physical Planning) + Prof. Anil Dewan (Architecture Department)

ENSAPLV: Flore Bringand + Françoise Soucarrat Chaudhuri La présence est obligatoire à l'ensemble des séances.

MODE D'ÉVALUATION

Le semestre sera rythmé en séquences de durées variées alternant travaux d'analyse et exercices de projet par groupe de 3 étudiants puis groupe de 2 pour le projet urbain et travail individuel pour le projet architectural.

- Corrections et suivi hebdomadaire.
- Cartographies aux échelles territoriale, urbaine et du tissu urbain.
- Travaux d'analyse, exposés, lectures nourriront les réflexions et le travail des étudiants.
- Travail en équipes binationales (relevés et études in situ)
- Projet double d'intégration des échelles articulant intervention urbaine et architecturale.
- Dossier de synthèse papier et numérique.

TRAVAUX REQUIS

IMPORTANT: Lettre de motivation obligatoire pour la sélection à l'entrée dans l'atelier

Code : **MP721**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : P. DUGUET, A. SAUBOT

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN **ARCHITECTURE ET REVITALISATION URBAINE**

OBJECTIFS

L'objectif de cet enseignement de projet est d'aborder le thème du logement à partir d'un questionnement sur l'intégration ou/et la mutation d'une architecture dans un tissu de ville constituée (ilot, parcelles). Le cadre bâti existant est probablement le futur des interventions des architectes autant pour des raisons de transition énergétique que de réduction des investissements publics. Le groupe de projet qui travaillera sur un contexte réel en lien avec les acteurs publics locaux sera donc force de proposition tant à une échelle d'un territoire que sur des actions à l'échelle de l'édifice. Le contexte proposé pour 2017-2018 est celui d'une action publique interministérielle en cours : la revitalisation de centres-bourgs.

CONTENU

Cet enseignement se propose de mettre en perspective une situation complexe où les choix d'actions sont à inventer au-delà des logiques sectorielles qui sont actuellement mises en place par différents ministères à travers des approches principalement patrimoniales ou environnementales qui prédominent. Il s'agit d'imaginer un nouveau cadre de vie, une nouvelle urbanité à l'architecture de ces bourgs, une envie d'y vivre ensemble, de retrouver le plaisir d'y habiter.

Plusieurs questionnements sont à la base des réflexions du projet :

Que représente la valeur patrimoniale d'une architecture, d'un territoire ? Comment aborder les questions du patrimoine, de sa réhabilitation, de sa reconversion ou de sa mutation ? Comment répondre à la gestion d'un patrimoine rural de qualité alors que près de 30% des bâtiments de ces centres-bourgs sont vides d'habitants et que le prix du foncier est faible ? Comment éviter la paupérisation de la population dans de telle situation ?

Comment retrouver une attractivité, une nouvelle urbanité de ces espaces bâtis en rapport avec son territoire ? Comment éviter une logique de muséification ? Comment adapter ces architectures aux modes de vie contemporains ?

A l'échelle de l'édifice, il sera aussi utile d'interroger les différents modes constructifs : poteau/poutre, mur/plancher, charpente en lien avec de nouvelles contraintes d'accessibilité, de confort ? Comment adapter un mode constructif à des logiques de chantier avec des accessibilités difficiles ? Comment imaginer des circuits courts valorisant une économie locale ?

MODE D'ÉVALUATION

Relevés, recherches thématiques : 15% - Analyse du site : 20% - Rendu intermédiaire : 20%

Assiduité et participation aux ateliers : 20% - Projet final : 25%

TRAVAUX REQUIS

Cette approche place l'étudiant dans un contexte de pratique opérationnelle en lien avec des acteurs locaux (élus, institutions publiques, habitants...). Elle s'organise selon les temps suivants

- L'observation préalable qui doit être considérée comme une analyse active : comprendre et rendre compte des lieux, mais aussi et déjà, s'interroger sur leurs transformations. Donc penser l'espace en projet, décrire et illustrer des situations possibles d'intervention, c'est à dire les raisons, les objectifs et les moyens d'un projet architectural. Cette phase doit être comme un moyen de compréhension des enjeux du projet et de prise de conscience de ses potentiels et de ses limites.

- L'intervention de projet s'inscrit dans la mutation d'un morceau de tissu avec des contraintes à identifier. Le projet sera pensé à l'échelle de l'édifice et son site en intégrant le fait humain (de l'habitant aux constructeurs) dans toutes ses dimensions (techniques, constructives, environnementales, culturelles, économiques, sociales...). La question du renouvellement maîtrisé d'un tissu en répondant aux exigences de mixité propres à la ville contemporaine sera aussi abordée.

- L'échelle constructive de l'édifice sera étudiée à travers une réflexion sur les circuits courts aptes à valoriser une économie locale (constructions bio ou géo-sourcées).

Bibliographie donnée en cours. Des cours sur l'architecture, la ville et les techniques de mise en oeuvre spécifiques à cet enseignement seront faits par les enseignants de l'équipe de projet. : Patrick Duguet, Michel Sandorov, Antoine Saubot avec différents professionnels de l'architecture et de l'aménagement. Les supports de cours seront principalement des PDF.

Code : **MP722**

Coefficient de pondération : 0,85

Enseignants : S. EBODE, M. SINEUS

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

PROJETER DANS LE RÉEL: ÉCHELLE 1 ET DEMANDES D'HABITANTS

OBJECTIFS

Cet enseignement vise à développer trois modalités de pratique du projet :

- La compréhension du lieu : L'identification d'espaces urbains délaissés, potentiellement porteurs de pratiques collectives temporaires ou pérennes.
- La compréhension de l'usage : L'emploi de la co-conception et des démarches participatives, en allant à la rencontre de collectifs ou d'habitants voisins afin de faire émerger des demandes et de participer à leur formalisation.
- Le passage au réel : La mise au point, et idéalement la construction, de prototypes, à l'échelle 1, dont on observera la pertinence au regard des attentes initiales.

Il s'agit donc, dans un cadre pédagogique, de pousser les étudiants à mettre les connaissances qu'ils ont acquises pendant leurs années de licence au service d'un "terrain" au sens large. Terrain qu'ils auront contribué à identifier, tant du point de vue de sa géographie que de ses pratiques sous-jacentes et des demandes latentes. Il s'agit également, à toutes les étapes du processus, de confronter le projet "émergent" à la formalisation du "programme" en cours, de mieux comprendre les interactions itératives entre l'un et l'autre. Il s'agit enfin, par la validation précoce des dispositifs constructifs, puis par le passage à la réalisation, d'introduire une nouvelle séquence d'apprentissage en confrontant le prototype final au processus hybride qui l'a produit.

Cet enseignement initie les étudiants aux pratiques dites de co-conception architecturale, dans lesquelles l'émergence collective simultanée du projet et des usages est privilégiée.

CONTENU

Le studio de projet propose de poursuivre le travail entamé par Rainier Hoddé et Merrill Sinéus dans le cadre d P705 (ça ne se fera pas sans les habitants) en y insérant une dimension constructive forte. Il bénéficie à ce titre des contacts mis en place durant 3 ans avec la ville de Saint-Denis, dont la situation urbaine en mutation, la présence de collectifs impliqués et la bonne compréhension par les élus de l'autonomie du dispositif pédagogique, en font un champ d'expérimentation de qualité. L'enseignement y sera initié et perfectionné, mais pourra se confronter à d'autres contextes. Il pourra en particulier se développer au Cameroun, dans le cadre de partenariats à créer avec l'École Supérieure Spéciale d'Architecture du Cameroun, renforçant ainsi le rayonnement de l'ENSAPLV sur le continent conformément à son ambition. Il pourra aussi engager des liens avec les enseignements de sociologie de Paris 12 qui, sur le même territoire, suivent les conseils citoyens, contribuant ainsi à une interdisciplinarité en acte pour nos étudiants.

Indépendamment du lieu d'application, il s'agit de proposer aux étudiants une décomposition de l'acte de conception en séquences précises à visée pédagogique :

- Pour identifier et décrire des terrains, les étudiants utiliseront certains des outils spécifiques de l'analyse urbaine et devront en particulier retracer l'histoire, celle des projets successifs dont ils sont le support.
- Pour comprendre les attentes et les demandes, ils devront créer des liens avec les acteurs réels de ces contextes urbains spécifiques et les amener, par la tenue de réunion de travail spécifiques, à participer à l'émergence collective de projets alternatifs (intervention SHS).
- L'ancrage dans la réalité constructive se fera de façon précoce et à échelle réelle (financière et constructive) afin d'une part de crédibiliser la démarche auprès des usagers, mais également de façon à créer un objectif commun. Suivant les contextes, la prise en compte de ressources locales de réemploi (gisements) pourra être envisagée.

A l'issue du processus, les étudiants seront en mesure de se poser des questions croisées de convergence entre conception architecturale et situation urbaine issue des acteurs, tant du point de vue des pratiques (l'usage, les programmes, la demande), que du spatial (solutions, flux, gestion), ou encore de la matérialité (modes constructifs, matériaux, coûts).

Cet enseignement pose in fine le travail des étudiants comme socialement utile dans le débat public et professionnel et dans une tentative de renforcer le pouvoir d'agir de ceux qui habitent leur ville comme des futurs concepteurs qui le suivront. En prenant en compte conjointement le social (l'occupation actuelle de la ville, les demandes d'autre chose) et le spatial (les alternatives aux projets standards, le prototype à l'échelle 1/1, etc.), En s'inspirant librement des pratiques du Rural Studio, le cours vise donc autant la production d'un projet "réel" qu'une meilleure compréhension des processus complexes qui le définissent.

MODE D'ÉVALUATION

- Présentation des analyses de terrains - 15% de la note.
- Cartographie / Potentiel / Analyse historique / Relevés / Maquettes de site.
- Identification des groupes usagers (et acteurs potentiels au sens large) - 15% de la note
- Préparation des séances de co-conception - 10% de la note
- Restitution des séances de co-conception - 10% de la note
- **Projet final - 50% de la note** : Documents conventionnels avec charte graphique imposée • Détails échelle 1 (plans et maquettes) • Schémas de montage • Dimensionnements • Prototype échelle 1 (si possible et idéalement avec la participation des usagers).

TRAVAUX REQUIS

Présence hebdomadaire obligatoire.

Travail en 2 ou 3 groupes pour l'identification des terrains et le travail de co-conception.

Travail en binômes pour la mise au point des projets.

Cours ou exposés spécifiques : Outils d'analyse urbaine - Gestion de réunion en co-conception - Demande, commande, expertise d'usage, etc... - Outils informatiques - Principes structurels et constructifs - Dessin de détail

Séances de travail avec enseignants observateurs : Identification des sites - Identification des interlocuteurs - Séances de co-conception Séances de travail encadrées par les enseignants - Investigations de terrain - Préparations des restitutions (sites, programmes coproduits, projets) - Vérification de la cohérence des projets.

Langue du cours : français.

Langue de communication : anglais.

Code : **MP723**

Enseignants : V. HELMAN, F. GANTOIS

Coefficient de pondération : 0,85

Nbre d'heures / TD : 136

Caractère : obligatoire au choix

PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

FRANGES URBAINES : VERS DE NOUVELLES INTERFACES VILLE - CHAMPS

OBJECTIFS

Ce studio propose comme cadre de travail le devenir de l'agriculture périurbaine en Ile-de-France, enjeu écologique, économique et sociétal. Plusieurs constats problématiques sont à l'origine de ce sujet : le nombre de maraîchers diminue, les terres agricoles considérées comme l'arrière des villes qui leurs tournent le dos et comme leur réserve foncière sont urbanisées, l'étalement urbain fait de lotissements peu denses et peu qualitatifs spatialement poursuit son avancée, agriculteurs et citoyens se considèrent comme source de nuisances réciproques...

D'où l'objectif du studio d'explorer - dans un contexte où l'on manque de logements - les capacités du projet architectural et urbain à renverser ces tendances en se demandant quelle stratégie urbaine, dispositifs spatiaux et qualité paysagère feront des champs, un rivage convoité par les citoyens, et de ces derniers, une valeur ajoutée pour les agriculteurs.

En dehors du contexte de travail spécifique proposé, ce studio a pour objectif pédagogique général, la fabrique de lieux de vie dont les contenus sémantiques, symboliques, affectifs et poétiques, et le langage nécessaire à leur expression, seront maîtrisés.

CONTENU

Les séances seront constituées de cours, débats et corrections collectives le matin, l'après-midi sera consacré au suivi individuel des projets.

Le semestre sera décomposé en 4 séquences :

- diagnostic prospectif et stratégie urbaine (4 semaines, groupe de 6)
- implantation et espaces publics (4 semaines, binôme)
- projet architectural (6 semaines, individuel)
- communication (2 semaines, groupe entier)

Pour comprendre les forces à l'œuvre qui modèlent le territoire d'étude (Chapet, une commune rurale de l'OIN Seine Aval), les étudiants seront entre autre invités à rencontrer les usagers du territoire (agriculteurs, habitants, élus...).

L'approche multiscale proposée devra permettre de créer des liens entre territoire géographique, espace public et intérieur habité.

Une attention particulière sera portée aux modes de représentation afin que ces derniers soient adaptés à la spécificité de chaque projet.

MODE D'ÉVALUATION

- 2 rendus intermédiaires avec notes indicatives.
- Contrôle continu hebdomadaire : ponctualité et présence obligatoire pendant toute la journée de studio, participation orale et avancement du projet.
- Jury final en présence d'un acteur public de l'aménagement.

TRAVAUX REQUIS

- Notes de lecture d'extraits de textes proposés.
- Analyses et 'redessin' de projets références.
- Croquis in situ, dessins de conception de projet à la main, dessin informatique pour la mise au propre facultatif, présentation ppt, maquettes.
- La langue du studio sera le français, certaines corrections pourront également se faire en anglais.

Code : **MP0704**

Enseignants : G. BILLAUX

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL DE PROJET **ACOUSTIQUE ESTHÉTIQUE**

OBJECTIFS	Sortir de la seule préoccupation de la lutte contre le bruit, pour aborder le fait sonore comme objet d'étude esthétique d'une part, et ensuite comme dimension de l'espace architectural et urbain.
CONTENU	Cet enseignement repose sur une méthodologie de l'écoute en tant que discipline quotidienne, au moyen d'exercices collectifs pendant le cours qui devront être pratiqués individuellement ensuite. L'étude du son, composante et résultante de l'espace architectural et urbain, reposera sur les travaux théoriques (acoustique physique, écrits de Murray Schafer et P. Mariétan) et sur l'analyse acoustico-esthétique de sites urbains remarquables.
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu 50%, examen final 50%
TRAVAUX REQUIS	Cours magistraux et exercices pratiques sur le terrain.

Code : **MP0706**

Enseignants : C. SECCI, C. LEBARBEY

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL DE PROJET

APPRENDRE DES VILLES D'AILLEURS (1)

OBJECTIFS

- Apprendre de villes extra-européennes, 'villes d'ailleurs', à partir des questions et des enjeux qui émergent lors d'observations de terrain (effectuées récemment, au plus loin il y a 10 ans);
- Offrir un espace de discussions en affirmant la 'ville comme projet', c'est-à-dire discuter les valeurs urbaines, les dynamiques et les incertitudes de l'urbanisation des pays émergents tout en relevant les processus et les projets qui y sont à l'oeuvre ;
- Croiser thématiquement des villes habituellement peu rapprochées dans le but de questionner leurs enjeux actuels: migrations ; planification et/ou autoproduction ; croissance rapide vs décroissance ; approvisionnement et raréfaction des ressources naturelles; etc.

CONTENU

Le monde change... Qu'en est-il des pratiques de l'architecture ?

Ce cours s'adresse aux étudiant-e-s intéressé-e-s aux 'villes', à leurs projets, leurs processus, leurs acteurs, leurs temporalités ainsi qu'à la diversité de formes d'urbanisation qu'elles offrent en ce début de XXI^e siècle. Dans ce but, nous décentrons le regard en proposant de discuter de 'villes d'ailleurs', en particulier des villes d'Inde, d'Amérique du Sud et de Turquie.

Le grand écart des échelles caractérise les situations de projet des villes contemporaines, à savoir l'écart entre l'échelle des interventions architecturales et urbaines localisées et l'échelle des phénomènes globaux agissant dans les mutations contemporaines : production mondialisée, financiarisation et marchandisation, migrations, changements climatiques, cultures portées par les médias, etc.

Face à ces phénomènes, nous partons du constat d'une absence de modélisation prédictive applicable à un ensemble urbain, ce qui invite à travailler en prenant en compte les incertitudes de l'urbanisation à venir. À ce sujet, les 'villes d'ailleurs' sont très illustratives vues leurs croissances et transformations plus rapides et radicales qu'en Europe.

Ces changements et ces incertitudes questionnent 'nos' pratiques de l'architecture. Pour les appréhender, nous partons d'observations de terrain. En effet, le cours se construit selon une approche à l'urbanisation, non pas théorique (ce qu'est l'urbanisme), mais d'une approche partant de "l'observation de terrain", mêlant regards pragmatiques et sensibles, mis à l'épreuve d'un regard critique.

Chaque ville présentée a fait l'objet d'une immersion longue sur le terrain. Chaque exposé s'attachera aussi à mettre en relief une réflexion sur les outils du travail de terrain (relevés urbains, photo, vidéo, cartographie, etc.)

Une dizaine de villes seront présentées lors du semestre, principalement en Inde et en Turquie, par exemple :

- . villes et migrations : Adana, Turquie / Kerala, Inde
- . villes de fondation en mutation : 'Külliys' de Bursa, Turquie / Srirangam, Inde
- . villes anciennes et tourisme : Udaipur, Inde ;
- . villes et patrimoine : maintenir artisans-commerçants en centre ancien, Gaziantep, Turquie;
- . villes préindustrielles : habiter, produire et consommer dans un quartier, Bénarès, Inde;
- . villes et eau : trop d'eau au Kerala (Inde) ; pas assez d'eau, Karaikudi, Tamil Nadu (Inde);

MODE D'ÉVALUATION

Afin de tirer profit de cette offre, l'étudiant devrait être sensible à la grande échelle, aux villes et aux territoires en projet ainsi que de montrer un attrait pour les cultures autres que la sienne et en particulier celles extra-européennes. Par ailleurs, il doit aussi et surtout être intéressé à des cours qui se construisent à partir d'une pratique de terrain (et non seulement à partir des sites web, des livres).

70% de la note relève du contrôle continu (présence au cours et participation) et 30 % de la présentation du travail personnel.

TRAVAUX REQUIS

Le travail demandé portera sur l'approfondissement ludique par chaque étudiant d'une question du cours à partir du croisement d'observations de terrain à Paris et d'une référence (par ex. un article). La forme demandée sera un court montage vidéo (1 min) et une fiche descriptive (A4).

Ce cours est dispensé en français.

Code : **MP0708**

Enseignants : G. BILLAUX

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL DE PROJET

ATELIER SONORE URBAIN

OBJECTIFS	Mettre les techniques électroacoustiques au service des moyens de représentation
CONTENU	Initiation à la prise de son, au montage et au mixage. Maîtriser les principes du relevé sonore urbain, acquérir les techniques sonores liées à l'image vidéo ou cinéma. En lien avec les cours de cinéma et le service audiovisuel.
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu 50%, examen final 50 % (réalisation d'un document sonore)
TRAVAUX REQUIS	Cours théoriques (théorie du signal, techniques) et pratiques (prise en main des appareils, exercices en situation).

Code : **MP0709**

Enseignants : S. WACHTER

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL DE PROJET

MOBILITÉS, VILLE, ARCHITECTURE

OBJECTIFS

La mobilité et le transport jouent un rôle croissant dans la structuration des métropoles contemporaines. Cet enseignement vise à présenter les modalités et enjeux de la prise en compte de la mobilité dans les conceptions et pratiques de l'architecture et de l'urbanisme.

CONTENU

Le cours propose une mise en perspective historique du rôle de la mobilité dans la formation des tissus urbains. Il souligne l'importance de la dimension des transports et des flux dans les approches de la ville et de l'architecture. Puis, les enjeux des déplacements urbains sont abordés à travers plusieurs angles : - leur rôle dans la planification urbaine (Plans de déplacement urbains, Schéma de cohérence territoriale), leur impact et prise en compte dans les opérations d'aménagement (tramways, boulevards urbains, projets urbains, éco-quartiers) et leur rôle dans le projet d'architecture (pôles d'échange, gares, parkings?). Ces approches sont complétées par une présentation des déterminants sociaux et géographiques de la mobilité urbaine et par son impact sur les phénomènes de métropolisation. Il se termine par un examen d'études de cas sur des initiatives prises par des villes en Europe pour conjuguer mobilité et développement durable.

MODE

D'ÉVALUATION

Dossier.

Code : **MP0710**

Coefficient de pondération : 0,15

Enseignants : A. TÜSCHER-DOCKIC

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL DE PROJET

ART ET ARCHITECTURE : L'ENJEU DES SCIENCES DE LA COGNITION

OBJECTIFS Développer la capacité d'analyser, évaluer et formuler des arguments philosophiques en s'attachant plus particulièrement aux relations que peut entretenir l'esthétique avec les développements récents des sciences cognitives. Nous examinerons notamment le rôle que la psychologie et les neurosciences peuvent jouer dans l'explication des arts et, partant, de l'expérience esthétique architecturale.

CONTENU Il s'agira, dans un premier temps, de proposer une introduction générale aux objectifs et aux méthodes interdisciplinaires des sciences cognitives via leur application dans l'explication de l'art et de l'expérience esthétique. Ensuite, les manières dont l'expérience esthétique est distinguée de l'expérience perceptive ordinaire dans la littérature philosophique traditionnelle et contemporaine seront exposées. Dans un troisième temps, la question de la naturalisation de l'esthétique - en tant que projet visant à étudier, expliquer et, si possible, résoudre les problèmes philosophiques traditionnels en termes de processus psychologiques naturels - sera évaluée au moyen de l'analyse conceptuelle philosophique. Nous discuterons notamment l'hypothèse de certains psychologues et neuroscientifiques selon laquelle les artistes sont des neurophysiologistes intuitifs dont les oeuvres révèlent une compréhension implicite du fonctionnement du cerveau humain. Enfin, la question des émotions sera abordée. En effet, un débat oppose les philosophes sur la question de l'existence d'émotions esthétiques irréductibles à d'autres émotions non spécifiquement esthétiques. Une question plus rarement posée dans le cadre de ce débat concerne l'existence éventuelle d'émotions (esthétiques ou non) intrinsèquement liées à l'expérience architecturale. Nous en examinerons les tenants et aboutissants.

Cours dispensé en français (autre langue de communication: anglais)

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu (présence active): 25%, travail personnel: 75%.

TRAVAUX REQUIS

Cet enseignement est dispensé en français sous forme de cours-séminaire. Une participation active de l'étudiant est demandée. Rendu en fin de semestre d'un travail écrit personnel (en français ou en anglais) en lien avec les notions abordées en cours.

Code : **MP0711**

Enseignants : D. HENRY

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL DE PROJET

PROJET ARCHITECTURAL ET CRITIQUE DE LA MODERNITÉ

OBJECTIFS	Domaine de production des connaissances et problématique : La philosophie ou plutôt la pensée moderne (tant structurale que phénoménologique) nous aidera à mieux discerner ce qu'il en est du faire de l'architecte, dans un contexte où la légitime obsession des possibles de la forme se substitue de plus en plus à l'obsession du nouveau - proliférations insensées des formes débouchant sur un vide sémantique. Nous aborderons dans ce cours l'architecture comme une discipline autonome mais perméable aux effets de la littérature, de la peinture ou de la philosophie.
CONTENU	Dans un premier temps, nous étudierons les théories modernes du sujet et leur contribution à la compréhension active de la production artistique, la fin des philosophies de l'Art, et la nécessité d'une ouverture critique (la suspicion épistémologique), ce que nous appelons - 'esthétiques critiques'. Donc, incursion dans la littérature : Baudelaire, Mallarmé, Proust? Donc incursion dans la philosophie : Merleau-Ponty, Lacan, Deleuze, Derrida? Donc incursion dans la peinture : Klee, Bacon? Nous insisterons particulièrement sur l'approche lacanienne du sujet, qui en opérant un radical déplacement de sens nous invite à relire l'espace pictural, littéraire et architectural, à partir de références qui demandent une ré-évaluation des outils conceptuels.
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu.
TRAVAUX REQUIS	Les cours magistraux apporteront aux étudiants la matière critique pour les aider à produire le sujet de leur mémoire. Notes de cours, plan et proposition du sujet de mémoire.
BIBLIOGRAPHIE	M. Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i> , <i>L'Œil et l'Esprit</i> , <i>le visible et l'invisible</i> , ed. Gallimard. T. Adorno, <i>Esthétique</i> , ed. Klincksieck. M. Heidegger, <i>Essais et conférences</i> , <i>Chemins qui ne mènent nulle part</i> , ed. Gallimard. G. Deleuze, <i>L'Anti-Oedipe</i> , <i>Mille-Plateaux</i> , ed. de Minuit, Francis Bacon - <i>La logique de la sensation</i> , ed. la différence. G. Didi-Huberman, <i>Ce que nous voyons, ce qui nous regarde</i> , ed. de Minuit. G. Didi-Huberman, <i>La Demeure, la souche - Apparentements de l'artiste</i> , ed. de Minuit. J. Derrida, <i>Marges de la Philosophie</i> , ed. de Minuit, J. Derrida, <i>La vérité en peinture</i> , ed. Champs Flammarion. J. Lacan, <i>Séminaire Encore</i> , livre XX, ed. Seuil.

Code : **MP0714**

Enseignants : F. NEUMAN

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL DE PROJET

STRUCTURES FLOTTANTES

OBJECTIFS	Acquisition des connaissances scientifiques spécifiques au projet de navire et plus généralement toute structure flottante.
CONTENU	Notion de finesse. Principe d'Archimède. Devis de masse - Stabilité. Théorie du navire : les grands équilibres.
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu
TRAVAUX REQUIS	Cet optionnel est destiné aux étudiants du projet architecture navale et aux étudiants qui seraient intéressés par la maîtrise des principes hydrostatiques de tout corps flottant. L'enseignement propose des cours théoriques et des exercices d'applications en relation avec le projet ou tout autre problématique apportée par l'étudiant.

Code : **MP0715**

Coefficient de pondération : 0,15

Enseignants : D. LACOMBE, B. WEBER

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL DE PROJET

USAGES DES ESPACES ET TRAVAIL DE CONCEPTION

OBJECTIFS

Le cours examine les présupposés, les notions et les théories sur lesquelles s'articulent les approches de la complexité des usages dans le travail de conception architecturale et urbaine. Il propose d'éclairer les conditions dans lesquelles ce travail peut devenir mode d'investigation portant sur les usages comme une dimension fondamentale de toute entreprise d'aménagement de l'espace.

CONTENU

Le cours partira d'une histoire critique des énoncés de concepteurs concernant leur approche des usages, en montrant l'impossibilité de réduire cette question en un corpus de doctrines. Par cette histoire particulière du travail de conception architecturale et urbaine et des théories correspondantes, le cours va insister sur des moments pendant lesquels de véritables programmes d'investigations centrés sur la question des usages se mettent en place, donnant lieu notamment à une production de dispositifs expérimentaux. Il s'agira d'interroger les contextes sociaux de production de ces dispositifs, pour comprendre dans quelles mesures les normes sociales en vigueur peuvent influencer le travail de l'architecte et sa compréhension des usages (effet du social sur la conception spatiale), mais aussi comment les idées, les représentations propres à l'architecte peuvent générer du changement social, en permettant des usages inédits (effet du spatial sur les pratiques sociales).

Par la restitution et l'analyse de processus de projet concrets et récents, le cours met en lumière les enjeux de développer une approche qui associe créativité et rigueur expérimentale dans un travail de conception qui sait se positionner face à des processus de production de l'espace architectural et urbain dont les acteurs sont multiples : commanditaires publics et privés, intervenants professionnels interprétant la demande sociale, puis usagers interprétant l'espace par leurs pratiques.

En débouchant sur l'approche critique de travaux récents, le cours met en lumière les enjeux de développer une approche qui associe créativité et rigueur expérimentale dans un travail de conception qui sait se positionner face aux processus de production de l'espace architectural et urbain dont les acteurs sont nombreux : commanditaires publics et privés, puis intervenants professionnels qui interprètent la demande sociale, et enfin utilisateurs qui interprètent l'espace par leurs pratiques. Il s'agit en particulier de théories et d'expérimentations autour des notions de :

- travail de conception d'architectures "génériques"
- travail de conception architecturale intégrant les notions de "service", de "ressource" et de "processus"
- la relation entre durabilité des espace et usages
- usages et travail de co-conception

Le cours se conclut ainsi par une interrogation des conditions changeantes dans lesquelles doit désormais s'inscrire une approche des usages par le travail de conception.

MODE D'ÉVALUATION

Dossier d'analyse fondé un travail d'observation des usages réels, un relevé ou une documentation concernant la disposition concrète des espaces et de leurs relations, et un recueil des énoncés du concepteur sur les usages attendus

TRAVAUX REQUIS

Les étudiants sont invités à mettre en relation les apports susmentionnés avec des études de cas. Chaque étudiant devra choisir un exemple, à partir duquel il entreprendra un travail de confrontation de l'espace tel qu'il est conçu par les architectes, avec la réalité de l'espace tel qu'il est vécu et utilisé par ses destinataires. Sera demandé un dossier d'analyse fondé un travail d'observation des usages réels, un relevé ou une documentation concernant la disposition concrète des espaces et de leurs relations, et un recueil et l'analyse critique des énoncés du concepteur concernant les usages attendus.

Code : **MP0717**

Enseignants : P. DEHAN

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

OPTIONNEL DE PROJET PATRIMOINE(S) ET MUTATIONS

OBJECTIFS

Introduction à la notion de patrimoine et à l'évolution du concept. Présentation des instruments de protection, des types de mutations, et des formes d'interventions. Réflexion sur les enjeux liés à la mutation et à la gestion des patrimoines bâtis, que ce soit sur les plans culturels, fonctionnels, urbains et écologiques. Constitution d'un corpus culturel, conceptuel et technique en tant que support pour le projet. Appréhension des métiers et marchés liés aux questions patrimoniales.

Cet enseignement prépare aux projets sur le patrimoine, aux métiers liés au patrimoine (programmation, gestion, ...)

CONTENU

Patrimoines, historique, architectural et immobilier : dimensions culturelles, urbaines, immobilières et écologiques.

Typologies : le grand patrimoine reconnu, le grand patrimoine méconnu, le patrimoine banal, le patrimoine ordinaire

Types de mutations : mutations fonctionnelles ; reconversion ; mutations sociales ; réhabilitation mise aux normes ; mutations écologiques ; adaptation du bâti.

Enjeux : mémoriels ; culturels et touristiques ; urbains ; économique-fonctionnels ; écologiques

Patrimoine et monuments historiques : Naissance et évolution d'un concept : Riegl, Viollet-le-Duc, Boito, Choay, la Charte de Venise, ...

Mémoire et patrimoine : Nora, Corboz, Morisset,

Extension du concept : temporelle, fonctionnelle, spatiale (urbain, paysages...).

Outils juridiques de la patrimonialisation

- Locaux : Secteurs sauvegardés, AVAP (ex ZPPAUP), listes patrimoniales des PLU..

- Nationaux : Inventaire des Monuments historiques et inventaire supplémentaire, Lois Montagne et Littoral, parcs Naturels...

- Internationaux : classements Unesco, ...

Acteurs méthode et outils d'intervention

Etudes historiques, diagnostics techniques, études amont, faisabilités et scénarios de mutations, schémas directeurs, optimisation d'actifs immobiliers...

Concepts d'interventions : conservation, restauration, reconversion, réhabilitation, entretien, Opah, démarches urbaines.

Construire dans le construit : Techniques de restauration, Techniques de réhabilitation, Réhabilitations durables, Gestion des grands patrimoines.

Exemples de pratiques :

- Valorisation de monuments historiques

- Reconversions du patrimoine industriel

- Réhabilitation du patrimoine moderne

- Mutation du patrimoine banal

- Adaptation du patrimoine ordinaire

- Gestion d'actifs immobiliers

- Politique des grands gestionnaires

Capacité d'accueil: 50 étudiants de M1 + 24 étudiants inscrits dans le projet de M2 P921

Langue du cours; français

Langues de communication: anglais, espagnol, italien

MODE D'ÉVALUATION

Examen sur le cours (QCM + questions ouvertes) 60 %, fiche de lecture 10%, petit article d'analyse critique sur une étude de cas (30%)

TRAVAUX REQUIS

Cours magistral + suivi du choix livre (fiche lecture) et rédaction d'un petit article critique.

Code : **CT703**
Enseignants : J-P. RIGAUD

Coefficient de pondération : 0,5
Nbre d'heures / CM : 49
Caractère : obligatoire au choix

CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION **LUMIÈRE ET ACOUSTIQUE ARCHITECTURALES**

OBJECTIFS	- Ce cours est basé sur l'observation des ambiances lumineuses et sonores lors de visites sont qui programmées le jeudi à partir de 10 h 30 . - Enrichir l'apprentissage du projet par l'approche de la lumière (naturelle et artificielle) et de l'acoustique dans l'appréhension et la conception du volume, de -l'objet dans le volume et du volume dans son environnement urbain ou paysager. - Familiariser les étudiants à utiliser les éléments constitutifs du projet (matériaux, couleurs, surfaces, volumes, pleins/vides, ouvertures, masques) en interface avec la lumière et l'acoustique.
CONTENU	- Compréhension de la lumière et de l'acoustique par cours magistraux (paramètres d'ambiance, définition des besoins, couleurs et matériaux, réglementations). - Visites commentées de sites significatifs et études de cas réels en situation par l'expérimentation et l'observation critique, compléments indispensables à l'approche théorique. - Interventions de professionnels lumière et acoustique pour une approche pragmatique des thématiques et se familiariser avec les attentes d'une maîtrise d'ouvrage.
MODE D'ÉVALUATION	- Contrôle continu : 70% (participation aux visites et aux TD) - Exercice final : 30%.
TRAVAUX REQUIS	En alternance : - dans les murs : cours, rencontres avec des professionnels, présentation et suivi/correction des dossiers d'étudiants. - hors les murs : visites de sites obligatoires, rencontres avec des professionnels. - dossiers d'observations et d'analyse personnelles (études de cas significatifs, situations lumineuses diurnes et nocturnes, photos sonores...) à élaborer par chaque étudiant suite aux visites et rencontres effectuées hors les murs.

Code : **CT704**
Enseignants : V. POIRIER, A. ROLL

Coefficient de pondération : 0,5
Nbre d'heures / CM : 49
Caractère : obligatoire au choix

CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION TECHNOLOGIE ET ÉDIFICATION

OBJECTIFS	En prenant en considération les liens directs entre conception et réalisation du projet , cet enseignement propose par la découverte du processus d'édification, des systèmes d'acteurs et de production : - d'acquérir une méthodologie pour le choix de systèmes constructifs en fonctions des différents types de contraintes observées et analysées en phase réalisation. - de s'approprier le champ des techniques et de la maîtrise du chantier. Ce cours alterne visites thématiques de chantiers, cours magistraux et travaux dirigés.
CONTENU	Le cours s'articule autour des thèmes suivants : # La réalisation du projet dans le processus de construction : - Rappel et analyse des différentes missions de maîtrise d'oeuvre, des études préalables jusqu'à l'achèvement de l'opération. - La ' perméabilité ' des différentes étapes, leurs interactions et leurs limites. # Les choix des modes constructifs / Préparation de chantier : - Outils et modes opératoires en phase Infrastructure, superstructure et second oeuvre. - Modes constructifs / Critères de choix. - Planification et travaux # L'organisation et le déroulement du chantier (les différents intervenants, le suivi du chantier).
MODE D'ÉVALUATION	- Rendu d'un dossier à la fin du semestre : élaboration d'un mémoire technique, intégrant les problématiques de 'chantier' pour la définition et le choix des procédés constructifs, à partir d'une étude de cas (projet antérieur de l'étudiant, ou proposition de l'enseignant). - Présence et participation aux Travaux Dirigés (analyse de plans d'exécution, élaboration d'un planning). - Présence aux visites de chantier. Contrôle continu (participation aux visites de chantier et aux TD) : 50% et dossier final : 50%.
TRAVAUX REQUIS	- Cours magistraux (7 séances) / effectif complet - Visites de chantier (3 visites par étudiants et par demi-effectif) en alternance avec des travaux dirigés (7 séances de 4 h en demi- effectifs) - Suivi et évaluation du dossier (3 séances)

Code : **CT705**

Enseignants : P. ALLUIN

Coefficient de pondération : 0,5

Nbre d'heures / CM : 49

Caractère : obligatoire au choix

CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION

ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION

OBJECTIFS	Acquérir les notions de base de l'économie de la construction : description, quantification et méthodes d'estimation en phases travaux.
CONTENU	Les principes de description d'un projet, la quantification des ouvrages, l'allotissement, la formation d'un prix de vente, l'étude de prix et la variation des prix.
MODE D'ÉVALUATION	Examen final, exercice d'application et contrôle continu
TRAVAUX REQUIS	Cours et exercices d'application: description d'une partie d'ouvrage, étude d'un prix unitaire, pratique de l'analyse d'offre

Code : **CT706**
Enseignants : J-M. COGET

Coefficient de pondération : 0,5
Nbre d'heures / CM : 49
Caractère : obligatoire au choix

CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION **ARCHITECTURE, ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE**

OBJECTIFS	L'objectif du séminaire est de confronter l'architecture aux regards croisés de l'économie et de l'écologie, aux différentes échelles qui vont du local au global : le projet, l'agence d'architecture, une entreprise (l'entreprise de BTP), un secteur d'activité (le secteur BTP), une ville (Venise des origines à nos jours), un pays (la France) et la planète.
CONTENU	Exposés, projection de vidéos, diaporama suivi de débats avec les étudiants 1) La planète (l'acte de bâtir et le rapport à la nature au c?ur du développement de l'espèce humaine, le regard des sciences humaines, de l'anthropologie à l'économie, qualification et quantification des coûts environnementaux.) 2) La France (démographie et territoire, la part du logement dans la dépense des ménages, les impacts environnementaux du développement économique) 3) La ville (le rapport à l'environnement au c?ur de l'identité des villes, aux origines de Venise, un défi à l'environnement, Carlo Scarpa, un architecte, la main d'uvre et la matière) 4) Un secteur d'activité (les secteurs d'activités dans l'économie nationale, le secteur BTP, le secteur BTP et métiers de la construction) 5) Les Entreprise de Construction (logique capitalistique et gestion des aléas, les prescripteurs entre industriels et entrepreneurs, le chantier et les centres de décisions) 6) l'agence d'architecture (prestation de services et prescription, 7) le projet (le programme, les études, la sécurité des biens et des personnes et la mesure des risques environnementaux, coûts économiques et écologiques externes)
MODE D'ÉVALUATION	Le contrôle des connaissance sera établi sur la base de la présence au cours, qualité de la participation orale et des notes prises en cours, (50%) et sur l'évaluation du mémoire individuel (50%).
TRAVAUX REQUIS	Dès la séance inaugurale, chaque étudiant se voit alloué un thème de mémoire consacré à l'étude de la production et des usages d'un matériau de son choix dans un pays de son choix. Le mémoire prendra la forme d'un rapport original de 20 à 30 pages dactylographiées, non comptées les illustrations. Langue du cours : français Langue de communication: anglais, allemand et italien

Code : **CT710**
Enseignants : M. LOPEZ-DIAZ

Coefficient de pondération : 0,5
Nbre d'heures / CM : 49
Caractère : obligatoire au choix

CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION

RÉHABILITATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIFS

1. INTRODUCTION France : 32 millions de logements existants à réhabiliter en fonction des besoins actuels de confort et de la prise de conscience des enjeux environnementaux , sociaux et économiques que 370 000 mises en chantier pour l'ensemble de 2011,
 - la réhabilitation et un entretien régulier des bâtiments à la place de la déconstruction (quand cela est faisable) permettent de réduire de façon très importante la consommation de matières premières et particulièrement de l'énergie
 - un bon diagnostic constitue la clé d'une bonne réhabilitation
 - un diagnostic ne peut pas se limiter aux dysfonctionnement et aux pathologies, il doit d'abord mettre en avant les qualités des bâtiments à préserver ainsi que leurs possibilités d'évolutions en s'inscrivant dans une démarche soutenable
 - la réhabilitation constitue un marché important pour nos futurs architectes qui se révèle bien plus complexe que celui du neuf
2. OBJECTIFS
 - intégrer la notion de développement durable dans le processus de réhabilitation
 - être capable d'établir un diagnostic élargie des dysfonctionnements et des opportunités..., un diagnostic qui prenne compte entre autres l'interaction avec le site, la forme sociale d'occupation, les enjeux techniques en fonction du type d'administration (copropriétés, propriétaires occupants? locataires?), les possibilités économiques, la valeur culturelle, patrimoniale, les réglementations actuelles en prenant compte de leur possibles évolutions. Il s'agit de pouvoir réfléchir à court, moyen et long terme.
 - pouvoir choisir les techniques d'intervention en fonction de chaque typologie et modes de gestion.
 - s'approprier d'une méthodologie de diagnostic, pour une action transversale basée sur des choix hiérarchisés multicritères
 - les futurs architectes doivent acquérir une méthodologie d'analyse et en même temps avoir une claire conscience des limites de leurs interventions, en sachant à quelle type d'expertise faire recours cas par cas.

CONTENU

3. CONTENU SOMMAIRE DES COURS MAGISTRAUX :
 - introduction à la problématique de la réhabilitation: les grands enjeux de la réhabilitation, sociaux environnementaux, économiques
 - les différentes étapes d'un processus de réhabilitation. Place du diagnostic dans chaque une d'elles.
 - objectifs de la maîtrise d'ouvrage: limites du diagnostic
 - identification typologique
 - diagnostic : pathologies dues à une mauvaise conception d'origine ? à une réhabilitation inadéquate ? à un défaut de qualité des matériaux ? d'une mauvaise mise en place ?
 - diagnostics d'opportunités: ex. récupération d'eau de pluie? apports solaires passifs...
 - diagnostics sécurité: exemple sécurité incendie, électricité,
 - diagnostic santé: exemple le radon et la ventilation, acoustique, humidité, lumière naturelle, accessibilité
 - diagnostics techniques exemple diagnostique structurel, santé du bâtiment: mûres, insectes, humidité?
 - diagnostic des consommations ?
 - diagnostic architectural: utilisation des espaces?analyse de l'occupation sociale et fonctionnelle
 - rapport final avec des préconisations d'interventions hiérarchisés et des apports permettant la ré formulation du programme. Intégrer la réglementation

MODE D'ÉVALUATION

Rendu final :
Dossier axé sur les diagnostics du bâtiment étudié + contrôle oral sur la compréhension des enjeux de la réhabilitation et les étapes du diagnostic.

TRAVAUX REQUIS

50% de cours magistraux et 50% de TD. Les TD se font sur un bâtiment 'réel' à réhabiliter. Les étudiants analysent pas par pas le bâtiment en fonction des différentes étapes du diagnostic. Visites de chantiers.
Travaux dirigés : élaboration de différents diagnostics.

Code : **CT711**
 Enseignants : D. HAMANI

Coefficient de pondération : 0,5
 Nbre d'heures / CM : 49
 Caractère : obligatoire au choix

CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION

SIMULATION ET ÉVALUATION DES AMBIANCES THERMIQUES

OBJECTIFS

Cet enseignement vise à initier les étudiants aux outils numériques d'évaluation et de simulation propres aux besoins des architectes dans les domaines des ambiances thermiques. Notre objectif est de renforcer la notion de conception raisonnée et, de faire comprendre aux étudiants, que l'utilisation des outils de simulation des ambiances thermiques doit s'articuler autour du projet architectural en phase de conception. L'objectif de cet enseignement consiste à intégrer et à expérimenter les outils informatiques de simulation thermiques en phase de conception architecturale. Cela permettra à l'étudiant de tester l'efficacité des options architecturales choisies en relation avec son projet inscrit dans son environnement. Il ne s'agit pas ici de faire de l'étudiant (futur architecte) un pseudo-ingénieur en voulant tout calculer car nous pensons que ce n'est pas son rôle, mais de se placer dans la posture de l'architecte confronté à l'évaluation précoce de l'impact de ces choix conceptuels, morphologiques et techniques.

CONTENU

Le cours s'articule autour des thèmes suivants :

1. Stratégies d'économie d'énergie dans le bâtiment
 - Rappel des notions de base de la thermique.
 - Principe de conception bioclimatique : stratégie du chaud l'hiver et du froid l'été.
 - Performances thermiques des matériaux (inertie, isolation, etc.).
 - Présentation de projets architecturaux BBC et Passif.
2. Simulation Thermique Dynamique (STD)
 - Simulation thermique dynamique en phase de conception ou de réhabilitation.
 - Optimisation des besoins énergétiques en fonction de la composition de l'enveloppe.
 - Principe de fonctionnement des outils de STD (CodyBa, Pleiades Comfie, TRNSYS, etc.).
3. Etude de cas en simulation thermique dynamique avec "Pleiades Comfie"
 - Définition du modèle de bâtiment.
 - Elaboration des stratégies constructives cohérentes relatives aux ambiances thermiques par rapport aux choix architecturaux (morphologie, matériaux, surfaces vitrées, etc.).
 - Simulation des ambiances thermiques grâce aux expérimentations informatiques sur des maquettes numériques.
 - Analyse et interprétation des résultats.
 - Optimisation du cas d'étude suivant : la stratégie du chaud l'hiver et du froid l'été.
4. Mini projet personnel :

Il s'agit d'une recherche personnelle sur un cas d'étude d'évaluation précoce thermique, impliquant d'éventuelles modifications du projet en fonction des résultats obtenus.

MODE D'ÉVALUATION

Exercices et mini projet personnel en utilisant des logiciels de CAO et de simulation des ambiances thermiques. Contrôle continu 50% et rendu d'un travail personnel 50%.

L'enseignement est dispensé sous forme de cours magistral de 1h30 et de travaux dirigés de 2h hebdomadaires en salle informatique.

Code : **CT712**

Coefficient de pondération : 0,5

Enseignants : B. BAZIN, G. VERYN FORRER

Nbre d'heures / CM : 49

Caractère : obligatoire au choix

CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION

LA STRUCTURE DES FORMES COURBES, COQUES ET TOILES TENDUES

OBJECTIFS	Cet enseignement reprend les bases de statique et de résistance des matériaux acquises en licence et les approfondit autour d'exemples concrets notamment tirés de l'architecture navale. Les étudiants s'initieront à l'utilisation d'outils de modélisation paramétrique et de calcul structurel.
CONTENU	A-Rappels de Mathématiques et Géométrie. B-Statique et RDM 1) Principe Fondamental de la Statique, Équilibre des forces et moments. 2) Résistance des matériaux, généralités. 3) Déformation, Notion d'inertie et de raideur. 4) Tension, Cisaillement, Flexion, Torsion et Flambement. 5) Cas de charge et réglementations. C-Modélisation paramétrique (Utilisation des logiciels Rhino et Grasshopper + Karamba) 1) Principes généraux et éléments de méthode 2) Le Logigramme : intégration des contraintes de forme, structure, fabrication, etc. 3) Optimisation géométrique et optimisation matière 4) D'autres possibilités de l'optimisation paramétrique...
MODE D'ÉVALUATION	Exercices - Fichiers informatiques - Devoir Surveillé (QCM)
TRAVAUX REQUIS	3.5 h Hebdomadaire, 1.5h de cours et 2 h de TD sous forme de suivi individuel et collectif, pendant 14 séances, soient = 49 h. Le support de cours sera fourni chaque semaine sous forme de pdf.

Code : **CT713**
Enseignants : Y. MAHIEU, Y. GUICHARD

Coefficient de pondération : 0,5
Nbre d'heures / CM : 49
Caractère : obligatoire au choix

CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION STRUCTURES LÉGÈRES/ CONCEPTION - FABRICATION

OBJECTIFS

Si tout le monde est aujourd'hui d'accord pour ne pas dilapider les ressources, la réponse courante qui a tendance à occulter les autres consiste à utiliser des matières renouvelables. Pourtant, le fait d'utiliser le minimum de matière est également un élément de réponse.

L'objectif essentiel de cet enseignement est d'instruire les rapports entre structure et forme, dans une optique minimaliste du point de vue de la matière -ce minimalisme de la matière n'implique pas un minimalisme formel.

Le second objectif est lié aux expériences proposées pour in fine appréhender la complexité des rapports entre structure et forme.

CONTENU

S'agissant de s'intéresser d'une part aux équilibres internes et externes du corps (via la biomécanique, l'acroyoga...) et d'autre part aux modes de fonctionnements structurels d'installations artistiques, il est attendu que les étudiants prennent conscience qu'il y a lieu de considérer l'étude des structures comme non seulement nécessaire pour la conception des bâtiments, mais également comme un accès à la compréhension du monde nous entoure et de notre propre corps...

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité de l'enseignement de Morphologie structurale dispensé en L1 et de l'OT18 proposé en L2.

Partie 1 : Corps & structures

Environ 6 séances seront dédiées à des expérimentations mettant en jeu le corps.

-Yoga, acroyoga, structures mixtes (corps + toile, bambous, cordes ...)

Un professeur d'acroyoga (Yohann Guichard) encadrera ces séances avec Yves Mahieu.

En lien avec ces expérimentations, des cours seront donnés concernant les thèmes suivants :

- Les degrés de liberté
- Les toiles et les coques
- La Tenségrité en art et en architecture
- La Tenségrité comme modèle en biomécanique

Les 2 premières séances seront guidées, les suivantes encadrées, mais offertes à l'initiative des étudiants qui présenteront une réalisation originale lors de la dernière séance.

Partie 2 : Art & structures

Environ 6 séances seront dédiées à des expérimentations aboutissant à une installation.

Pour 1 ou 2 de ces séances, il est prévu l'intervention d'1 ou plusieurs artistes comme suit :

- 1h de présentation son travail
- 2h30 d'un mini workshop à l'initiative de l'artiste

Les séances suivantes encadrées par Yves Mahieu sont offertes à l'initiative des étudiants qui présenteront in fine une installation originale.

La dernière séance permettra aux étudiants de rendre compte de leur travail avec la présentation d'un film et de planches analysant les modes de fonctionnement structuraux de leurs réalisations.

Exemple : <https://www.youtube.com/watch?v=gwxTgiV7oJw>

MODE D'ÉVALUATION

Participation : 50%

Examen final : présentation d'un dossier et d'un film 50%

TRAVAUX REQUIS

- Conception & réalisation d'une structure statique ou dynamique utilisant des corps.
- Conception & réalisation d'une installation statique ou dynamique mettant en œuvre une structure optimisée.
- Analyse structurelle des réalisations (dossiers et films).

Bibliographie : Graham Scarr : Biotenségrité -La base structurelle de la vie.

Code : **CT716**

Coefficient de pondération : 0,5

Enseignants : M. LEYRAL, F. MARTINET

Nbre d'heures / CM : 49

Caractère : obligatoire au choix

CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION **SCULPTURE TECTONIQUE**

OBJECTIFS

Le cours simule la réalité du développement d'un projet de sa conception à son exécution. Ainsi les étudiants passeront par les phases de conception usuelles (ESQ, APS, APD, PRO), travailleront en équipe en se répartissant les rôles des différents intervenants dans les projets de génie civil (architecte, ingénieur structure, économiste, constructeur) et devront se confronter aux mêmes contraintes qu'un architecte praticien (budget, planning et autorisations).

CONTENU

ST1-C1 – Présentation CT / Cours : Les phases de la réalisation
ST1-C2 – Correction ESQ / Cours : Références pour le projet
ST1-C3 – Correction ESQ / Intervention des lauréats 2015 de HelloWood
ST1-C4 – Rendu ESQ / Intervention d'un enseignant de workshop bois d'une autre école
ST1-C5 – Correction AVP / Cours : le matériau bois
ST1-C6 – Correction AVP / Intervention d'un expert de la conception en bois
ST1-C7 – Rendu AVP / Le contreventement des structures bois
ST1-C8 – Correction PRO / Cours : les assemblages bois
ST1-C9 – Correction PRO / Intervention charpentier du lycée Franklin - Construction bois : la charpente
ST1-C10 – Rendu PRO / Intervention : les lauréats des concours Sculpture Tectonique précédents
ST1-C11 – Correction DCE / Cours : utilisation de Grasshopper et de Karamba pour la structure
ST1-C12 – Correction DCE / Cours : le dimensionnement de la charpente bois à l'EC5
ST1-C13 – Correction DCE / Cours : la conception des plans d'exécution
ST1-C14 – Rendu DCE / Jury final

MODE

D'ÉVALUATION

La validation du CT porte sur :
- les résultats des rendus du projet
- L'implication personnelle dans la phase d'élaboration et de réalisation du projet
- L'implication personnelle dans la phase de déconstruction et de construction

TRAVAUX REQUIS

Le semestre est constitué de 14 séances de 3h30, elle-même décomposée en 1h30 de cours et 2h de travaux encadrés.

Langue du cours : français.
Langues de communication : anglais, espagnol, italien.

Code : **TR701**

Enseignants : P. HANNEQUIN, P. VERITE

Coefficient de pondération : 0,5

Nbre d'heures / CM : 28

Nbre d'heures / TD : 21

Caractère : obligatoire au choix

TECHNIQUES ET REPRÉSENTATION

INITIATION AU DESIGN (ARCHI NAVALE, OBJET...)

OBJECTIFS

A partir d'une problématique choisie par l'étudiant (propre à un groupe de projet) ou un thème proposé par l'enseignant (voilier), l'objectif à travers le monde de l'objet par rapport à l'architecture, est de pouvoir critiquer sa démarche (croisées des champs, rapport d'échelles) en amont de la mise en forme et de pouvoir ensuite utiliser des outils adaptés au projet et à la maîtrise des formes courbes (le plan de forme utilisé en architecture navale par exemple).

CONTENU

Il s'agira de renforcer la démarche personnelle et d'apporter des capacités de mise en forme (maîtrise des outils littéraires, graphiques et informatiques).
-Cours sur l'histoire du design (périodes, mouvements) et son rapport à l'architecture.
-initiation et approfondissement d'un modèleur 3d (rhinocéros) comme outil pertinent dans la maîtrise de la conception: Travail sur des objets types (se familiariser avec les formes courbes) avant d'aborder le projet.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu ; 50%
Travail de recherche sur un designer ou mouvement (dossier A4)
examen final sous forme de rendu de projet

TRAVAUX REQUIS

- Écrits
- Croquis
- Mise en forme 3D

Code : **TR702**

Enseignants : J. BERGNA, A. RAYNAUD

Coefficient de pondération : 0,5

Nbre d'heures / CM : 28

Nbre d'heures / TD : 21

Caractère : obligatoire au choix

TECHNIQUES ET REPRÉSENTATION

LA MAQUETTE POUR CONCEVOIR

OBJECTIFS	Cet enseignement a pour objectif de marquer notre volonté de réhabiliter le travail de la main dans la représentation du Projet d'Architecture. Il permet d'approprier la matière pour qu'elle exprime un concept spatial, voilà notre inclination.
CONTENU	A travers la réalisation de maquettes, nous aborderons des échelles, des techniques et des matériaux différents. Ces réalisations montreront tout leur potentiel pédagogique en obligeant l'étudiant à opérer une synthèse entre plan, coupe et élévation, en développant chez lui un sens de la structure, en l'incitant à adopter une stratégie dans le choix d'un mode opératoire, à maîtriser tout un outillage spécifique, à développer une sensibilité au pouvoir évocateur d'une matière pour simuler un matériau, bref à prendre conscience, par la mise en scène globale du projet, de la cohérence du parti architectural sous-jacent.
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu.
TRAVAUX REQUIS	Les étudiants travailleront en équipes ou individuellement suivant les 3 ou 4 sujets choisis.

Code : **TR703**

Enseignants : L. MARIANI, A. MORAND

Coefficient de pondération : 0,5

Nbre d'heures / CM : 28

Nbre d'heures / TD : 21

Caractère : obligatoire au choix

TECHNIQUES ET REPRÉSENTATION

MODÉLISATION ET RESTITUTION DE L'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Offrir une approche approfondie de l'informatique graphique, c'est à dire acquérir une maîtrise suffisante de l'outil informatique pour pouvoir laisser libre cours à son imagination. L'ordinateur n'est pas réducteur des formes et de la géométrie parce qu'il n'emploie que des primitives graphiques, c'est un usage superficiel de ses possibilités qui entraîne souvent cette réduction.

CONTENU

1/ panorama sur le matériel informatique

Description des composantes matérielles des systèmes graphiques les moyens d'entrée : souris, tablettes scanners, caméras moyens de sortie (écrans, table traçante, imprimante laser, photo, vidéo...).

2/ initiation aux techniques 2D

La majeure partie de ce certificat vise à faire acquérir aux étudiants une pratique 'correcte' de la modélisation de l'architecture sur ordinateur.

Cette expérience est basée essentiellement sur la pratique et sera accompagnée d'exposés sur les méthodes d'organisation et de gestion informatique de grands projets.

3/ projet personnel

C'est à travers le choix et la modélisation complète d'un projet personnel que les étudiants pourront tester les limites des logiciels et des outils de représentation informatique.

Une première étape consistera à réunir les documents permettant la saisie des formes géométriques du projet.

Cette étape comportera une recherche de plans dans les archives de l'architecture et si nécessaire un relevé sur le terrain.

Ensuite, après une formation de base aux techniques de la 3D, on testera des outils de modélisation et d'animation spécifiques à l'architecture.

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 100%

TRAVAUX

REQUIS

Cours magistraux et TD :

1/ panorama sur le matériel informatique;

2/ initiation aux techniques 2D ;

3/ projet personnel.

Code : **TR708**

Enseignants : H. JEZEQUEL

Coefficient de pondération : 0,5

Nbre d'heures / CM : 28

Nbre d'heures / TD : 21

Caractère : obligatoire au choix

TECHNIQUES ET REPRÉSENTATION

OPTION PHOTO

OBJECTIFS

Cet enseignement propose d'acquérir les connaissances essentielles pour la pratique de la photographie. Mais la technique n'est pas un but en soi et doit permettre à l'étudiant de faire à partir de là, ses choix afin de construire son propre regard et de produire ses images. La pédagogie est axée sur des exercices pratiques qui permettent à l'étudiant d'acquérir une autonomie et une aisance technique suffisante dans la réalisation de ces projets photographiques et de développer sa propre critique face aux flux d'images auquel il est soumis.

CONTENU

L'enseignement de la photographie repose sur trois axes :

1- Acquisition d'une technique photographique sur les bases de la technique argentique (en noir et blanc) et du traitement de l'image en photographie numérique.

L'apprentissage de la technique et de ses usages doit viser une approche qualitative, qu'il s'agisse de travailler avec la technologie du numérique ou celle de l'argentique.

2- Découverte de l'histoire de la photographie depuis le XIXe siècle jusqu'aux pratiques contemporaines par le biais de courts exposés.

La photographie se situant, par nature, à la croisée des chemins permettra à l'étudiant de s'ouvrir à l'interdisciplinarité tant au niveau des médiums que des idées (histoire, politique, esthétique) et des sciences (sociologie, géographie, etc.).

3- Atelier, travaux dirigés. Durant le cours, l'étudiant est amené à réaliser des exercices, faire des expérimentations ou présenter un court exposé (lecture d'image ou monographie de photographes ou artistes utilisant la photographie)

MODE D'ÉVALUATION

- Contrôle continu : 50% - contrôle terminal : 50%

TRAVAUX REQUIS

Les cours ont lieu chaque semaine à l'atelier photo ou sur des lieux de rendez-vous extra-muros.

1- Exercices continus durant le cours

2- L'étudiant développe un projet personnel en utilisant la technique qui lui convient le mieux, et présente ce travail sous forme de tirages originaux (exposition), livre-objet ou projection.

Il est recommandé à l'étudiant d'apporter, dès le premier cours, son propre matériel photographique argentique et /ou numérique.

Code : **TR710**
 Enseignants : F. COUSSON

Coefficient de pondération : 0,5
 Nbre d'heures / CM : 28
 Nbre d'heures / TD : 21
 Caractère : obligatoire au choix

TECHNIQUES ET REPRÉSENTATION

UNE MAQUETTE NUMÉRIQUE URBAINE AU SERVICE DE L'ARCHITECTE

OBJECTIFS

- Thématiques

La présentation d'un projet de construction mobilise inévitablement l'outil informatique pour convaincre facilement et rapidement les décideurs.

Ainsi, la Réalité Virtuelle permet aujourd'hui de simuler la visite d'un bâtiment (avant même sa construction) voire d'interagir avec certains éléments qui le composent.

Pourtant, cette approche porte en elle toute la problématique du domaine : rendre réaliste ce qui n'existe pas encore dans un environnement qui est.

- Réalité virtuelle ou réelle virtualité

Malgré les études publiées ces dernières années sur le virtuel, il semble qu'il subsiste, quant au mot, des questions d'ordre sémantique, et quant au concept, des difficultés d'ordre épistémologique.

Ces questions et ses difficultés sont liées aux rapports complexes qu'entretiennent la chose virtuelle, d'une part, le virtuel d'autre part, avec l'actuel et le non-actuel. Virtuel était un adjectif.

En quelques années, l'épithète a enflé au point de devenir un substantif. À la fin des années 80, on s'est mis à parler d'images virtuelles, puis d'objets virtuels, puis d'agents virtuels.

Ceux-ci, par leur nombre et leur complexité augmentant, se sont mis à peupler des environnements virtuels, voire des mondes virtuels.

Par la suite, l'expression équivoque de réalité virtuelle s'est répandue et aujourd'hui, on parle du virtuel comme on dit le réel.

Le mot de virtuel qualifiait une forme, il désigne aujourd'hui une substance. Le virtuel était la modalité de la chose en puissance, il devient celle de la chose en acte.

En un mot, le virtuel s'est actualisé, le virtuel est devenu actuel.

- Architecture présentée ou représentation d'une architecture

Quelque soit l'échelle de l'architecture sur laquelle on travaille la problématique reste la même :

La représentation du virtuel vers une représentation du réel, l'imaginaire devient alors une construction concrète, une maquette, un prototype, une image, ou bien le contraire, la représentation de l'existant vers un monde représenté, et là, le construit devient alors potentiel, conditionnel, représenté.

Pour accroître le réalisme de l'expérience immersive, plusieurs facteurs doivent être pris en compte tout au long du processus de construction d'un environnement virtuel.

Outre la qualité des phases de modélisation, d'habillage et d'éclairage d'une scène, il est également nécessaire d'identifier dès le début les aspects dynamiques et réactifs de l'environnement virtuel.

C'est par l'étude urbaine d'un site et la réalisation d'un projet architectural dans celui-ci, que cette problématique sera énoncée et traitée.

CONTENU

- Reconstruction des données. Il s'agit tout d'abord de reconstruire la ville (villes, quartiers, bâtiments ?), au travers une démarche d'analyse urbaine.

Celle-ci se fait avec tout le groupe d'étudiant et avec un travail individuel.

La lecture de la ville se fait alors en plans, coupes, façades sur un outil de CAO/DAO à l'aide d'images numérisées (plan ou photos, photo aériennes ?) et de données vectorielles (cadastre au format DWG, DXF, données SIG).

Les données historiques subissent le même traitement. L'ensemble mis en commun constitue une base de données sur la ville disponible à chaque étudiant.

Chacun en fait une synthèse dans un format numérique compatible pour tous (format PDF).

Vient alors la reconstruction en 3D de la ville : Tout commence avec l'étude des principes de saisie informatique en vue d'une lecture de la ville sur écran en 3 dimensions et en temps réel.

L'apprentissage de logiciels adaptés, de mode d'interprétation informatique du réel, des fondements de la réalité virtuelle côtoie alors la mise en forme de la ville.

Code : **TR712**

Enseignants : D. BEAUTEMS, D. HAMANI

Coefficient de pondération : 0,5

Nbre d'heures / CM : 28

Nbre d'heures / TD : 21

Caractère : obligatoire au choix

TECHNIQUES ET REPRÉSENTATION **PRATIQUES DE RELEVÉ ARCHITECTURAL**

OBJECTIFS

Dans la démarche de restitution de l'existant, nous sommes souvent confrontés à des problèmes qui sont liés aux pratiques du relevé et de la représentation en architecture. A travers l'apprentissage et l'exercice des différentes techniques de relevé, l'objectif est d'analyser, restituer et représenter un édifice existant et de mettre en valeur son intérêt patrimonial ou singulier. De manière concrète, il s'agit de confronter les techniques manuelles (dessin, croquis,..) et numériques utilisées dans le relevé architectural (théodolite, Photomodélisation, laser-scanner 3D) mais aussi de réfléchir à leurs utilisations pour la restitution des bâtiments et des monuments.

CONTENU

Nous souhaitons enseigner aux étudiants les différentes pratiques du relevé pour la restitution patrimoniale qui fait intervenir l'ensemble des connaissances de différents champs disciplinaires. Dans la pratique, cela consiste à effectuer le relevé de bâtiments ou de monuments historiques à l'aide des techniques manuelles et numériques, puis à produire différents types de représentations et rendus avec des niveaux de détails différents.

En prenant en considération les liens directs qui existent entre le relevé et la restitution du projet architectural, cet enseignement tente de :

- Expérimenter et maîtriser les pratiques de relevé architectural.
- Récupérer des informations permettant de restituer manuellement et numériquement le bâtiment étudié.
- Produire différents types de représentations du bâtiment : plans, façades, coupes, modèle 3D et détails.

CONTENU

Dans cet enseignement, nous abordons les différentes techniques de relevé architectural :

- manuel ;
- topographique à l'aide du théodolite ;
- photomodélisation ;
- scanner 3D.

Nous abordons aussi les méthodes de modélisation appropriées à chacune de ces pratiques.

L'acquisition de la maîtrise du relevé par ces différentes approches permet à l'étudiant d'évaluer les avantages et les limites, ainsi que de choisir avec pertinence l'outil le mieux adapté à ses besoins.

En nous appuyant sur des études de cas réalisées par des professionnels, nous allons utiliser ces procédés pour relever des édifices (anciens ou nouveaux) dans leurs véritables dimensions puis les restituer en plans, coupes, élévations et modèle 3D.

Ce travail va être utilisé pour développer une étude, une restitution de parties endommagées ou détruites ou éventuellement un diagnostic constructif. Cet enseignement est rythmé par deux étapes principales :

1. Campagne de relevés du bâtiment sur site.
2. Analyse et dépouillement des données.

MODE

D'ÉVALUATION

- Exercices et mini projet personnel en utilisant les logiciels de modélisation et de calcul.
- Restitution numérique 3D.
- Fiche monographique et technique de l'édifice étudié.
- Rendu d'un dossier à la fin du semestre qui présente :
 - la démarche de travail,
 - les hypothèses de restitution et de vérification,
 - une analyse des avantages et inconvénient de chaque méthode.

Contrôle continu 50% et rendu d'un dossier personnel 50%

TRAVAUX **REQUIS**

- Cours théorique de 1h30 et de TD de 2h hebdomadaires en salle informatique.
 - Interventions de professionnels dans le domaine pour présenter une approche pragmatique des thématiques étudiées.
 - Répartition des étudiants en plusieurs groupes.
- Modalités pédagogiques (heures) : CM : 21 h TD : 28 h TP : Travail personnel : 21h

Code : **TR713**
 Enseignants : D. GUICHARD

Coefficient de pondération : 0,5
 Nbre d'heures / CM : 28
 Nbre d'heures / TD : 21
 Caractère : obligatoire au choix

TECHNIQUES ET REPRÉSENTATION

DESSIN ET MODÉLISATION DES FORMES COURBES

OBJECTIFS	La conception en architecture fait aujourd'hui largement appel à des outils logiciels de modélisation de plus en plus performants, et en liaison croissante avec la construction et l'exploitation. L'objectif de ce module est une présentation générale de ces outils, essentiellement dans le cadre de la conception. Les cours présenteront un panorama du domaine, en se référant parfois aux autres industries, et en se focalisant plus particulièrement sur le travail de l'architecte naval. Durant les travaux dirigés, des applications réelles seront traitées par les étudiants sur les outils logiciels disponibles à l'école (Rhino, Grasshopper, RDM6) en s'appuyant sur des exemples liés à l'architecture navale.
CONTENU	1. Présentation générale - La CAO - La modélisation géométrique - Présentation synthétique de Rhino3D et prise en main. 2. Manips simples courbes surfaces et volumes Rhin 3. La modélisation des courbes et surfaces ' Nurbs, alternatives, structurations. 4. La modélisation d'une coque en forme - Cas général et points particuliers. 5. Le cas des coques en panneaux développables. Approches rapides et exactes. 6. La modélisation des structures tendues. 7. Comment développer ses propres outils au service de la conception. Nature des travaux demandés : Croquis - Notes de calculs - Exercices - Fichiers informatiques.
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu
TRAVAUX REQUIS	3.5 h Hebdomadaire, 1.5h de cours et 2 h de TD sous forme de suivi individuel et collectif, pendant 14 séances, soient = 49 h 1.5h CM et 2 h TP sur 14 semaines

Code : **TR714**

Enseignants : F. GUENA

Coefficient de pondération : 0,5

Nbre d'heures / CM : 28

Nbre d'heures / TD : 21

Caractère : obligatoire au choix

TECHNIQUES ET REPRÉSENTATION

INITIATION À LA MODÉLISATION PARAMÉTRIQUE

OBJECTIFS	L'objectif pédagogique est de fournir aux étudiants les connaissances pour créer des modèles paramétriques en vue d'une assistance informatique à la conception.
CONTENU	Depuis quelques années on observe que la conception de nombreuses réalisations architecturales nécessite une part de modélisation paramétrique. C'est le cas chez Foster & Partners par exemple où le Specialist Modeling Group est chargé de développer, pour de nombreux projets de l'agence, des modèles paramétriques. Grimshaw & Partners, SOM, Gehry partners, Morphosis et bien d'autres agences utilisent aussi la modélisation paramétrique. Un modèle paramétrique définit un espace morphologique qu'on peut explorer à partir de paramètres. Une combinaison de valeurs de paramètre produit une instance de forme qu'il est possible d'évaluer d'un point de vue technique. Les combinaisons de valeurs des paramètres peuvent aussi être déterminées par optimisation sur la base d'une fonction d'évaluation cible. Cet enseignement est destiné à former les étudiants à la modélisation paramétrique sur la base de l'outil de programmation visuelle de Grasshopper (Plug-in de modélisation paramétrique pour le logiciel de modélisation surfacique Rhinocéros).
MODE D'ÉVALUATION	Examen final et Contrôle continu.
TRAVAUX REQUIS	Chaque séance fournit un apport théorique et des exercices pratiques à réaliser en séance et en travail personnel inter cours. Un site internet, actualisé au fur et à mesure des séances, présente les concepts abordés et les exercices à réaliser

Code : **TR715**
Enseignants : R. KENLEY

Coefficient de pondération : 0,5
Nbre d'heures / CM : 28
Nbre d'heures / TD : 21
Caractère : obligatoire au choix

TECHNIQUES ET REPRÉSENTATION TECHN. DE REPRÉSENTATION : PHILOMEDIA

OBJECTIFS

POINTS DE VUE CINÉMATOGRAPHIQUES ET ESPACES ARCHITECTURAUX

Introduction aux techniques de prises de vues cinématographiques et leur traitement par montage et étalonnage. Fabriquer des séquences à partir des raccords possibles entre des points de vue distancés dans le temps ou dans l'espace, trouvés sur le territoire d'étude. Le montage comme producteur de sens narratif entre son, texte, image.

Utiliser la vidéo pour décrire des espaces architecturaux par l'expérience de leur mise en scène (cadrage, lumière, mouvement, personnages).

Travailler avec les éléments fondamentaux partagés par le cinéma et par l'architecture : la terre, le ciel, l'intérieur, la vue, l'horizon, l'activité, l'échelle.

Réaliser de très court-métrages

CONTENU

La connaissance des villes implique la construction de médiations : nos représentations sont toujours des constructions ou reconstructions (Jean Attali). Une recherche vidéographique sur un thème architectural et cinématographique, urbain et narratif, descriptif et documentaire, va constituer le matériau pour des montages dans une logique comparatiste et de transformation. A partir de l'étude des techniques de fabrication d'images dans le cinéma et dans la vidéo, l'exploitation raisonnée de ce corpus par des techniques de montage et d'étalonnage est engagée pour produire une vidéo de qualité cinématographique. Une première phase consiste à établir une collection indexée des prises de vue et d'autres matériaux descriptifs pertinents (cartes, photos, dessins, textes...). C'est une recherche d'images par l'image. Dans une deuxième phase, des séquences seront fabriquées, mises en relation et orientées vers l'exploration de la forme visuelle du fait urbain et architectural à travers les enchaînements temporels des espaces souvent à double perception : films d'archives et images prises sur place. La dernière partie du travail consistera dans la mise en relation narrative de l'ensemble sous un format vidéographique de haute définition. Les sessions hebdomadaires comportent une présentation d'exemples issus de l'histoire du cinéma qui permettent de déceler les qualités et le potentiel d'une pensée cinématographique en tant que mode d'expression spatial et temporel, décrire et établir les outils de représentation à reprendre dans la fabrication des séquences individuelles et dans leur assemblage ; Chaque session comporte une partie d'atelier avec des présentations par les étudiants du travail en cours.

Une collaboration est en développement avec l'ENS Louis Lumière sur le thème du point de vue cinématographique et de l'espace architectural.

Elle sera précisée d'ici l'automne 2017.

MODE

D'ÉVALUATION

50% contrôle continu (assiduité et production régulière pertinente) 30% production 20% Jurys (présentation)

TRAVAUX REQUIS

Étapes : Recherche et collection de documents audio-visuels ; Prises de vue et de son sur le terrain ; Cartographier les territoires étudiés ; Fabrication d'animations à partir des matériaux ainsi produits à la recherche d'une intelligence narrative : lieu, récit, action.

Techniques de prises de vue et de son, montage, assemblage des éléments de la collection. Maîtrise des formats de production vidéo et multimédia.

Enseignement bi-langue français et anglais. Capacité d'accueil : 16 étudiants / Enseignants : Ron Kenley
Jour de l'enseignement MERCREDI APRES-MIDI

Extraits des films de : Harun FAROCKI, Jean-Luc GODARD, Jim JARMUSCH, Jia ZHANG-Ke, WANG Bin, Andrei TARKOVSKI, Wim WENDERS, Michelangelo ANTONIONI, Agnès VARDA, Raymond DEPARDON, Peter DOWNSBOROUGH... Logiciel de montage, étalonnage, rendu : DaVinci Resolve

Code : **TR716**

Enseignants : B. SEGERS

Coefficient de pondération : 0,5

Nbre d'heures / CM : 28

Nbre d'heures / TD : 21

Caractère : obligatoire au choix

DESSINER EN VILLE

OBJECTIFS

L'objectif de cet optionnel est de réactiver le dessin comme technique de représentation, le dessin pratiqué "sur le motif", dans la ville.

Cette technique peut aborder des sujets actuels de la ville. L'objectif est de construire un regard critique, approfondi et matériel avec les moyens simples qui sont ceux du dessin.

Nous expérimenterons les limites de ce langage.

CONTENU

Les sujets choisis chaque année sont suffisamment vastes pour que l'ensemble du semestre ne suffise à l'épuiser : le tribunal et la justice, les centres commerciaux, la nature en ville...

Sur ces questions qui peuvent correspondre à des lieux de pratiques quotidiennes chacun sera amené à construire un argument, un choix, un regard. Ce regard pourra se déclarer à l'issue d'une expérience nourrie et ouverte de dessins.

Cette technique devra être saisie dans le spectre le plus large des libertés qu'elle permet tant en ce qui concerne les points de vue (proches ou en contexte, vue aérienne, plans, coupes ...), les outils mis en oeuvre (techniques sèches, aqueuses, collages ...) que les sujets choisis (les espaces, les usagers, les couleurs, le décor...). Nous aurons aussi à l'esprit la liberté que permet le dessin par rapport à d'autres techniques en ce qui concerne la propriété de l'image en particulier dans des lieux où photographie et vidéo sont interdites. Les étudiants doivent publier régulièrement leurs travaux sur une plate-forme collaborative en ligne dédiée, un wiki. Cet outil permet de :

- créer un espace de travail ouvert
- initier au code
- manipuler et publier des fichiers
- capitaliser et réunir les travaux des étudiants d'une année sur l'autre

adresse www.ouarpo.net

utilisateur ouarpo

mot de passe ouarpo-edit

MODE D'ÉVALUATION

La richesse des registres expérimentés seront mesurés comme le résultat final ainsi que la capacité de l'étudiant à présenter les dessins comme les documents d'une pensée sur la ville.

TRAVAUX REQUIS

Les séances sont consacrées au dessin sur le site. L'accompagnement oriente la progressivité du parcours par rapport au sujet, un temps au début de chaque séance permet de faire le point sur l'avancement et de clarifier les objectifs.

Trois évaluations intermédiaires permettent de croiser, de rassembler l'ensemble des travaux produits et de les mettre en perspective avec les références qui se prêtent à l'exercice et au niveau de progression.

Un temps est nécessaire aux étudiants, en dehors des cours pour le traitement des dessins (scan, mise en ligne, édition). _ Langue du cours et de communication : français

Code : **TR717**
Enseignants : D. BEAITEMS

Coefficient de pondération : 0,5
Nbre d'heures / CM : 28
Nbre d'heures / TD : 21
Caractère : obligatoire au choix

TECHNIQUES ET REPRÉSENTATION

MAÎTRISER ARCHICAD

OBJECTIFS	L'objectif de cet enseignement est de permettre aux élèves d'être autonomes sur un logiciel de conception 3D en architecture. A l'issue de la formation, ils seront en mesure de concevoir un projet d'architecture (plus ou moins complexe) et de le communiquer, à travers des plans, des coupes, des vues au trait ou bien en rendu réaliste.
CONTENU	A l'heure où la maquette numérique devient un incontournable du projet d'architecture, la connaissance, d'un ou plusieurs logiciels de modélisation du projet d'architecture est une nécessité. A travers des exercices d'apprentissage, cet enseignement permettra en quelques séances de comprendre la philosophie du logiciel Archicad. 40 étudiants maximum
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu et rendu final.
TRAVAUX REQUIS	Langue du cours: français Langue de communication: français

Code : **MHA702**

Enseignants : R. MATAR PERRET

Coefficient de pondération : 0,5

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

HISTOIRE URBANISME, DOCTRINES, PROJETS, POLITIQUES URBAINES **ART ET ARCHITECTURE APRÈS 1945 : QUELS (R)APPORTS ARTISTIQUES ?**

OBJECTIFS

Cet enseignement vise à approfondir la réflexion sur les rapports entre histoire et projet ayant pour postulat que l'invention en matière d'architecture et de la ville ne peut se concevoir hors de l'histoire ou de la connaissance des théories et discours critiques que les pratiques des arts de l'espace suscitent. Le choix proposé en matière de thématique de cours entend accompagner l'étudiant dans le parcours d'approfondissement qu'il entame et lui permettre d'élargir le champ de ses références, de développer des outils méthodologiques et critiques en rapport avec la démarche engagée en séminaire

CONTENU

Dans une démarche à la fois chronologique et thématique, ce cours interroge les échanges entre art et architecture depuis la seconde guerre mondiale jusqu'à nos jours.

Après un bref retour sur l'autonomie de l'oeuvre moderniste (en déconstruisant cette "fiction" par l'analyse du white cube), le cours développe l'histoire de la "relocalisation" de l'oeuvre, depuis l'émergence des environnements et happenings jusqu'à l'oeuvre in situ. Diverses modalités de spatialisation de l'oeuvre sont ainsi exposées à travers l'étude des positions critiques qui les sous-tendent.

Dans une perspective réflexive, ces positions critiques sont envisagées comme permettant de lire une certaine construction (politique, idéologique) de l'espace architectural et urbain, comme le montrent les traversées photographiques et filmiques des territoires de la marge, ou bien la revisite récente de la modernité militante de la première moitié du XXe siècle

MODE D'ÉVALUATION

Journal de bord (lu, vu, entendu)

Contrôle continu (présence et suivi du travail personnel)

TRAVAUX REQUIS

Cours en deux parties : cours magistral et, en fin de séance, projection de documents d'artistes(entretiens, films)

1 visite d'exposition (ou 2, selon le programme des expositions)

Code : **MHA707**

Enseignants : M. GAIMARD

Coefficient de pondération : 0,5

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

HISTOIRE URBANISME, DOCTRINES, PROJETS, POLITIQUES URBAINES

L'ARCHITECTE ET LE VOYAGE D'INITIATION

OBJECTIFS	Ce cours se propose de nous interroger à propos des incidences du voyage d'initiation sur la formation de l'architecte, sa pensée et sa pratique. Il s'agira d'élaborer une réflexion sur l'apport fondamental que représente le voyage dans l'histoire de l'architecture moderne et contemporaine.
CONTENU	Dès l'avènement de l'époque moderne, les migrations, les déplacements ou les exils des artistes et des architectes esquissent les premiers traits d'une géographie complexe dont l'échelle ne cessera de s'amplifier au cours des siècles suivants. Il s'agira donc de rappeler la tradition du voyage d'étude comme profondément ancrée dans l'histoire de la formation et la culture des architectes occidentaux. Ensuite, nous examinerons les itinéraires les plus emblématiques de l'époque contemporaine, comme par exemple les échanges transatlantiques à compter de la fin du XIX^e siècle qui donnent lieu à des transferts culturels déterminants pour la genèse et la définition de la modernité ou encore la portée des exotismes sur l'imaginaire des architectes. En nous appuyant sur des documents de tous supports (récits, relevés, journaux, carnets de croquis, films, etc.), nous aborderons quelques grandes figures de voyageurs tels Le Corbusier, Marcel Lods ou encore Pierre Parat. Enfin, une vision critique devra interroger ce riche panorama culturel en constant devenir. À cet égard, la mondialisation, l'expansion des échanges et des interactions de tous ordres conduisent à une nécessaire redéfinition du tourisme savant : à l'heure de l'internationalisation du marché de l'architecture, quelles peuvent être encore les possibilités de régénération pour la création architecturale ?
MODE D'ÉVALUATION	Partiel Langue du cours: français langues de communication: français et anglais

Code : **MHA708**

Coefficient de pondération : 0,5

Enseignants : M. BEDARIDA

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

HISTOIRE URBANISME, DOCTRINES, PROJETS, POLITIQUES URBAINES

PETITE HISTOIRE DE LA MAISON INDIVIDUELLE ET DU LOTISSEMENT

OBJECTIFS

À l'heure des logiques de marketing, du primat écologique et de la construction massive de maison, ce cours vise à interroger la fabrication de l'architecture au quotidien tout comme celle de l'urbain généralisé. Plutôt que d'opposer la ville à la suburbia, l'immeuble à la maison ne vaut-il pas mieux considérer l'architecture domestique du pavillon comme un contrepoint à interroger. En parallèle, on ne peut s'affranchir de repenser la place de l'architecte et de questionner le sort des communautés résidentielles par trop laissées aux seuls dess(e)ins des aménageurs ou autres lotisseurs.

CONTENU

Fondé sur une approche historique de l'habitat et du lotissement suburbains, le cours s'applique à repérer quelques moments clefs et dispositifs architecturaux majeurs de la villa romaine aux villas de la Renaissance, du cottage jusqu'aux prototypes maisons industrialisées (maisons Loucheur, usonniennes, package house, Levitt ou Phoenix, Case study de J. Entenza, ou les tentatives de Fuller, Prouvé, Pouillon?).

Marquée par ses origines mythiques, la maison s'offre comme une alternative à l'habitat dense de la ville, un exutoire comme l'énonçait déjà Pline dans l'antiquité romaine. Elle est donc anti-urbaine ou, du moins, se voue initialement à célébrer la nature et le paysage. Ses dispositions en confrontation avec les usages vont se façonner en conséquence. Des typologies savantes sont créées et balayées depuis par les produits des constructeurs. Ces registres standardisés force l'architecte à s'interroger sur la place de la profession dans la production des maisons ordinaires. Et ce, à l'heure où ce type d'habitat est systématiquement promu, quelque soit le gouvernement, via l'objectif "tous propriétaire".

S'en suit une analyse des lotissements et spécialement aux dispositifs morphologiques en regard avec la question de la nature. L'engouement pour le pittoresque dont témoigne la ville-parc puis comme la cité-jardin, provoque la mise au point de dispositifs de regroupement en unités composées dont seul subsiste des formes totalement dégénérées au sein de l'étalement urbain contemporain. La disparition avérée des formes urbaines usuelles et l'absence évidente d'urbanité pourraient-ils annoncer un travail de réinterprétation, de renouvellement ou de réinvention ?

Façonnant durablement les territoires, cette dissolution des logiques urbaines propre à l'étalement amène l'architecte à s'interroger sur le jeu des acteurs tout comme sur les conditions et les savoir-faire nécessaires pour intervenir dans un tel environnement en explorant rétrospectivement les expériences passées.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle des connaissances

TRAVAUX REQUIS

Cours magistral

langue du cours: français

langue de communication: français, anglais

Code : **MHA709**

Enseignants : A. BONDON

Coefficient de pondération : 0,5

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

HISTOIRE URBANISME, DOCTRINES, PROJETS, POLITIQUES URBAINES

HISTOIRE DU CHÂTEAU FRANÇAIS, DES ORIGINES AU XXE SIÈCLE.

OBJECTIFS	Faire connaître aux étudiants l'histoire d'un type architectural phare de la culture française et leur montrer le rapport dialectique entre un édifice et la société contemporaine de sa construction et de sa transformation. S'interroger sur le regain d'intérêt actuel pour ce type d'édifice, sur les problèmes posés par sa préservation et sa restauration et sur les enjeux des politiques patrimoniales contemporaines
CONTENU	Un cours chronologique permettra de comprendre les grandes phases de l'évolution du château français depuis les premiers châteaux défensifs jusqu'aux châteaux d'apparat du début du XXe siècle. Il s'agira d'étudier l'influence des évolutions sociales sur cet édifice majeur de l'histoire de l'architecture française et de voir comment, au cours des siècles, le modèle du château classique français est parvenu à maturité, comment à l'image de la monarchie déclinante, ce modèle a été mis en cause et pourquoi, après la chute de la monarchie, le château est resté un élément phare de la représentation sociale : quelles sont, entre emblème du pouvoir et nostalgie du passé, les idées qu'il véhicule ? Les dernières séances porteront sur les questions liées à la patrimonialisation du château, à sa préservation et à sa restauration.
MODE D'ÉVALUATION	La validation du cours portera sur la réalisation d'un dossier documentaire sur un château mineur de l'histoire de l'architecture choisi par un étudiant ou par un groupe d'étudiants. Les outils et les méthodes permettant de réaliser ce dossier (archéologie sur bâti, sources écrites, iconographiques...) seront fournis durant le cours.

Code : **MHA710**

Enseignants : L. CALOSCI

Coefficient de pondération : 0,5

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

HISTOIRE URBANISME, DOCTRINES, PROJETS, POLITIQUES URBAINES LES VILLES NOUVELLES CONTEMPORAINES (1945-2015) AU PRISME DES ÉCHANGES CULTURELS, URBAINS ET ARCHITECTURAUX

OBJECTIFS

Les objectifs de cet enseignement sont :

- De donner à l'étudiant des éléments méthodologiques et d'analyses à la fois dans l'étude de documents que dans l'élaboration d'un dossier et sa présentation orale.
- D'explorer par une vision globale théorique et pratique la fabrication et la formation, dans des contextes à la fois politique et économique la mise en œuvre de villes nouvelles contemporaines.
- De s'interroger sur les notions d'échanges, des modèles et d'histoires croisées des cités nouvelles à travers l'histoire et plus particulièrement depuis la seconde moitié du XXe siècle.

Cet enseignement prépare l'étudiant à savoir exposer tant à l'écrit qu'à l'oral, une réflexion sur la ville d'hier et de demain.

CONTENU

Cet enseignement propose une histoire des villes nouvelles contemporaines, de la seconde moitié du XXe siècle à nos jours. Une grande fresque des productions urbaines sous le prisme des échanges culturels, architecturaux, urbains, au travers des acteurs publics et privés dans différents contextes politiques, économiques et culturels. Un travail sur l'organisation et les formes urbaines et architecturales de ces villes nouvelles principalement françaises, mais aussi européennes et américaines. Des villes nouvelles produites suivant différentes doctrines urbaines et architecturales, depuis les théories des Cités Jardins d'Ebenezer Howard à la fin du XIXe siècle, aux préceptes du "new urbanism" en passant par les CIAM.

Dans une démarche à la fois chronologique et thématique, cet enseignement porte un regard à la fois critique et didactique sur l'histoire de la fondation des villes nouvelles et leur devenir.

Un cours en six tableaux :

- 1/ Une histoire composite des villes nouvelles depuis les premières Garden Cities aux nouvelles capitales, du Canada à la Russie, de l'Afrique au Moyen-Orient en passant par le Japon.
- 2/ Un panorama des trois générations de new towns britanniques : L'évolution des concepts urbains et architecturaux.
- 3/ Les villes nouvelles Françaises vitrines de l'évolution des mouvements architecturaux et urbains, les architectes et urbanistes et la place du politique dans leur conception.
- 4/ Les new communities Américaines : Une histoire fondatrice de la civilisation urbaine américaine.
- 5/ Les new towns Nord européens : De la Cité jardin à la ville ABC.
- 6/ Les nouvelles capitales, de Dodoma à Putrajaya : Des projets politiques aux bilans contrastés.

Cet enseignement est monté en coordination avec les UE de M.GAIMARD, P.CHABARD et M. BÉDARIDA dont les contenus pédagogiques et l'enseignement sont complémentaires.

MODE D'ÉVALUATION

Suivant le nombre d'étudiants inscrits à l'enseignement, un exposé et un dossier écrit sur un cas d'étude : Une exploration individuelle d'une ville nouvelle de la région parisienne suivant une thématique d'étude préalablement définie en cours.

TRAVAUX REQUIS

Cours en deux parties : Cours magistral et en fin de séance, projection d'un documentaire et/ou un exposé d'un ou de plusieurs étudiants sur un cas d'étude choisis au début du semestre.

Les acquis recommandés pour cet enseignement est de savoir lire et comprendre l'anglais. L'enseignement fera intervenir plusieurs documents écrits et oraux/vidéo dans la langue Française, mais aussi, et surtout en Anglais.

Langue du cours : français.

Langue de communication: anglais.

BIBLIOGRAPHIE

Éléments bibliographiques :

CHALINE Catherine (1996), Les villes nouvelles dans le monde, Presses universitaires de France.

CHOAY Françoise (1965), L'urbanisme, utopies et réalité. Une Anthologie, Paris, Le Seuil.

COHEN Jean-Louis (1997), Scène de la vie future : L'architecture européenne et la tentation de l'Amérique 1893-1960, Flammarion

HOWARD Ebenezer, (2010), To-morrow : A Peaceful Path to Real Reform, Cambridge University Press.

MERLIN Pierre, (1972), Les villes nouvelles : urbanisme régional et aménagement, Paris, Presses Universitaires de France.

MUMFORD Lewis, (2011), La cité à travers l'histoire, Agone.

Code : **MSH701**

Coefficient de pondération : 0,5

Enseignants : A. DE BIASE

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

MÉTROPOLE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

HÉRITER DE LA VILLE : POUR UNE APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE DU TEMPS ET DES TEMPORALITÉS URBAINES.

OBJECTIFS

Ce cours a pour objectif de cerner ce que signifie travailler la question temporelle dans la métropole contemporaine.

CONTENU

Le travail sur les temps que le cours propose consiste à mettre en question la linéarité de l'histoire – qui voudrait un passé qui a définitivement été, un présent fugace, et un futur qui n'est pas encore – à l'interroger pour comprendre comment dans la pratique, tant de l'habitant, de l'architecte que du chercheur, le "champ d'expérience vécue", et son "horizon d'attente" sont continuellement entremêlés pour construire ce qu'on appelle le "présent". Articuler les temps devient alors un moyen pour appréhender les transformations urbaines. Comment les temps de celles-ci sont-ils conçus, vécus et métabolisés (fabriqués) par les acteurs territoriaux et les habitants ? Travailler la dimension temporelle permet de faire dialoguer la "petite échelle" des tempos quotidiens avec la "grande échelle" spatiale et temporelle des horizons de changement, et faire ainsi émerger une autre narration et une expérience d'un territoire (de l'espace) plus complexe et souvent inattendue.

Il s'agira de comprendre comment un travail sur le temps et les temporalités urbaines peuvent être aujourd'hui une clé de lecture nouvelle pour appréhender la ville. Il s'agira de présenter une série de recherches développées au sein du LAA (www.laa.archi.fr, Laboratoire Architecture Anthropologie, unité de recherche de l'école), de recherches en cours, pour tester les enjeux théoriques à l'épreuve du réel et pour permettre aux étudiants d'en comprendre les dispositifs analytiques mises en œuvre.

MODE

D'ÉVALUATION

Le contrôle est organisé en deux temps :

1/ un rendu intermédiaire : choix du sujet ;

2/ rendu final : présentation orale par groupes du sujet analysé.

TRAVAUX

REQUIS

L'enseignement proposé articulera aussi bien des séances de CM, que des séances des TD et de méthodologie.

BIBLIOGRAPHIE

Augé, M. (2003), *Le temps en ruine*, Paris : Galilée
 Augé, M. (2011), *Où est passé l'avenir?*, Paris : Seuil.
 Biase, Alessia de, (2014), *Hériter de la ville. Pour une anthropologie de la transformation urbaine*. Paris:editions donner lieu.
 Certeau, M. de (1990), *L'invention du quotidien*. 1. arts de faire, Paris : Gallimard.
 Chesneaux, J. (1996), *Habiter le temps*, Paris : Bayard
 Didi-Huberman, G. (2000), *Devant le temps*, Paris : éditions de minuit.
 Hartog, F. (2003), *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*, Paris : Seuil.
 Koselleck, R. (1990), *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris : EHESS.
 Lepetit, B., Pumain, D. (dir.) (1993), *Temporalités urbaines*, Economica.
 Paquot, Th. (dir.) (2001), *Le quotidien urbain : essai sur les temps en ville*, Paris : La Découverte.

Code : **MSH702**

Coefficient de pondération : 0,5

Enseignants : M. LOPEZ, M. SAIDI SHAROUZ

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

MÉTROPOLE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MÉTROPOLISATION, MONDIALISATION ET COSMOPOLITANISME

OBJECTIFS	L'approche du phénomène de la métropolisation, de la mondialisation et du cosmopolitisme par l'analyse sociologique.
CONTENU	Etude des différentes écoles de la sociologie urbaine à travers des textes et des auteurs (Ecole de Chicago, sociologie française, critique de la mondialisation,...). Etude d'un phénomène contemporain : la sociologie et l'anthropologie du métro. terrain : le métro parisien.
MODE D'ÉVALUATION	Exposé : 40% travail de terrain : 40% présence : 20%
TRAVAUX REQUIS	- Commentaire de textes - Enquête de terrain sur le métro parisien

Code : **MSH703**

Coefficient de pondération : 0,5

Enseignants : E. AMOUGOU

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

MÉTROPOLE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES.

LA MÉTROPOLE DES SCIENCES SOCIALES

OBJECTIFS	Développer un double regard sociologique et urbain sur les transformations contemporaines des villes et métropoles. L'internationalisation des villes permettra d'actualiser les débats sociologiques et scientifiques sur les enjeux sociaux, politiques et économiques des villes du premier et du second monde, des urbanisations formelles aux plus populaires.
CONTENU	Ce cours décline des grandes thématiques d'analyse de la ville et des espaces habités en mettant à en parallèle les constats, démarches et raisonnements qui guident la compréhension des mutations sociales dans les espaces métropolitains depuis Simmel et l'Ecole de Chicago. Le cours est construit selon plusieurs entrées qui permettent de problématiser les rapports à la ville et les enjeux de mutation : division locale et internationale du travail et métropolisation ; mobilité résidentielle, migrations et insertion en ville ; citadinités et urbanités en face à face ; les acteurs visibles et non-visibles de la fabrication de la ville ; la ville comme acteur économique et comme vecteur d'internationalisation. Ces grandes entrées sont le support pour aborder des thématiques qui seront présentes dans les ateliers de projet et de séminaire, en tant qu'éléments de diagnostic ou d'évaluation : l'espace public et la sécurité en jeu ; la ségrégation revisitée ; les citoyens dans les nouvelles conceptions du renouvellement urbain et du projet.
MODE D'ÉVALUATION	- Dossier : 60% - Présence : 40%
TRAVAUX REQUIS	Travaux demandés : Dossier original, dont le contenu aura été préalablement discuté avec l'enseignant.

Code : **MS701A**

Enseignants : C. SZANTO, C. ASLAN, L. FALZON

Coefficient de pondération : 0,75

Nbre d'heures / TD : 21

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE

DÉMARCHES PLASTIQUES ET TERRITOIRES URBAINS

OBJECTIFS

Ce séminaire vise à développer des recherches sur les pratiques artistiques in situ, urbaines et territoriales, en amont du projet architectural. Il s'agit d'étudier comment les pratiques artistiques peuvent agir sur les manières de faire les territoires, de montrer en quoi elles peuvent impulser de nouvelles dynamiques d'espaces, participer à la transformation des lieux et des imaginaires territoriaux.

Ce séminaire propose aux étudiants de développer leur travail de mémoire à partir d'une pratique artistique menée dans un territoire de leur choix - pratique d'intervention matérielle à l'échelle 1 et/ou pratique filmique de lieux urbains.

CONTENU

Ce séminaire de recherche traite plus particulièrement des actions et expérimentations plastiques réalisées dans des friches urbaines, industrielles ou rurales, dans des territoires urbains ou périurbains en voie de requalification. Différentes démarches artistiques en amont du projet sont étudiées pour montrer comment celles-ci révèlent des imaginaires architecturaux, génèrent un potentiel d'interprétations quant à la vocation future d'un territoire.

Les étudiants qui suivent ce séminaire sont eux-mêmes amenés à intervenir sur la matérialité physique de ces lieux en devenant pour susciter des imaginaires, proposer des manières possibles de les habiter. Cette démarche plastique consiste principalement à révéler des potentialités d'espace, à inventer des récits de territoire. Les expérimentations artistiques donnent lieu à des réflexions phénoménologiques sur la perception, l'action et l'adaptation au milieu environnant. L'action artistique en situation et l'élaboration du mémoire sont menées conjointement. Le travail d'écriture du mémoire s'effectue principalement à partir de cette démarche plastique menée sur un territoire. Le mémoire se compose ainsi d'un travail d'observation sur les différents aspects contextuels du territoire étudié (géographique, social, historique, économique, politique, culturel, etc.), puis d'un développement critique sur les enjeux de création et les imaginaires suscités par le territoire pratiqué.

Ce séminaire de recherche consiste aussi à initier les étudiants aux enjeux socio-esthétiques des relations entre arts, médias et territoires. Des cours retracent l'évolution des interventions artistiques in situ et des techniques de reproduction et de communication depuis le milieu des années 1960 avec le Land Art américain (Smithson, Heizer, De Maria...), ou d'autres artistes comme Gordon Matta Clark, Daniel Buren..., jusqu'aux nouvelles pratiques artistiques contemporaines expérimentant des dispositifs de réalité augmentée ou encore de réalité mixte.

Des recherches sur les pratiques audiovisuelles des territoires, urbains, périurbains ou ruraux, sont également menées. En expérimentant différents dispositifs de représentation et de projection vidéo-graphiques, chaque étudiant doit réaliser une analyse critique sur les transformations d'échelle de perception qu'il produit en termes de spatialité, de temporalité et d'imaginaire territorial.

MODE

D'ÉVALUATION

- contrôle continu (50 %) et Pré-mémoire (50%)

TRAVAUX REQUIS

- Cours, ateliers méthodologiques et suivi de recherches
 - réalisation d'un travail plastique et rédaction d'un pré-mémoire

Code : **MS701B**

Enseignants : M. MAZLOUMAN, J. GAUTEL, Y. KNEUSÉ, B. PIGOT

Coefficient de pondération : 0,75

Nbre d'heures / TD : 21

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE

SCÉNOGRAPHIE ET ARCHITECTURE : LA SCÉNOGRAPHIE, UN ART DU LIEU

OBJECTIFS

La scénographie est considérée comme un art du lieu en ce que sa vocation est de mettre en forme le lieu de représentation relative à une oeuvre donnée. La scénographie règle ainsi les rapports du spectateur à l'oeuvre dans un certain contexte symbolique. Aujourd'hui le scénographe est sollicité pour d'autres domaines que le théâtre comme dans les musées, les expositions, les défilés de mode, les jardins, l'architecture et les espaces publics. La scénographie est un outil, dans sa capacité à donner forme et surtout espace à un imaginaire, non pas à travers un lieu donné et définitivement fixé, mais à travers les glissements que la représentation opère d'un lieu réel à un lieu imaginaire, et du lieu imaginaire au lieu réel.

CONTENU

La scénographie, une culture de l'espace, un outil de conception pour le projet architectural
Esthétique théâtrale, lieux scéniques, scénographie d'expositions et de usées, croisement des pratiques artistiques, la scénographie comme outil de conception pour le projet architectural.
Dans une approche de l'histoire du théâtre de l'histoire du théâtre et de ses grandes théories à travers l'étude de l'évolution spatiale, esthétique et symbolique du lieu théâtral.
Nous analyserons le champ scénographique et ses mutations dans son rapport avec l'évolution des différents champs de la mise en forme de l'espace et d'autres domaines de la création (arts plastiques, danse, musique,...) l'architecture et les espaces publics.
Les cours sont composés de deux volets : la scénographie théâtrale (étude de la genèse d'une oeuvre, texte, mise en scène, scénographie, lieu de représentation...) et la scénographie au-delà du théâtre (arts plastiques, installations, performances, art public, espaces d'exposition, de monstration, danse, vidéo, spectacles d'hybridation...). Des sorties de spectacles et de visites obligatoires seront proposées aux étudiants.

MODE

D'ÉVALUATION

Cours, conférences, visites et rencontres. Suivi de mémoire, Mémoire, cahier de bord.

TRAVAUX REQUIS

1 - Des cours et des conférences sur : la scénographie théâtrale, les lieux scéniques, les nouveaux lieux, l'architecture théâtrale, la politique culturelle, la scénographie et les arts plastiques, la danse : Tanztheater, spectacles d'hybridation, utilisation de la vidéo
l'art public / commande publique, les espaces publics, la muséographie et la scénographie des expositions
2 - Atelier méthodologique et suivi des recherches
Plusieurs axes de recherches seront proposés aux étudiants, cette liste n'est pas exhaustive et évoluera selon les problématiques rencontrées : conception scénographique, lieux de représentation, espace représenté, espace représentant, le regardant et le regardé / spectateur, acteur oeuvre, les problématiques de la scénographie des lieux liés aux lieux de monstration, musée, exposition, l'art public dans la ville, la création contemporaine dans sa dimension scénographique.

Code : **MS714**

Enseignants : V. JOUVE, S. NAVA, M. NEGRO, H. REIP, E. RESTREPO RESTREPO

Coefficient de pondération : 0,75

Nbre d'heures / TD : 21

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE ART, CINÉMA, ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Comment l'art et le cinéma permettent d'écrire une pensée de l'architecture?

Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui souhaitent engager une recherche en cinéma sur l'architecture, la ville et le paysage. Les pratiques cinématographiques forment le socle de réflexion engagé au sein de ce séminaire où elles seront enrichies de questionnements émanant du domaine des arts visuels et de la philosophie.

Il sera le cadre de réflexion et de discussion qui accompagnera l'élaboration de mémoires-films qui prendront forme d'un film accompagné d'un travail écrit.

CONTENU

Si les complicités entre l'art et le paysage remontent à des temps immémoriaux, plus récentes sont les préoccupations concernant le paysage urbain. Entre autres, la photographie et le cinéma sont les observatoires contemporains de la ville-métropole et offrent un terreau propice et à l'appréhension de son "déjà là" et à la pensée de son devenir. Ces mises en récit du territoire agissent comme des sismographes des relations l'homme avec les lieux. La ville nous regarde et nous regardons la ville. Ce double mouvement engage une part de soi inhérente à toute manière de voir et conduit à une reconsidération du récit comme lieu charnière, prise sur notre relation au monde. Considéré comme un geste à la fois esthétique et politique, comment l'art ou le cinéma abordent ces questions du lieu, de l'ailleurs, de l'hospitalité? En favorisant un regard critique, en situant les oeuvres étudiées et en les confrontant avec d'autres oeuvres et d'autres discours, il sera question de donner à l'étudiant les moyens d'exercer sa pensée, et de l'inciter à établir ses propres liens et rapprochements, d'effectuer ses propres recherches à partir des pistes de réflexions soulevées dans les cours.

Il sera primordial de distinguer, dès le début du cours, dans les champs et régimes de visibilité, ce qui relève de l'image et ce qui tient du visuel. Cela revient donc à établir une distinction précise, non pas entre les outils - caméra 35mm, caméra numérique, appareil photo- ni entre les supports - argentique, numérique- non plus entre l'image fixe et l'image mouvement, ni même entre les registres -fiction, documentaire, expérimental, installation- mais entre l'image et toutes les imageries. L'image dont il est ici question est celle qui "augmente la puissance d'agir" donc la puissance de penser de celui qui la reçoit, et non celle qui s'adresse à lui au travers de son unique pouvoir de fascination.

Le visionnage en commun d'oeuvres liées aux questions soulevées dans le cours permettra également le passage du langage iconique au langage oral, parlé, et développera chez l'étudiant sa capacité de lecture d'une oeuvre au-delà de l'interprétation qu'il en fait. Apprendre à situer son discours dans un ordre symbolique préexistant plutôt que l'abandonner aux seules prises de l'imaginaire. L'écoute de la parole de l'autre sera un précieux moment de compréhension de la circulation du sens que constitue l'image cinématographique.

Effectif limité à 24 étudiants

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu et pré-mémoire à rendre en fin de semestre

TRAVAUX REQUIS

Pré-mémoire : recherche des axes thématiques, formulation d'un sujet de recherche, de sa problématique, élaboration d'une biblio-filmographie, repérages filmiques

Rédaction de fiches de lecture à partir d'oeuvres étudiées dans le cours

Code : **MS702**
 Enseignants : E. AMOUGOU, S. WACHTER, M. DELAVALT LECOQ,
 M. SAIDI, I. GENYK

Coefficient de pondération : 0,75
 Nbre d'heures / TD : 21
 Nbre d'heures / CM : 28
 Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE **ARCHITECTURE, PROJET URBAIN ET SOCIÉTÉS**

OBJECTIFS L'objectif est de construire une démarche personnelle d'étude de questions architecturales et urbaines, sociales et spatiales ; d'identifier les enjeux d'une telle étude en relation avec des débats actuels et un bilan critique des savoirs constitués (théories, méthodes, etc.) ; d'engager un cheminement vers la production d'un mémoire en choisissant des méthodes adéquates à la problématique d'étude ; de développer en se faisant une posture réflexive vis-à-vis de situations concrètes de la transformation urbaine.

CONTENU Ce séminaire pluridisciplinaire proposé par des enseignants-chercheurs, architectes, urbanistes et sociologues, s'intéresse au processus de fabrication de l'espace urbain à toutes les échelles, dans un contexte internationalisé et marqué par des changements sociaux et environnementaux. L'accent est mis sur la mise en relation entre architecture, projet urbain et sociétés, et il est question notamment des interactions espaces-acteurs-sociétés, des pratiques renouvelées des espaces, des modes de production de l'architecture et des ensembles urbains.

Pour le mémoire, l'étudiant/e est invité/e à développer une approche de terrain, originale et personnelle, à privilégier ainsi une démarche d'étude ou de recherche dans laquelle il/elle constitue un corpus de données à partir d'archives, de statistiques, d'enquêtes, d'observations, de relevés, etc.

Des demi-journées thématiques (potentiellement ouvertes à toute l'école) réunissent les étudiants avec un groupe d'intervenants étudiants, enseignants-chercheurs et invités autour de questions actuelles: concertation et participation, programmation architecturale et urbaine, la question des patrimoines matériels et immatériels, la place des espaces publics et le traitement des questions sociales dans le projet, les mobilités urbaines, les métiers de la ville, etc. Ces demi-journées peuvent être mutualisées avec d'autres séminaires (AEDD, ...) et sont adossées à tour de rôle à l'un des trois axes structurants du séminaire qui s'adossent à leur tour aux productions de recherche ainsi qu'au thème d'approfondissement de l'école "ville, habitat et société" :

- PROJET URBAIN ET PROSPECTIVES ; responsable : S. Wachter (HDR).
- PATRIMOINE, VILLE ET ARCHITECTURE ; responsable : E. Amougou (HDR).

Ce séminaire propose un parcours recherche mutualisé avec le séminaire AEDD. Les étudiants qui envisagent ce parcours sont évalués à la fin du semestre 8 puis poursuivent ce parcours au semestre 9 en s'inscrivant dans l'optionnel recherche Sogo6 (responsables J. Zetlaoui-Léger, S. Wachter, E. Amougou)

Le séminaire et le parcours recherche sont adossés aux écoles doctorales partenaires ainsi qu'à un laboratoire de recherche de l'école: Laboratoire Espaces Travail (LET).

MODE D'ÉVALUATION Présence ; contribution aux échanges ; fiches de lectures ; validation des étapes du pré-mémoire 40% de contrôle continu et 60% lors du rendu final (pré-mémoire).

TRAVAUX REQUIS L'enseignement est fortement adossé à un cours d'initiation aux démarches et méthodes de recherche.

Il s'organise en deux volets :

1. Demi-journées thématiques : 4h tous les 15 jours.
2. Suivi du travail de mémoire qui se fait au sein de chaque axe et s'appuie sur les étapes de production réelles : 1h30 tous les 15 jours.

Nature des travaux demandés : élaboration d'un pré-mémoire ; définition d'une question, premier état des travaux existant sur cette question avec bibliographie, exposé d'une problématique et réalisation de l'étude, enquête ou expérimentation, rédaction avancement.

Code : **MS713**
 Enseignants : C. PEDELAHORE, J. JAUPITRE, V. LAGUIA

Coefficient de pondération : 0,75
 Nbre d'heures / TD : 21
 Nbre d'heures / CM : 28
 Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE

LA FABRIQUE SPATIALE ET CULTURELLE DES TERRITOIRES DURABLES

OBJECTIFS	Ce séminaire est un lieu d'élaboration double : -Collectif, celui de la construction d'une pensée analytique et critique des productions spatiales humaines internationales et de leurs mutations sur le temps long. -Individuel, celui de l'atelier, patient et cumulatif, de la fabrication du mémoire de master, sur la base de la construction raisonnée d'un sujet et d'une problématique spécifiques, d'un corpus référencé, ainsi que d'une posture propres à chaque étudiant.
CONTENU	Ce séminaire s'inscrit dans une double perspective théorique et pratique : -Celle de l'inséparabilité des échelles de la fabrication des espaces anthropisés, depuis les savoirs et les usages les plus domestiques jusqu'aux pratiques de la fabrique -concrète et diversifiée- de l'urbain et des grands territoires métropolitains internationaux. -Celles de l'appréhension accrue de la complexité spatiale et sociale des fabrications humaines, sédimentaires et hybrides, tant matérielles qu'immatérielles : archétypes, modèles, cultures, logiques et dynamiques de transformation. Tout cela de façon systémique à l'échelle des prolongés échanges bilatéraux entre identités et cultures des grandes aires civilisationnelles mondiales : Méditerranée, Asie, Amérique Latine, Moyen-orient, Afrique. Les approches, présentées et illustrées, sont celles développées par la recherche scientifique urbaine et architecturale dans ses procédures pluridisciplinaires et interculturelles. Elles s'articulent sous la forme d'analyses spécifiques qui sont remontantes, rétrospectives et comparatives. Elles constituent ainsi des outils de connaissance approfondie, tant de la diversité que de l'universalité des fabrications et des cultures spatiales -savantes comme populaires- à l'échelle d'une métropolisation intercontinentale reconnue comme fait humain et civilisationnel majeur.
MODE D'ÉVALUATION	- Notes de Cours et de lectures. - Un Dossier thématique.
TRAVAUX REQUIS	Cours Magistral en langue française. Langues acceptées (corrections individuelles) : espagnol, anglais, portugais, italien, vietnamien. Travaux demandés : - Notes de Cours et de lectures comme identification et construction d'un objet de recherche et d'une problématique personnelle. - Un Dossier thématique comme préparation du corpus de mémoire individuel.

Code : **MS715**

Enseignants : M. ANTONIOLI, I. IOSA, M. SAIDI, A. SOTGIA

Coefficient de pondération : 0,75

Nbre d'heures / TD : 21

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire

SÉMINAIRE THÉMATIQUE

NOUVELLES PRATIQUES POLITIQUES ET ESTHÉTIQUES DANS LA VILLE

OBJECTIFS

Le séminaire vise à questionner de façon dynamique, active et transversale les champs de l'architecture, de l'urbanisme, des sciences sociales et des arts. Les thématiques traitées s'élargiront aux réflexions, actions et projets sur l'espace public, l'habitat et les processus de production qui sont en train de modifier en profondeur la fabrique collective de la ville contemporaine.

CONTENU

Nous nous proposons ainsi d'étudier les dimensions politiques et esthétiques de nouvelles pratiques telles que : les actions menées, en France comme à l'étranger par des collectifs d'architectes, artistes et simples citoyens qui ambitionnent d'inventer de nouvelles approches du "commun" ; l'émergence de nouvelles formes partagées et collaboratives de savoir et de savoir-faire qui transforment (dans les ateliers de production urbaine, les Fab Labs et les "tiers lieux") à la fois les espaces et les pratiques du travail et de la fabrication ; les modalités d'intervention des artistes dans la ville et les espaces publics ; la genèse et l'évolution des politiques patrimoniales, qui prennent en compte désormais les notions de "patrimoine immatériel" ou de "patrimoine ordinaire", ainsi que la progressive institutionnalisation des pratiques participatives ; ou encore, le retour de la "nature en ville" et ses différentes dimensions (transformations des conceptions et fonctions du paysage, jardins et potagers partagés, agriculture urbaine et développement de la permaculture). Nous construirons ainsi une "archéologie" de ces pratiques transversales, pour montrer qu'elles n'appartiennent pas à un contexte "ultracontemporain" qui serait dissocié de tout ancrage historique, mais qu'elles s'enracinent dans l'évolution des théories critiques et des processus architecturaux et urbains. Pour le dire autrement, nous souhaitons articuler héritages et innovations dans la construction de l'habitat, entendu ici comme ensemble des liens entre l'homme et son environnement.

Les étudiants seront invités à construire progressivement, au cours des différents semestres du séminaire, un lien entre la recherche associée à la rédaction de leur mémoire et leur projet de fin d'études.

Outre l'optionnel de méthodologie, le séminaire comprendra des cours magistraux assurés par l'équipe enseignante (organisés en cinq séquences : agriculture urbaine, "communs", collectifs, démocratie participative et artistes dans la fabrique urbaine) et des conférences assurées par des intervenants, chercheurs et praticiens directement et activement impliqués dans les pratiques et processus étudiés. L'équipe pédagogique assurera également un suivi (individuel et/ou en petits groupes) du mémoire. Le séminaire sera basé sur la participation active des étudiants, à l'oral comme à l'écrit.

L'équipe s'engagera également à suivre régulièrement par le biais d'une plateforme numérique, de Skype et des courriels, les étudiants inscrits dans ce séminaire et qui seront en échange Erasmus.

Langue du cours : français

Langues de communication : anglais, italien, roumain

MODE D'ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances s'effectuera par le biais de plusieurs exercices intermédiaires et par le suivi régulier du travail de construction du mémoire. L'assiduité, la participation en cours et atelier et la validation du pré-mémoire à la fin du S7 composeront la note finale.

TRAVAUX REQUIS

Exposés (individuels, en binôme ou en petits groupes) sur les sujets étudiés.

La bibliographie sera distribuée aux étudiants en début de semestre.

Code : **MS704**
 Enseignants : R. DE MARCO, C. LUXEMBOURG, J-P. ROBERT, C. ZAHARIA

Coefficient de pondération : 0,75
 Nbre d'heures / TD : 21
 Nbre d'heures / CM : 28
 Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE

ARCHITECTURE/S ET PAYSAGE/S : LES FONDAMENTAUX

OBJECTIFS

Acquérir les bases d'une culture du paysage au travers de la diversité des approches dont il fait l'objet, et de leur pertinence architecturale.
 Explorer les apports des pensées du paysage dans la conception et la réalisation de projets de transformation des lieux : projets d'architecture, projets urbains, projets artistiques, projets de territoire, projets de paysage, etc.
 Interroger les modèles culturels soutenant les politiques contemporaines de l'aménagement du territoire, du "paysagement", du développement durable.

CONTENU

Mot inventé pour désigner tout ou partie d'une image peinte, le paysage aujourd'hui ne cesse de former et d'informer l'aménagement des espaces contemporains, qu'ils soient extraordinaires ou ordinaires, exceptionnels ou quotidiens. Son importance aujourd'hui acquise pour projeter le devenir des lieux, nécessite une formation adéquate à la complexité de son domaine, au renouvellement des pratiques architecturales et urbaines qu'il induit, au déplacement des problématiques territoriales et environnementales qu'il suscite.

Le séminaire "Architecture/s et Paysage/S" propose donc un parcours de formation sur trois semestres à l'issue duquel les étudiants disposeront des bases suffisantes pour penser et projeter ensemble architecture, ville et paysage.

Le premier semestre du séminaire propose une première rencontre avec ce domaine de connaissances. Il s'agira dans un premier temps d'aborder la notion de paysage, ses relations avec d'autres notions (espace, site, lieu, milieu, environnement, territoire, nature, jardin, ...), ses domaines d'usages, ses potentialités d'invention et de création, afin de bien comprendre sa pertinence et ses apports dans l'acte même de la conception architecturale et urbaine.

Dans un deuxième temps, il s'agira d'analyser des réalités concrètes, à la fois politiques et spatiales, territoriales et environnementales au sein desquelles cette notion est mobilisée. La présentation de cas d'études, relevant des époques clés du paysage, de la Renaissance à nos jours, permettra de mieux comprendre les sources de la nouvelle émergence du paysage.

Une sortie de terrain est prévue au domaine d'Ermenonville et dans ses entours, haut lieu du paysagisme français du XVIIIe en débat avec les principes de l'architecture du paysage en Grande Bretagne. Elle permettra d'appréhender, in situ, la construction de ce domaine depuis sa conception jusqu'à ses transformations les plus récentes, ainsi que les enjeux contemporains patrimoniaux, urbains et paysagers du vaste territoire régional et inter-régional dans lequel il se situe.

Dans la continuité du séminaire, et de l'optionnel 'Initiation à la recherche', les étudiants seront encadrés et accompagnés dans l'élaboration de leur sujet de mémoire de fin d'études.

MODE D'ÉVALUATION

Participation aux cours et aux débats.
 Dossier de synthèse des apports du séminaire augmentée des apports des conférences du soir obligatoires, en lien avec le sujet de mémoire.
 Présentation orale des conférences du soir.

TRAVAUX REQUIS

Le séminaire (28h) est organisé autour de communications présentées par les membres de l'équipe "Paysage" et par des invités extérieurs agissant dans les domaines croisés du paysage, de l'architecture, de la ville, mais aussi des arts, des sciences et des lettres. Il donne lieu à un débat orienté autour des fondamentaux du paysage.

Le suivi de mémoire (21h) est réalisé en séance collective en complémentarité avec l'optionnel 'Architecture/S et Paysage/S : Initiation à la Recherche'.

Une bibliographie de références sera distribuée en cours.

Code : **MS708**

Enseignants : A. D'ORAZIO, I. IOSA, E. MACAIRE, V. ZAMANT

Coefficient de pondération : 0,75

Nbre d'heures / TD : 21

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE

ARCHITECTURE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIFS

L'objectif de ce séminaire est de présenter un premier panorama des enjeux environnementaux et de développement durable au regard de l'architecture et l'urbanisme sous l'angle d'approches tant théoriques et conceptuelles que des pratiques professionnelles. Il s'agira, tout au long de ce semestre, de permettre la définition d'un sujet de recherche que les étudiants auront à approfondir durant les semestres S8 et S9 afin de parvenir à la production de leur mémoire. Ce travail se construit dans la progressivité et la durée du cycle master. Pour l'année 2014-2015, la thématique proposée porte sur

‘ La transition énergétique : quels acteurs et projets pour le territoire ? ‘

CONTENU

Cet enseignement se veut un lieu de réflexion collective sur les choix stratégiques et les méthodes qui concourent à la conception urbaine et architecturale : comment penser l'aménagement de l'espace, au regard des enjeux environnementaux et climatiques ? Quelles compétences professionnelles, citoyennes, politiques se construisent ou se transforment ?

A partir de l'analyse des pratiques architecturales et urbaines tant françaises qu'étrangères, les étudiants s'interrogeront sur l'évolution des métiers tant dans leur dimension technique, économique que sociale. Nous éclairerons des pistes de réflexion et d'approfondissement sur les enjeux architecturaux et urbains durables auxquels devront faire face les territoires et les acteurs, au regard des nouveaux impératifs (contraintes climatiques et énergétiques, sortie des énergies fossiles, résilience urbaine, ...). Les cadres et méthodes de production (fabrication des éco-quartiers, production d'une architecture écologique, diffusion de modèle de participation de différents acteurs aux processus de conception et d'aménagement, ...) seront questionnés selon une approche résolument critique et compréhensive.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu 40%, pré-mémoire 60%.

TRAVAUX REQUIS

- Participation active aux enseignements théoriques et magistraux.
- Réalisation de fiches de lecture.
- Elaboration d'un pré-mémoire (définition d'un sujet et d'une problématique, exposé d'une méthode de travail, bibliographie).
- En lien avec l'optionnel SOIR Co-construction d'un Abécédaire du Développement durable et de la transition écologique.

Charge horaire : 2h CM+ 1h30 atelier méthodologique et suivi collectif

Code : **MS710**

Enseignants : S. BALEZ, N. BELKADI, D. HAMANI, S. EBODE

Coefficient de pondération : 0,75

Nbre d'heures / TD : 21

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE

PRATIQUES CONSTRUCTIVES DU PROJET ARCHITECTURAL

OBJECTIFS

Ce séminaire initialise le travail qui doit aboutir à la production d'un mémoire à la fin du cycle de master. L'objectif est donc d'amener les étudiants durant le semestre à :

- déterminer le domaine d'étude et la nature du mémoire qu'ils développeront
- rassembler les 'matériaux' utiles autour de la constitution d'une bibliographie
- identifier les questions et poser une problématique à travers la production d'une première maquette du mémoire.

CONTENU

Dès le début de leur recherche, les étudiants sont encouragés à lier leur sujet de mémoire à leur sujet de PFE de manière à rendre cohérent leur travail personnel entre réflexion et proposition de projet. Le mémoire devient alors l'apport théorique nourrissant le PFE. En conséquence, les problématiques pouvant être traitées dans ce séminaire sont diverses et touchent des domaines thématiques assez larges. Néanmoins elles partageront un cadre général lié à la démarche de projet qui s'appuie sur le double point de vue qui considère le projet architectural :

- comme un processus long, marqué par des temps forts, depuis la programmation (et même encore en amont à partir d'un diagnostic architectural et urbain) jusqu'à la réalisation et les retours d'exploitation, processus nécessairement itératif pour gérer sa complexité et son évolution dans le temps,
- comme un travail collaboratif faisant intervenir de nombreux acteurs, travail nécessaire pour répondre à son caractère hétérogène et pluridisciplinaire.

Le séminaire se propose d'approfondir ces deux points de vue en apportant un regard critique et prospectif sur les pratiques actuelles. L'objectif pédagogique est d'amener les étudiants :

- à mieux connaître les autres acteurs, leur légitimité et leur métier (différents maîtres d'ouvrage, bureau d'étude, ingénieur conseil spécialisé, entreprise, industriel), à se questionner sur l'apport spécifique de la maîtrise d'oeuvre (et de l'architecte au sein de celle-ci) et sur son rôle vis-à-vis des autres acteurs,
- à appréhender la question de la conduite de projet ('maîtrise et gestion du projet'),
- à découvrir où et comment se prennent les décisions déterminantes et fondatrices pour le projet.

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 50% (participation au séminaire) - évaluation du document final : 50%.

TRAVAUX REQUIS

En fin de semestre rendu d'un document comportant les travaux élaborés durant la période : titre, pré-problématique, bibliographie commentée accompagnée de fiches de lecture, première base iconographique, éventuellement premiers résultats du travail (par exemple compte-rendu d'entretien) et plan de travail pour les deux semestres suivants.

Code : **MS711**

Enseignants : A. DIENER, M. GAIMARD, A. BONDON, L. BASSIÈRES

Coefficient de pondération : 0,75

Nbre d'heures / TD : 21

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE

HISTOIRE ET PRATIQUES DES TRANSFORMATIONS DU CADRE BÂTI

OBJECTIFS

Que faut-il conserver ? Selon quels critères choisit-on ?

Quelle est la logique de la réglementation en vigueur ? Comment conjuguer aujourd'hui conservation, appropriation et invention et comment ces notions et ces pratiques se sont-elles combinées concrètement à différentes périodes ? L'enseignement proposé vise à la fois à démystifier ce champ et à permettre à ceux qui le souhaitent d'acquérir compétences et connaissances pour poursuivre une carrière dans ce domaine. Il a également l'ambition de développer des connaissances concernant des objets et des sites en mutation, susceptibles d'être considérés comme "patrimoniaux" à l'avenir.

CONTENU

Le séminaire aborde à la lumière d'approches surtout historiques, le domaine du patrimoine dans l'ensemble de ses aspects (techniques, sociaux et culturels) et de ses dimensions (édifice, "ville", territoire). Il aborde les questions de densification des centres ville et des "nouveaux patrimoines" (industriels, ferroviaires, du XXe siècle, paysages péri-urbains, etc). L'ambition est d'éclairer les modes de décision, acteurs impliqués, termes et conditions des débats, valeurs convoquées, modes d'application et de mise en oeuvre des politiques adoptées, à travers des lectures critiques, l'analyse de cas choisis et les interventions de spécialistes invités sur des thèmes tels que :

- L'émergence de la notion de patrimoine et de la réglementation de sa protection
- La nature et l'influence de certains textes marquants (Riegl, Giovanonni, etc.)
- L'organisation des services de protection du patrimoine, les instances d'instruction et de décision.
- L'analyse de cas concrets d'application : secteurs sauvegardés, PLU, opérations d'inventaire
- La présentation de projets de réhabilitation du patrimoine ferroviaire et des grands ensembles.
- Les patrimoines extra-européens

Ce séminaire vise aussi à examiner les pratiques concrètes de transformation des édifices en croisant les approches des historiens et des praticiens qui interviennent tour à tour. A travers un choix d'études de cas précis (transformation de tel ou tel édifice) anciens et contemporains, on s'interroge sur les partis adoptés, sur le rôle des différents intervenants et sur la place de l'exécution.

MODE D'ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances s'effectue par l'organisation de travaux dirigés et par la présentation régulière du travail de Mémoire.

TRAVAUX REQUIS

Organisé sous forme de "cours /séminaires", l'enseignement alterne des séances de débats autour de lectures critiques de textes marquants, des conférences de l'équipe enseignante ou de personnalités invitées, et des visites de sites ou de chantiers. Chaque séance comporte également un temps de suivi collectif des Mémoires. Outre le Mémoire, il est demandé aux étudiants un exercice d'écriture (fiche de lecture), des interventions orales (participation aux débats, présentation du travail en cours) et le rendu d'un "pré-mémoire" en fin de semestre.

Code : **MS712**
 Enseignants : A. TUFANO, C. BODART, E. DANIEL-LACOMBE,
 A. FREMY, J. NJOO, D. REBOIS

Coefficient de pondération : 0,75
 Nbre d'heures / TD : 21
 Nbre d'heures / CM : 28
 Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE

MILIEUX HABITÉS (PHILOSOPHIE, ARCHITECTURE, URBAIN, ENVIRONNEMENT)

LIEUX MILIEUX, HÉRITAGES: SÉPARATION/RELIANCE

OBJECTIFS Les situations paradoxales impliquées par l'habiter contemporain, le brouillage des limites spatiales et temporelles traditionnelles, l'émergence d'une crise environnementale inédite obligent à redéfinir les représentations capables de rendre compte de ces mutations. Le travail du séminaire vise à progressivement construire une pensée du devenir des milieux habités confrontée à cette double tension : la nécessité de conserver, d'hériter et celle de se projeter vers des horizons habitables.

L'architecte, l'urbaniste, le plasticien, interviennent dans un milieu complexe, superposition d'éléments matériels et immatériels, mis en mouvement par les relations que les hommes établissent avec ceux-ci et traversé par des mémoires. L'objectif du séminaire est d'aborder, à la lumière des paradoxes de la notion de contemporanéité et de la notion de projet, les termes qui composent cette complexité à intervenir dans un lieu/milieu.

CONTENU Si être moderne, avec la Charte d'Athènes, c'était privilégier la "tabula rasa" et s'affranchir du contexte, le défi consiste aujourd'hui à imaginer d'autres possibles à partir des résistances et ressources des milieux et des lieux, requérant de comprendre les interactions et les dynamiques naturo-culturelles d'interpénétrations, d'interdépendances, d'inter-engendrement, de co-rythmes, que ce soit entre facteurs climatiques, mécaniques, chimiques, biotiques ou culturels.

Pour "faire monde" en véhiculant les aspects culturels sans pour autant trahir la nature, il faudra donc prendre conscience des impacts d'une pensée de la séparation pour lui substituer une pensée de la reliance. En philosophie, préconisant un "retour aux choses mêmes", aux sources de la présence incarnée au monde, la phénoménologie réfute radicalement la séparation instaurée entre sujet et objet. Par le corps, chacun est articulé au monde dans l'immédiateté de la rencontre, du contact avant toute objectivation : cet aspect a été souvent oublié par la pensée qui a représenté l'homme comme sujet face à des objets et distancié de son environnement. Cet aspect fondamental de l'expérience, cette importance de l'immédiateté nous permet de souligner une des failles du système moderne qu'il faut réparer par une nouvelle manière de "faire projet". L'hypothèse que nous formulerons pour ce semestre 7 est que la reliance est une pensée opératoire permettant d'éclairer les cultures de conceptions territoriales, urbaines et architecturales, mais aussi de se repérer dans les théories qui les fondent.

Il s'agira donc d'observer des reconfigurations liant le local au global, ce qui peut susciter des productions avec des rapports d'un autre type, plus créatifs et responsables, entre nature et technique, contextes géographiques, sociaux et culturels.

MODE D'ÉVALUATION Un investissement personnel et une présence régulière aux séances sont nécessaires, accompagnant une diffusion régulière du travail et une présentation orale de l'état d'avancement du sujet de recherche.

TRAVAUX REQUIS

1. Séminaire :
 - lieu/milieu, nature/culture: Xavier Bonnaud
 - héritages et créations : le patrimoine et le projet, Antonella Tufano
 - processus de transformation, Didier Rebois

2. Suivi de mémoires régulier et personnalisé en petits groupes : Xavier Bonnaud, Antonella Tufano.

Code : **MS707**
Enseignants : P. CHABARD, S. DESCAT, L. JACQUIN

Coefficient de pondération : 0,75
Nbre d'heures / TD : 21
Nbre d'heures / CM : 28
Caractère : obligatoire au choix

SÉMINAIRE THÉMATIQUE

CRITIQUE ET HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

OBJECTIFS

Ce séminaire propose d'analyser l'architecture moderne et contemporaine, avec les outils de l'histoire. Plus précisément, il explore les discours sur l'architecture (que ces discours soient d'ordre théorique, historique ou critique), sur leur fabrique et sur les liens qu'ils entretiennent non seulement avec les supports matériels qui les portent (livres, revues, expositions, etc.) mais avec la pratique de l'architecture elle-même.

Le séminaire se développe selon trois axes d'enseignement et de recherche : une réflexion spécifique sur la critique, une analyse des formes et des processus de médiatisation de l'architecture, une approche historiographique de l'architecture et de la ville.

A travers la question de la critique, de la théorie et de l'histoire, le séminaire met au centre de ses préoccupations la question de l'écriture et celle des liens entre écriture et architecture. Dans cette perspective, nous envisageons le mémoire lui-même non seulement comme une expérience de la recherche mais comme une expérience de l'écriture par l'étudiant, qui, si elle s'inscrit dans un cadre de contraintes et d'exigences spécifiques, doit permettre à l'étudiant de construire par l'écriture (et, ici, l'écriture historiographique) un rapport réflexif et critique à l'architecture, c'est-à-dire d'acquérir l'autonomie intellectuelle nécessaire à une pratique éclairée de l'architecture.

CONTENU

Le premier axe consiste à mener une réflexion sur la critique, sur son histoire et son rapport à la conception architecturale ; un questionnement, aussi, sur les frontières de la critique avec d'autres formes discursives (l'histoire, la théorie). La critique suscite aujourd'hui de nombreux débats. Cependant elle ne recouvre ni une discipline, ni une pratique précise ; elle prend des formes diverses qui vont de la chronique de l'actualité, au "jugement" de la valeur esthétique ou de la valeur d'usage des projets, en passant par la construction d'interprétations "savantes". La critique nécessite donc d'être étudiée en détail, notamment dans ses modalités mais aussi dans son rapport à la conception architecturale.

Le second axe porte sur la publication, la médiatisation, la diffusion de l'architecture. La publication est entendue dans son sens le plus large : c'est-à-dire, les livres, la presse écrite, les expositions mais aussi tous les nouveaux médias. Nous analysons ici l'importance de ces processus de médiatisation dans la constitution des positions théoriques et critiques. Nous nous intéressons à la construction de ces discours mais également à leur aspect matériel (dispositifs visuels d'une exposition ou d'un livre, l'organisation du discours dans l'espace de la page ou dans l'espace d'une exposition, etc.), et, au fond, à l'architecture de ces discours.

Le troisième axe du séminaire part de l'hypothèse que l'histoire a une histoire, qu'elle n'est pas un discours abstrait et universel mais au contraire hautement dépendant du contexte temporel où l'historien travaille et des débats théoriques et pratiques qui animent la scène de l'architecture à ce moment là. D'où la nécessité de cette approche historiographique (qui s'intéresse à la manière dont on a écrit l'histoire à chaque époque).

TRAVAUX REQUIS

La vie du séminaire alterne plusieurs types de séances : d'abord des cours magistraux qui nourrissent les trois thèmes du séminaire à partir des travaux de recherche des enseignants ; des conférences d'intervenants extérieurs sur des points particuliers ; des séances régulières de suivi des mémoires

Nourri par un enseignement optionnel d'initiation aux méthodes de la recherche, ce premier semestre de séminaire doit conduire à la rédaction d'un pré-mémoire. Dans cet objectif, le travail se focalisera sur les recherches exploratoires, la construction de la problématique, l'élaboration d'un état des savoirs et le choix d'un terrain.

Code : **MS709**
Enseignants : F. GUENA, A. TÜSCHER, J. SILVESTRE

Coefficient de pondération : 0,75
Nbre d'heures / TD : 21
Nbre d'heures / CM : 28
Caractère : obligatoire

SÉMINAIRE THÉMATIQUE

ACTIVITÉS ET INSTRUMENTATION DE LA CONCEPTION

OBJECTIFS

Les activités de la conception impliquent l'utilisation de nombreux instruments (maquettes, esquisses, modèles numériques, prototypage, etc.). L'objectif de ce séminaire est d'interroger la place du numérique dans les activités de conception.

Les discours et les pratiques actuels sur le numérique et l'architecture sont nombreux : Computational Design, Continuum conception-fabrication, BIM, Parametricism, biomimétisme, architecture numérique, etc. Dans ce séminaire, nous proposons de développer un regard critique sur ces pratiques.

Il s'agit d'une part de prendre conscience des opérations cognitives (activités mentales) qui composent le travail de conception architecturale, et d'autre part, d'étudier les places, rôles, usages et influences des différents outils qui les instrumentent.

Les connaissances que ce séminaire mobilise sont de deux ordres : 1) les sciences de la conception et 2) la modélisation numérique de l'architecture.

CONTENU

Ce séminaire est associé à l'optionnel initiation à la recherche SoIR702 et SoIR709.

Cet enseignement prend la forme d'un atelier réflexif qui se développe suivant trois temps :

- Un temps d'enseignement théorique qui fournit aux étudiants des connaissances ancrées au sein des sciences de la conception architecturale et des sciences informatiques appliquées à l'architecture.
- Un temps de production et de présentation des travaux de recherche développés par les enseignants et les étudiants
- Un temps de débat autour des sujets abordés par chacun

Chaque séance se déroule suivant ces trois temps ci-dessus évoqués.

Au semestre 7, il s'agit de découvrir les manières dont certains architectes se sont approprié l'informatique et comment le numérique instrumente leur activité de conception. Ce travail constitue la base du pré-mémoire qui sera développé à partir d'une note de problématique préparée ensemble (à rendre en fin de semestre).

Un site web dédié au séminaire permet l'échange entre les enseignants et les étudiants.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et évaluation de la note de problématique.

TRAVAUX REQUIS

Un exercice d'analyse d'un cas de conception architecturale numérique.

Une note de problématique du mémoire, rendant comptes d'un questionnement scientifique, d'une étude bibliographique et la de méthodologie de recherche envisagée.

Code : **MSOIR1A**

Coefficient de pondération : 0,25

Enseignants : O. JEUDY, C. ASLAN, E. FALZON

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE

DÉMARCHES PLASTIQUES ET TERRITOIRES URBAINS

OBJECTIFS

Cet enseignement propose aux étudiants une initiation à la recherche par une approche corporelle et perceptive des territoires, conduisant à une démarche plastique ainsi qu'à un travail théorique. Cet optionnel vise aussi à initier les étudiants aux enjeux esthétiques, culturels et politiques des relations entre arts, médias et territoires.

CONTENU

Les étudiants qui suivent cet optionnel sont amenés à développer un travail de perception spatiale et de représentation d'un territoire. Ce travail sera suivi d'une intervention artistique in situ, en situation. Les différentes expériences et expérimentations in situ donneront lieu à des réflexions phénoménologiques sur la perception, l'action et la production d'espaces. Des démarches phénoménologiques et artistiques seront aussi étudiées pour montrer comment celles-ci révèlent des imaginaires architecturaux et paysagers, génèrent un potentiel d'interprétations quant à la vocation future d'un territoire.

MODE

D'ÉVALUATION

- Contrôle continu et rendu de recherche

TRAVAUX

REQUIS

- Cours, ateliers méthodologiques
- Dossier de recherche sur un territoire pratiqué

Code : **MSOIR1B**

Coefficient de pondération : 0,25

Enseignants : M. MAZLOUMAN, M. KNEUSÉ

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE
SCÉNOGRAPHIE ET ARCHITECTURE:LA SCÉNOGRAPHIE, UN ART DU LIEU

OBJECTIFS	Donner les outils nécessaires afin d'aborder la recherche et l'écriture d'un mémoire
CONTENU	Méthodologie : recherche bibliographique et de documentation, analyses scénographiques, investigation et travail de terrain.
MODE D'ÉVALUATION	Cahier de bord et d'analyse
TRAVAUX REQUIS	Cours et application lors des ateliers de mémoire

Code : **MSOIR14**

Coefficient de pondération : 0,25

Enseignants : V. JOUVE,

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE **ART, CINÉMA, ARCHITECTURE**

OBJECTIFS

Il s'agira de donner aux étudiants les principes méthodologiques nécessaires à la réflexion sur un projet et à son expression problématisée dans un mémoire-film.

CONTENU

Ce cours vient en complément du séminaire Art, Cinéma, Architecture, pour apporter les fondements méthodologiques nécessaires à l'élaboration d'une recherche en architecture. Plus spécifiquement, il accompagnera l'émergence de la problématique de recherche et le projet de réflexion des étudiants souhaitant développer un mémoire hybride comprenant un film et une partie rédigée.

Comment déterminer une problématique de recherche, et comment l'explorer via des approches hétérogènes: textuelles, plastiques, filmiques? Comment organiser ses sources, optimiser et hiérarchiser son matériau documentaire, ses références? Comment les mobiliser pour construire son travail? À partir d'exemples et d'analyses, nous explorerons comment un film ou une oeuvre d'art déploie dans sa forme une pensée et des réflexions construites qui peuvent venir nourrir une problématique en architecture, et cela en complémentarité au travail nécessaire sur les textes de référence.

De façon moins académique, il s'agit aussi de considérer la possibilité de formuler une recherche via une forme non uniquement textuelle. La réalisation d'un mémoire-film sous-tend la construction d'une pensée et son écriture dans une forme cinématographique en regard de la production d'un texte. C'est à la correspondance et à la complémentarité de ces deux formes d'énonciation de la pensée que le cours s'attachera.

Effectif limité à 24 étudiants.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu

TRAVAUX REQUIS

Les séances se tiendront à la suite et en complémentarité du Séminaire Art, Cinéma, Architecture.

Cet optionnel est ouvert uniquement aux étudiants poursuivant un mémoire-film au sein de ce même séminaire.

Code : **MSOIR2**

Coefficient de pondération : 0,25

Enseignants : E. AMOUGOU

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE **ARCHITECTURE, PROJET URBAIN ET SOCIÉTÉS**

OBJECTIFS

Il s'agit de prendre connaissance des différents types de recherche possibles dans le domaine de l'architecture ainsi que de leurs méthodes et techniques.

Cet enseignement constitue un lieu privilégié d'interrogation de ces méthodes et techniques.

CONTENU

Cet optionnel est dirigé et animé par un enseignant-chercheur du séminaire APUS et une enseignante-chercheuse du séminaire AIC. Les autres enseignants de ces deux séminaires seront amenés à intervenir ponctuellement.

Le contenu de cet optionnel se développe sur 14 séances de deux heures qui aborderont les mécanismes de construction de la recherche comme suit:

- 1) Présentation des différents types de recherche possibles en architecture
- 2) Les techniques de recherche
- 3) Construire une problématique (note de problématique)
- 4) Construire sa démarche de recherche pratique (composer et organiser son travail, choisir et construire ses méthodes et techniques)
- 5) Rédiger un rapport de recherche (i.e. mémoire de Master)
- 6) Construire un état de l'art à partir de lectures réflexives (fiches de lecture, synthèses, résumés, etc.)
- 7) Travail autour de la production d'articles
- 8) Présentation d'exemples de recherche en cours

Chaque rubrique sera étayée d'exemples concrets de manière à faciliter la compréhension des étudiants.

TRAVAUX REQUIS

Les séances prendront la forme de cours magistraux qui seront expérimentés dans le travail demandé en séminaire.

Les travaux demandés sont directement liés à la préparation du mémoire et plus spécifique du pré-mémoire.

Code : **MSOIR13**

Coefficient de pondération : 0,25

Enseignants : C. PEDELAHORE, J. JAUPITRE

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE

LA FABRIQUE SPATIALE ET CULTURELLE DES TERRITOIRES DURABLES

OBJECTIFS

Cette formation à la recherche par la recherche constitue un lieu d'élaboration double :

- Collectif, celui de la construction d'une pensée analytique et critique des productions spatiales humaines internationales et de leurs mutations sur le temps long.
- Individuel, celui de l'atelier, patient et cumulatif, de la fabrication du mémoire de master, sur la base de la construction raisonnée d'un sujet et d'une problématique spécifiques, d'un corpus référencé, ainsi que d'une posture propres à chaque étudiant.

CONTENU

Cet optionnel s'inscrit dans une double perspective théorique et pratique :

- Celle de l'inséparabilité des échelles de la fabrication des espaces anthropisés, depuis les savoirs et les usages les plus domestiques jusqu'aux pratiques de la fabrique -concrète et diversifiée- de l'urbain et des grands territoires métropolitains internationaux.
- Celles de l'appréhension accrue de la complexité spatiale et sociale des fabrications humaines, sédimentaires et hybrides, tant matérielles qu'immatérielles : archétypes, modèles, cultures, logiques et dynamiques de transformation. Tout cela de façon systémique à l'échelle des prolongés échanges bilatéraux entre identités et cultures des grandes aires civilisationnelles mondiales : Méditerranée, Asie, Amérique Latine, Moyen- orient, Afrique.

MÉTHODES

Les approches, présentées et illustrées, sont celles développées par la recherche scientifique urbaine et architecturale dans ses procédures pluridisciplinaires et interculturelles.

Elles s'articulent sous la forme d'analyses spécifiques qui sont remontantes, rétrospectives et comparatives. Elles constituent ainsi des outils de connaissance approfondie, tant de la diversité que de l'universalité des fabrications et des cultures spatiales - savantes comme populaires - à l'échelle d'une métropolisation intercontinentale reconnue comme fait humain et civilisationnel majeur.

MODE

D'ÉVALUATION

- Fiches de lectures.
- Définition d'un thème de recherche.
- Constitution d'un corpus d'étude.
- Elaboration d'une problématique critique argumentée.

TRAVAUX

REQUIS

Cours Magistral en langue française sur les sujets développés par les étudiants.

Langues acceptées (corrections individuelles) : espagnol, anglais, portugais, italien, vietnamien.

Travaux demandés :

- Notes de Cours et de lectures comme identification et construction d'un objet de recherche et d'une problématique personnelle.
- Un Dossier thématique et la préparation d'un corpus spécifique au développement d'un projet de recherche original.

Code : **MSOIR15**

Coefficient de pondération : 0,25

Enseignants : I. Iosa

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE

NOUVELLES PRATIQUES POLITIQUES ET ESTHÉTIQUES DE LA VILLE

OBJECTIFS	Cet enseignement vise à transmettre aux étudiants de façon progressive les compétences méthodologiques nécessaires à la rédaction des différentes étapes du mémoire (S7, S8, S9).
CONTENU	Plusieurs séances thématiques permettant de : - construire sa démarche scientifique: problématique et hypothèse(s) - construire sa documentation: sources écrites, audio et visuelles (archives, bibliothèques, bases de données et plateformes en ligne) - apprendre à réaliser des fiches de lecture et une bibliographie commentée - apprendre à manier le logiciel Word et à organiser ses écrits - choisir son terrain de recherche - identifier et choisir ses méthodes de recherche quantitatives (questionnaires) et qualitatives (entretiens, observations)
MODE D'ÉVALUATION	Plusieurs exercices intermédiaires constituant à terme dans leur ensemble le pré-mémoire : premières intentions; définition des mots clés; une bibliographie commentée; plusieurs fiches de lecture; définition de sa problématique et son hypothèse; description de son terrain; présentation de sa méthode de travail; calendrier. Les différents supports seront mis à disposition des étudiants sur une plateforme Google Drive et sur la page web du séminaire.

Code : **MSOIR4**

Coefficient de pondération : 0,25

Enseignants : O. JEUDY, C. LUXEMBOURG, C. SZANTO

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE ARCHITECTURE/S & PAYSAGE/S

OBJECTIFS	L'objectif de cet optionnel sera de faire acquérir aux étudiants les savoir-faire exigés pour tous travaux de recherche de qualité : concepts maîtrisés, corpus choisis et argumentés, références sélectionnées, bibliographie construite, écriture précise, etc
CONTENU	Cet optionnel introduira les étudiants aux principes, méthodes et constructions propres au domaine de la recherche. La recherche ne s'invente pas à partir de rien. Et tout travail sérieux commence par prendre connaissance de ce qui a déjà été pensé, écrit, réfléchi avant soi. Mais comment ne pas se laisser déborder par la masse de publications et de documents repérés sur son thème d'études - Comment reconnaître la pertinence d'un ouvrage ? - Comment sélectionner les auteurs ? Et d'abord, par où commencer ? Où aller chercher l'information ? Comment organiser son travail, réaliser une recherche dans des bases de données, des archives, construire une bibliographie ?... Cette initiation à la recherche répondra aux questions du "comment" dans la pratique de la recherche, et visera à construire, avec les étudiants, le propre de la recherche en architecture, au sens large du terme. Une attention toute particulière sera portée à l'écriture, sous ses différentes formes (analyse, commentaire, résumé, etc.) et à la précision de son énonciation. Un apprentissage de la présentation orale d'un travail sera également proposé, sur la base des travaux réalisés par les étudiants. Cet optionnel est organisé par des enseignants s'intéressant plus particulièrement aux questions liées au Paysage, notamment celles abordées dans le cadre de l'équipe "Architecture, Milieu, Paysage" du département recherche de l'ENSAPLV, CNRS- UMR 7218-LAVUE (mais pas seulement).
MODE D'ÉVALUATION	Participation aux cours et réalisation des travaux demandés ; Présentation écrite et orale d'un dossier de synthèse des travaux réalisés en lien avec l'élaboration d'un sujet de mémoire. Les éléments constitués pour ce dossier serviront directement le mémoire à construire sur les trois semestres de S7, S8, S9.
TRAVAUX REQUIS	Deux heures par semaine réparties pour partie en cours et pour partie en travaux dirigés. Les étudiants s'exerceront à certaines pratiques directement connectés avec la réalisation de leur mémoire : recherches bibliographique dans une diversité de bases de données ; analyse d'un texte, d'une image, et d'une séquences de film ; travail d'écriture in situ ; présentation orale d'un travail au choix.

Code : **MSOIR8**

Coefficient de pondération : 0,25

Enseignants : A. D'ORAZIO, E. MACAIRE

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE

ARCHITECTURE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIFS

Le travail de préparation au mémoire est associé au séminaire correspondant. Dans ce cadre, les étudiants sont invités à développer une démarche originale et personnelle de recherche, conduisant à la construction d'une problématique et d'hypothèses, à l'analyse d'un terrain, soutenue par la constitution d'un corpus de références sur les savoirs déjà constitués (ouvrages théoriques et méthodologiques) et à partir de données d'enquêtes, d'observations, d'archives...

Cet enseignement a pour objectif principal de préparer au travail et à l'écriture du mémoire de Master. Il peut également servir de socle pour les étudiants souhaitant s'engager dans un parcours recherche en semestre 9.

CONTENU

L'atelier méthodologique proposé dans cet optionnel a pour but de nourrir le travail du mémoire par une introduction à la recherche et ses méthodes d'études, l'apprentissage de l'utilisation d'outils liés à l'objectivation d'un questionnement ; ainsi seront abordés les questions du choix et de la construction du sujet de mémoire, de la problématique et des hypothèses, des méthodes de travail ; recherches des sources, exploitation des données, travaux bibliographiques. Cet atelier sera animé par des enseignants ayant une pratique active de la recherche dans des laboratoires de l'école et de l'UMR-CNRS LAVUE, ou dans d'autres institutions.

Il s'agira d'introduire les étudiants à l'analyse et la production scientifique de contenus.

Pour plus de détails consulter la page <http://www.paris-lavillette.archi.fr/aedd/te/>

MODE D'ÉVALUATION

Participation active aux travaux d'atelier, dossier personnel d'analyse d'articles, rédaction de bibliographies communes de références.

TRAVAUX REQUIS

Afin de mieux s'approprier ces démarches et méthodes pour la recherche, cet atelier propose d'expérimenter collectivement la co-production d'un 'abécédaire du développement durable et de la transition écologique'. En s'inspirant des dictionnaires scientifiques les étudiants seront amenés à produire à partir de leur sujet de mémoire (thème ou terrain d'enquête) une série d'articles qui viendront alimenter sous forme d'un blog cet abécédaire. Au travers de ce travail collectif, il s'agit d'outiller l'étudiant dans la construction d'une démarche d'analyse de son mémoire.

Code : **MSOIR10**

Coefficient de pondération : 0,25

Enseignants : S. BALEZ

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE **ÉDIFICATION ET USAGES**

OBJECTIFS

Première approche de la recherche scientifique, ses méthodes et ses outils, à travers le champ des ambiances architecturales et urbaines : Il s'agira de distinguer les différents types de recherche scientifique (fondamentale/ appliquée) et leurs différences avec les activités de développement ; de comprendre les fondements de la méthode expérimentale, ses atouts et ses limites, et enfin de pouvoir s'orienter dans les produits de la recherche (rapports, monographies, communications)

CONTENU

Cette initiation à la recherche comporte un tour d'horizon de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, dans le cadre plus général de la recherche scientifique. Les fondamentaux de cette dernière seront ensuite abordés à travers des exemples tirés de la recherche dans le domaine des ambiances architecturales et urbaines : méthodes, recherche documentaire et notes de lecture. Le dialogue indispensable entre sciences dites "de l'imprécis" et sciences "dures" sera également développé dans ce cadre.

MODE

D'ÉVALUATION

Analyse critique et présentation d'un article scientifique (en lien avec le travail de recherche pour l'élaboration du mémoire)

Construction d'une bibliographie commentée (en lien avec le sujet de mémoire)

Code : **MSOIR11**

Coefficient de pondération : 0,25

Enseignants : A. BONDON, M. GAIMARD, L. BASSIERES

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE

“HISTOIRE ET PRATIQUES DES TRANSFORMATIONS DU CADRE BÂTI”

OBJECTIFS

Dans la perspective de la réalisation de leur mémoire, au sein des séminaire “Critique et histoires de l'architecture” et “Patrimoine”, l'objet de cet enseignement est d'initier les étudiants aux méthodes canoniques du travail intellectuel et scientifique, aux modalités pratiques de la production du savoir. Cette “initiation” à la recherche comporte plusieurs volets : un volet épistémologique (les méthodes de la recherche scientifique, les critères de validité et de scientificité d'un travail de recherche) ; un volet pratique (le travail et la vie quotidienne du chercheur) ; un volet institutionnel (sensibiliser les étudiants à la manière dont est structuré le milieu de la recherche architecturale et urbaine en France et à l'étranger)

CONTENU

1. Séance introductive : Les pratiques et les formes de la recherche architecturale : laboratoires, mémoires, thèses, HDR, recherches finalisées
2. Les méthodes “scientifiques” : les commencements des Sciences humaines. Observation des faits, hypothèses, interprétations, les sources, la bibliographie
3. Les grands principes de la méthode hypothético-déductive, Différences épistémologiques entre induction et déduction.
4. La construction des corpus de recherche. L'analyse de contenu : La définition et l'exploitation d'un corpus de recherche, les différents types de corpus
5. Les mots et les choses : qu'est ce qu'un concept ? Les mots comme outils ou comme objets de recherche.
6. Le temps et sa périodisation. Evolutions et ruptures.
7. La recherche en pratique (présentation d'une recherche)
8. Les outils graphiques et informatiques de la recherche : Dessins analytiques, cartographie, diagrammes, bases de données, moteurs de recherche, logiciels d'analyse, etc...
9. Les figures, les images et les objets existants.
10. Sources et ressources documentaires : Cartographie parisienne des centres d'archives, des bibliothèques et des centres de documentation. Les règles de mise en forme des documents : Fiche de lecture, mémoire, bibliographie, etc.
11. Typologie des discours sur l'architecture : théorie, histoire, critique
12. La vie de laboratoire : présentation des activités de l'équipe de recherche AHTTEP

Code : **MSOIR12**

Coefficient de pondération : 0,25

Enseignants : A. TUFANO

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE MILIEUX HABITÉS : LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE. PHILOSOPHIE DE L'ARCHITECTURE, DE L'URBAIN, DE L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS

En accompagnement du séminaire, cet enseignement optionnel offre aux étudiants des outils et méthodes leur permettant de s'engager dans un travail de recherche exigeant dans sa forme et précis dans son écriture. A partir d'un adossement au laboratoire GERPHAU, il propose un approfondissement philosophique des notions abordées dans le séminaire, afin de restituer aux thématiques une puissance de signification, de fonctionner par questionnements, d'interroger des horizons. La notion de concept opératoire sera particulièrement mise en question pour analyser les modalités d'articulation de la relation architecture-ville-philosophie. Il s'agit de permettre de problématiser une question d'architecture et de rendre opérant un concept philosophique (design by research/research by design).

CONTENU

Ce module vise à approfondir la recherche "par la recherche", proposant de mener de front : la construction de la problématique, l'élargissement des références, l'approfondissement méthodologique, la précision conceptuelle, la rigueur dans l'énoncé et dans l'écriture.

Deux temps pédagogiques définissent cet enseignement :

- 1 - Un temps d'apports liés au travail philosophique : -Lire : comment, pourquoi, -Problématiser : en relation à, en dialogue avec , -Conceptualiser : en référence à -Illustrer, au moyen de, -Ecrire, à partir de,
- 2 - Un temps d'encadrement plus individualisé soutenu par des occasions régulières de présentation au groupe et d'évaluations personnalisées. Les séances offrent un espace de présentation critique, de discussion et d'évaluation.

MODE D'ÉVALUATION

En fin de semestre, 50% contrôle continu (participation cours), et 50% évaluation de l'avancement du travail de recherche (par deux lecteurs).

TRAVAUX REQUIS

Un investissement personnel et une présence régulière aux séances sont nécessaires, accompagnant une diffusion régulière du travail et une présentation orale de l'état d'avancement

Le travail à partir de références (l'activité de lecture) est une partie importante du travail de recherche. Il sera abordé en replaçant les sources proposées dans une perspective de repérage disciplinaire et historique (carte des savoirs repérables sur une question).

La bibliographie se construira au sein de l'optionnel, selon les spécificités des thèmes, et sera capitalisée dans une base commune à l'usage des séminaires (S7, S8 et S9).

Code : **MSOIR7**

Coefficient de pondération : 0,25

Enseignants : A. BONDON, M. GAIMARD

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE

CRITIQUE ET HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

OBJECTIFS

Dans la perspective de la réalisation de leur mémoire, au sein des séminaire 'Critique et histoires de l'architecture' et 'Patrimoine', l'objet de cet enseignement est d'initier les étudiants aux méthodes canoniques du travail intellectuel et scientifique, aux modalités pratiques de la production du savoir. Cette 'initiation' à la recherche comporte plusieurs volets : un volet épistémologique (les méthodes de la recherche scientifique, les critères de validité et de scientificité d'un travail de recherche) ; un volet pratique (le travail et la vie quotidienne du chercheur) ; un volet institutionnel (sensibiliser les étudiants à la manière dont est structuré le milieu de la recherche architecturale et urbaine en France et à l'étranger).

CONTENU

- Les pratiques et les formes de la recherche architecturale : laboratoires, mémoires, thèses, HDR, recherches finalisées
- Les méthodes 'scientifiques' : les commencements des Sciences humaines. Observation des faits, hypothèses, interprétations, les sources, la bibliographie
- Les grands principes de la méthode hypothético-déductive, Différences épistémologiques entre induction et déduction.
- La construction des corpus de recherche. L'analyse de contenu : La définition et l'exploitation d'un corpus de recherche, les différents types de corpus
- Les mots et les choses : qu'est ce qu'un concept ? Les mots comme outils ou comme objets de recherche.
- Le temps et sa périodisation. Evolutions et ruptures.
- La recherche en pratique (présentation d'une recherche)
- Les outils graphiques et informatiques de la recherche : Dessins analytiques, cartographie, diagrammes, bases de données, moteurs de recherche, logiciels d'analyse, etc...
- Les figures, les images et les objets existants.
- Sources et ressources documentaires : Cartographie parisienne des centres d'archives, des bibliothèques et des centres de documentation. Les règles de mise en forme des documents : Fiche de lecture, mémoire, bibliographie, etc.
- Typologie des discours sur l'architecture : théorie, histoire, critique
- La vie de laboratoire : présentation des activités de l'équipe de recherche AHTTEP

MODE

D'ÉVALUATION

TD

Code : **MSOIR9**
Enseignants : J. SILVESTRE

Coefficient de pondération : 0,25
Nbre d'heures / CM : 28
Caractère : obligatoire

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE

ACTIVITÉS ET INSTRUMENTATION DE LA CONCEPTION

OBJECTIFS	Il s'agit de prendre connaissance des différents types de recherche possibles dans le domaine de l'architecture ainsi que de leurs méthodes et techniques. Cet enseignement constitue un lieu privilégié d'interrogation de ces méthodes et techniques.
CONTENU	Cet optionnel est dirigé et animé par un enseignant-chercheur du séminaire APUS et une enseignante-chercheuse du séminaire AIC. Les autres enseignants de ces deux séminaires seront amenés à intervenir ponctuellement. Le contenu de cet optionnel se développe sur 14 séances de deux heures qui aborderont les mécanismes de construction de la recherche comme suit: 1) Présentation des différents types de recherche possibles en architecture 2) Les techniques de recherche 3) Construire une problématique (note de problématique) 4) Construire sa démarche de recherche pratique (composer et organiser son travail, choisir et construire ses méthodes et techniques) 5) Rédiger un rapport de recherche (i.e. mémoire de Master) 6) Construire un état de l'art à partir de lectures réflexives (fiches de lecture, synthèses, résumés, etc.) 7) Travail autour de la production d'articles 8) Présentation d'exemples de recherche en cours Chaque rubrique sera étayée d'exemples concrets de manière à faciliter la compréhension des étudiants
MODE D'ÉVALUATION	Le contrôle des connaissances se fera par l'intermédiaire de l'évaluation du pré-mémoire à rendre en séminaire, qui devra manifester l'apport de cet enseignement.
TRAVAUX REQUIS	Les séances prendront la forme de cours magistraux qui seront expérimentés dans le travail demandé en séminaire. Les travaux demandés sont directement liés à la préparation du mémoire et plus spécifique du pré-mémoire.

Pour les salles, se reporter à l'emploi du temps

UE : M.9.10 – Enseignements intensifs pluridisciplinaires*

* Les enseignements ci-dessus peuvent être choisis dès le semestre 7 mais ne seront validés que dans le cadre de l'UEM910 du semestre 9.

ENSEIGNEMENTS	CODES	ENSEIGNANTS
Transmettre l'architecture	IP901	M. BOURDIER, C.VALLECILLO → <i>mercredi de 13h30 à 16h30</i>
Expérimentations artistiques au Port Nord de Chalon-sur-Saône - Patrimoine technique portuaire et transformation urbaine	IP902	Y. MAHIEU, J. BOULMIER → <i>intensif</i>
La scénographie : atelier – projets	IP904	B. PIGOT, M. MAZLOUMAN → <i>lundi de 9h à 12h30</i>
Dévions	IP906	M. DESSARDO, Y. ROUBY → <i>lundi de 9h à 12h30 - atelier volume</i>
Patrimoine industriel : Art/Architecture	IP908	F. PINATEL, C. DENNEULIN → <i>intensif</i>
Architecture et idéologie	IP909	B. PATTERSON → <i>lundi de 9h à 12h30</i>
Préparation linguistique : espagnol	IP910	J-L. MORALES → <i>lundi de 9h à 12h30</i>
La voix de la synthèse des arts en architecture	IP916	P. VÉRITÉ → <i>lundi de 9h à 12h30</i>
Lutte contre l'habitat indigne- Outils et pratiques	IP917	J-B. EYRAUD → <i>lundi de 9h à 12h30</i>
Histoire critique de l'architecture et de l'urbanisme modernes et contemporains au Japon	IP918	M. BOURDIER → <i>lundi de 9h à 12h30</i>
Cultures visuelles et pratiques spatiales	IP921	L. LOPEZ → <i>intensif</i>
B.U.L XL (Bidules ultra-légers de grande taille)	IP926	Y. MAHIEU, J. BOULMIER → <i>intensif</i>
Workshop participatif en inter-formations en Creuse - Territoires ruraux en déprise et innovation sociales	IP928	E. MOURIER, I. GENYK → <i>A définir</i>
Des Arbres dans la ville, des arbres pour la ville	IP930	B. NAVINER → <i>lundi de 9h à 12h30</i>
De la perception à la compréhension du paysage : Quels outils architecturaux pour lire le paysage ? Vallée de la Loire, Patrimoine Mondial de l'Unesco.	IP932	Y. NUSSAUME, C. SZANTO → <i>A définir</i>
PREDICTIVE STUDIO 24H	IP933	M. ANTONIOLI, A. TUFANO → <i>intensif</i>
OBSERVATOIRE DU GRAND PARIS : ou comment suivre la transformation de la métropole.	IP935	A. DE BIASE, P. ZANINI → <i>intensif</i>
Conception et réalisation d'objets en béton UHP moulé	IP936	T. MALIKIAN, D. MAGNAC → <i>mardi de 13h30 à 17h30- atelier volume</i>
Penser, écrire l'architecture en cinéma	IP937	S. NAVA, E. RESTREPO RESTREPO → <i>intensif - studio audiovisuel</i>
L'acte de bâtir de la conception à la réalisation avec regard spécifique sur la phase chantier	IP938	D. FEICHTINGER → <i>intensif</i>

Code : **MIP901**

Enseignants : M. BOURDIER, C. VALLECILLO

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **TRANSMETTRE L'ARCHITECTURE**

OBJECTIFS

Réfléchir à "Transmettre l'architecture", c'est s'interroger sur :

- quoi transmettre, à qui et comment ;
- les nombreuses interventions de l'architecte dans le vaste champ de l'architecture ;
- l'enseignement, la formation et la sensibilisation à l'architecture dans la société.

Cet enseignement est destiné à ceux et celles qui souhaiteraient se former à la formation, la sensibilisation et l'initiation à l'espace.

CONTENU

Le cours se comprend comme un ensemble cohérent de séances avec une progression qui s'articule autour d'un travail collectif visant à apporter des éléments au débat sur ce qu'est transmettre l'architecture. Ce travail collectif peut consister en une production diffusée ou un événement organisé (pour l'événement, on pourrait déborder sur le deuxième semestre). L'organisation de ce travail va jusqu'aux stades de la valorisation et de l'évaluation. Il s'agit de mettre en pratique les moyens de transmission de l'architecture et de participer au débat sur l'architecture. Pour cela le travail collectif ne se limite pas au cours, mais a vocation à diffusion dans l'ensemble de l'école et au-delà. Il répond également à l'une des missions des écoles qui est de diffuser la culture architecturale dans la société.

MODE D'ÉVALUATION

Participation active au cours (exposé, animation de séance, TD divers). Elaboration d'un dossier sur une question liée au thème du cours.

Contrôle continu (présence active) 50 % ; Travail personnel (par rendu de dossier) 50 %.

TRAVAUX REQUIS

Le cours s'organise de la manière suivante :

Trente minutes sont dévolues à l'échange d'information, chacun apportant et présentant des éléments (un ouvrage, une étude, une exposition, un événement à débattre dans un temps court) qui intéressent le cours. C'est un exercice pratique.

Une heure est prévue pour des apports théoriques : concernent la pédagogie, l'évaluation les outils de la transmission, l'histoire de l'enseignement de l'architecture, de la profession...

Les deux heures restantes sont destinées à la pratique collective autour de :

- débats organisés par les participants ;
- la réception d'invités dans le cadre d'une mini-conférence ;
- la construction du corpus de "Mémoire(s) de l'ENSAPLV"* ;
- l'organisation du projet collectif du cours.

* "Mémoire(s) de l'ENSAPLV" est une activité qui existe depuis l'origine de ce cours et consiste en l'enregistrement de 52 minutes de vidéo d'un cours de plus fait par un enseignant ayant marqué l'école par son enseignement et son engagement pédagogique. Cet enregistrement est ensuite conditionné de façon à pouvoir être diffusé dans l'école (service vidéo) et sur le réseau Internet (site du cours).

Bibliographie disponible sur Taiga

Code : **MIP902**

Enseignants : Y. MAHIEU, J. BOULMIER

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT

EXPÉRIMENTATIONS ARTISTIQUES CHALON-SUR-SAÔNE

PATRIMOINE TECHNIQUE PORTUAIRE ET TRANSFORMATION URBAINE

OBJECTIFS

Cet enseignement propose aux étudiants d'intervenir physiquement sur l'ancien site portuaire et fluvial de Chalon-sur-Saône. La mise en oeuvre de dispositifs expérimentaux, de scénographies urbaines, d'architectures ou de paysages éphémères, consiste à révéler des potentialités du lieu, à produire des imaginaires urbains possibles avec les matérialités en présence.

CONTENU

Avant qu'un projet de requalification soit décidé, cet ancien site portuaire offre la possibilité d'expérimenter sur le terrain divers projets artistiques, architecturaux et urbains liés aux potentiels de son patrimoine industriel. Les machines-outils sur le site, 3 grues et 1 pont roulant sont encore en état de fonctionner. Ces machines, ainsi que d'autres équipements portuaires comme les silos ou les trémies peuvent être réutilisés comme des éléments moteurs pour explorer de nouvelles dynamiques spatiales, architecturales et territoriales.

Nous proposons aux étudiants d'architecture d'intervenir physiquement sur les lieux en se confrontant aux éléments et aux matérialités encore en présence. Il s'agit d'inventer et de fabriquer à l'échelle 1 des dispositifs d'espace pour révéler des imaginaires possibles de ce lieu portuaire. Il s'agit d'expérimenter de nouvelles manières de réinvestir ce territoire, d'impulser de nouveaux rythmes de vision, de travailler au futur urbain de cette friche portuaire fluviale.

Mode d'intervention plastique en milieu urbain questionnant des espaces en voie de mutation. Tentative de relancer des mécanismes spatiaux issus de ces territoires et patrimoines délaissés. Oser le geste. La force des éléments en présence exige des réponses manifestes en retour, le projet s'élaborant ainsi sur la pratique. Des amorces plastiques et architecturales déterminent des zones d'essais, des chantiers du possible. Comment tenir l'espace, le faire jaillir à travers des « manipulations à risques » ? Produire des gestes ? actes - espaces, sur, dans, et à travers ces territoires en attente de transformation. Engendrer une démarche constructive de réaction matérielle qui favorise l'émergence de concepts et un potentiel d'actions. En cela les étudiants sont amenés à développer leurs propres outils critiques de représentation et leurs propres processus d'élaboration issus de cette dimension expérimentale des lieux à l'échelle 1.

MODE D'ÉVALUATION

- Dossier Photo sur les pratiques développées, les dispositifs envisagés en matière de production d'espaces (Atelier intensif fin octobre début novembre 2015)

TRAVAUX REQUIS

- Atelier intensif sur le site portuaire de Chalon-sur-Saône
- Élaboration et expérimentation de projet d'intervention "en situation"
- Contrôle continu 50 % ; rendu d'intervention 50 %

Code: **MIP904**

Enseignants : M. MAZLOUMAN, B. PIGOT

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **LA SCÉNOGRAPHIE : ATELIER-PROJETS**

OBJECTIFS

La scénographie sera définie comme un art du lieu en ce que sa vocation est de mettre en forme le lieu de représentation relative à une œuvre donnée. Sa démarche spatiale découle d'une quête du signe et du symbole maniant la métaphore comme l'effet de réalité. En rapport avec le jeu, le mouvement des corps et du temps, l'action dramatique, le texte, l'histoire et la mémoire, elle recherche une émotion de l'espace.

CONTENU

Cet atelier a pour objectif de donner aux étudiants les outils théoriques et pratiques d'analyse et de conception scénographique dans le champ de la représentation théâtrale : découvrir l'espace de l'écriture, le transformer en dispositif scénographique, réfléchir au rapport scène-salle, comprendre les contraintes de la scène et de l'espace architectural. Un volet théorique donnera quelques outils de compréhension de l'espace scénographique, les étapes de sa création et de sa réalisation. Nous aborderons le métier de scénographe et l'intervention des différents acteurs.

MODE D'ÉVALUATION

Assiduité, 2 rendus

TRAVAUX REQUIS

- 1-La mise en espace d'un texte poétique
- 2-la scénographie d'une pièce théâtrale sous forme d'un atelier encadré par un metteur en scène en charge d'une création de la saison théâtrale et en partenariat avec les théâtres. Une exposition des travaux de maquettes dans les théâtres peut être envisagée.
- 3-Approche sensible : un atelier d'exercice corporel afin d'appréhender l'espace par des exercices d'acteurs.

Code: MIP906

Enseignants : M. DESSARDO, Y. ROUBY

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT DÉVIATIONS

OBJECTIFS

Analyse et modifications des circulations humaines à l'intérieur de l'ENSAPLV en construisant des structures contraignantes à l'échelle 1:1.

Ce cours, proposé par un ingénieur et un sculpteur, abordera simultanément des questions d'architecture, de sculpture, de construction et d'urbanisme à une échelle locale. Il s'articule en 2 temps intensifs : un temps d'analyse et de conception, et un temps de production sous forme de workshop. L'évaluation finale sera quantitative.

Des collaborations avec d'autres enseignements et d'autres écoles seront envisagées.

CONTENU

L'exercice portera sur la déviation des flux humains.

Il modifiera les circulations quotidiennes des étudiants, enseignants et personnels administratifs.

- 2 cours d'analyse et propositions par le dessin
- Une étape de prototypes, maquettes et tests à échelle 1:1 des différentes propositions 3 jours intensifs
- Construction en 3 jours intensifs
- Observation des usages et perfectionnement des dispositifs

Construction année 2013 : uniquement carton ondulé et colle.

Construction année 2014 : uniquement carton ondulé et scotch d'emballage.

MODE D'ÉVALUATION

Quantitative (liaisons, ruptures, continuités, risques, connexions, empêchements, fréquentations, courts-circuits, réseaux, parallélisations, déviations, accumulations, superpositions, réclamations, économies, frottements, décompressions, accélérations, stationnements, discriminations, systèmes, ingénieries, usages, obstructions, nécessités, contacts, régulations)

Corrections quadrilingues : anglais, français, italien, espagnol

TRAVAUX REQUIS

Optionnel semi-intensif

- introduction le 3 novembre
- 2 matinées d'analyse 17 et 24 octobre
- 3 jours de conception, projet et essais le week end du 7, 8, 9 novembre
- 3 jours consécutifs de production le week end du 21, 22, 23 novembre
- 2 matinées de pratiques et d'ajustements après la mise en fonctionnement
- 2 matinées de pratiques et d'ajustements après la mise en fonctionnement

Langue du cours : français

Corrections possibles en anglais, français, italien et espagnol

Code : **MIP9o8**

Enseignants : C. DENNEULIN, F. PINATEL

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **PATRIMOINE INDUSTRIEL: ART/ARCHITECTURE**

OBJECTIFS

Au cours de la seconde moitié du 20^e siècle, tout ce qui a fait la puissance du Nord-Pas de Calais au cours des siècles précédents est progressivement, puis radicalement remis en cause. L'extraction minière, l'industrie sidérurgique, le textile, moteurs de la croissance régionale et nationale, traversent une crise majeure. Les effets industriels et sociaux sont conséquents. La moitié des emplois industriels sont perdus entre 1973 et la fin des années 1990.

C'est un monde qui disparaît. Il faut alors réinventer, sur de nouvelles bases, mais sans nier ses divers héritages... Une des principales répercussions sur le paysage du Nord-Pas de Calais, c'est la multiplication des friches industrielles. Elles sont à la fois héritages d'un passé glorieux et stigmates de la crise.

Destruction ou reconversion ? Décideurs, élus, entrepreneurs, architectes, artistes et citoyens s'attèlent à limiter les dégâts des divers chocs, à valoriser le patrimoine industriel, à inventer l'avenir de la région.

La reconversion est en route mais le chantier est loin d'être terminé.

Comment des ruines industrielles peuvent devenir des lieux de culture, d'échanges, de promenades familiales, etc. ? Comment valoriser l'héritage industriel ?

CONTENU

L'art et l'architecture sont au centre d'une réflexion importante sur la transformation du paysage industriel en Europe, investi au XIX^e siècle d'une manière brutale, constituée aujourd'hui de sites encore en fonction et de lieux en déshérence, que l'on a choisi soit de détruire soit de réhabiliter. La région Nord pas de Calais, cherche depuis plusieurs années à sortir de sa crise économique en valorisant son patrimoine industriel. Autrefois friches délaissées, ces traces sont désormais au coeur des enjeux de redéveloppement de la ville contemporaine qui doit faire face aux défis de la densité, de l'amélioration des transports, du retour de la nature en ville, de la haute qualité sociale. De fait cet héritage devient capital et constitue le support majeur des mutations nécessaires pour faire entrer les villes dans l'ère de la responsabilité planétaire.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu 50%

Rendu final 50%

TRAVAUX REQUIS

Voyage d'étude dans la Nord Pas de Calais (3 jours) les 8, 9, 10 novembre 2017

Immersion des étudiants dans différents sites industriels réhabilités ou à l'abandon de la région de nord pas de Calais. Visite du quartier de l'union à Roubaix anciennement occupé par des activités industrielles transformé en éco quartier, rencontre avec le poète Charles Pennequin pour une ballade poétique dans des ruines industrielles, séance de ski sur un ancien terroir, immersion dans des paysages industriels désolés de la ville de Noeux les mines. Mais aussi visite de la villa Cavois de Robert Mallet-Stevens figure du courant moderniste conçue et édifiée pour Paul Cavois, industriel du textile du Nord.

Réalisation de dessins, de photos, de vidéos.

Le travail sera documentaire et exploratoire, de cette immersion devra naître une fiction.

Langue du cours : français.

Code : **MIP909**

Enseignants : B. PATTERSON

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **ARCHITECTURE ET IDÉOLOGIE**

OBJECTIFS

A partir des textes théoriques, philosophiques, architecturaux et d'autres disciplines, amener les étudiants à développer une culture et une connaissance de la théorie de l'architecture. Construire les outils conceptuels qui leur permettent de développer un regard critique sur la discipline et ses discours. Développer leurs capacités de recherche, représentation, expression orale et écrite. Cet enseignement a aussi pour objectif d'amener l'étudiant à communiquer en langue étrangère. L'ENSAPLV propose cet enseignement en anglais afin de permettre aux étudiants de participer aux activités pédagogiques internationales (ateliers et colloques internationaux organisés par l'école, échanges dans les établissements d'enseignement supérieurs étrangers). Cours ouvert aux étudiants en échange.

CONTENU

Ce séminaire traite du rapport entre 'idéologie' et architecture. Est-ce que l'architecture peut 'porter' ou représenter quelque chose de l'ordre d'une idéologie ou de la politique ? Est-ce qu'elle donne lieu à des processus sociaux ? Si 'oui' comment et avec quelles conséquences ? Expliquer 'l'idéologie', ses manifestations et fonctionnements, avancer une critique, explorer comment l'architecture peut jouer un rôle politique et ses limites ? Comprendre "la production de l'espace" – comment l'espace est pratiqué, conçu et vécu. Il s'agira dans un premier temps, de définir les termes et ensuite de tracer l'histoire de la pensée critique autour de ce sujet. Chaque semaine seront lus et discutés un nombre de textes philosophiques et théoriques (Manfredo Tafuri, Henri Lefebvre, Aldo Rossi, Karl Marx, Walter Benjamin, Theodor Adorno, Louis Althusser, Michel Foucault, Fredric Jameson, David Harvey, Slavoj Zizek, Pier Vittorio Aureli). Dans un second temps seront abordés les sujets tels que l'espace public, propriété privée, logements sociaux, marché immobilier, prison (panoptique), camp, gated-community, utopies et dystopies, manifestes (écrits et construits), fonctionnalisme, Taylorisme, mai 68, "droit à la ville", consumérisme, globalisation, durabilité, colonialisme, fascisme, propagande, guerre, crise financière, etc.

MODE D'ÉVALUATION

Participation active, lecture, discussion, article de recherche, mapping/représentation visuelle, exposés, visites.

TRAVAUX REQUIS

Toutes les séances sont construites dans un esprit didactique : faire comprendre les notions, donner les sources pertinentes, éveiller le goût de la recherche personnelle et engager à la critique. Le cours s'attache à présenter la complexité des notions sélectionnées et à développer une attitude théorique, critique et philosophique. Les étudiants auront accès à une sélection de références importantes de la théorie d'architecture contemporaine. Le cours est enseigné en anglais.

Bibliographie :

Une bibliographie sera donnée en cours.

Code : **MIP910**

Enseignants : J-L. MORALES

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **PRÉPARATION LINGUISTIQUE ESPAGNOL**

OBJECTIFS

Pour les étudiants qui n'ont pas opté pour un séjour d'études à l'étranger en première année du second cycle l'ENSAPLV propose un enseignement de langue permettant aux étudiants de participer aux activités pédagogiques internationales. Cet enseignement s'inscrit dans la poursuite de la préparation linguistique que l'étudiant aura reçue en premier cycle.

CONTENU

Cet enseignement est dispensé en liaison avec l'enseignement de projet du premier semestre ; il a pour objet d'amener l'étudiant à communiquer en langue étrangère sur l'avancement de ses travaux en vue d'une présentation finale au sein du groupe de projet. Par ailleurs cet enseignement permettra à l'étudiant de se préparer aux tests de type : IELTS, DELE. Le deuxième objet de cet enseignement est de mettre l'étudiant en situation de maîtriser la langue étrangère pour faciliter eur participation aux ateliers internationaux organisés par l'ENSAPLV avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers

MODE D'ÉVALUATION

Présence et contrôle continu ; examen final en liaison avec les rendus de projet, examens blancs pour les tests IELTS et DELE.

TRAVAUX REQUIS

Cet enseignement s'adresse à un maximum de 20 étudiants.
 Exposés en langue étrangère de l'état d'avancement des travaux de projet, exercices de mise en situation des tests IELTS et DELE

Code : **MIP916**

Enseignants : P. VÉRITÉ

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT

LA VOIX DE LA SYNTHÈSE DES ARTS EN ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif d'approfondir les méthodes de création et les visées d'œuvres synthétiques (architecture, peinture et sculpture) qui ont marqué le XX siècle, et de voir comment s'opère aujourd'hui, à travers quelques exemples contemporains, la rencontre des arts.

CONTENU

1. L'architecture et les nouvelles cultures artistiques, 2. L'intégration de compositions picturales ou sculpturales dans des réalisations architecturales.

1. Des projets et constructions de bâtiments furent élaborés à partir de principes harmoniques et plastiques d'un courant de pensée artistique. Ce fut notamment le cas pour les dessins d'une maison particulière conçue par van Doesburg et van Eesteren, la façade du café De Unie, les salles du bar-restaurant-dancing de l'Aubette. Quelques architectes, comme Le Corbusier et Aalto, ont parfois tiré parti de leurs propres explorations picturales ou sculpturales pour résoudre des problèmes de configuration formelle et de polychromie de volumes architecturaux. Une démarche semblable fut développée par des peintres et des sculpteurs qui ont créé des modèles comme Tatline pour un monument, Tchachnik et Lissitzky pour une tribune sur une place publique, Malévitch avec ses architectones. Des interventions contemporaines furent également menées de la sorte ; citons la salle des départs de l'hôpital de Garches par Ettore Spalletti.

2. L'intégration de compositions peintes ou sculptées a intéressé de nombreux architectes qui ont demandé à des peintres et à des sculpteurs de concevoir des œuvres monumentales pour accompagner leurs constructions d'espaces intérieurs et extérieurs. Paul Nelson a procédé ainsi pour les deux maquettes de sa maison suspendue, de même Walter Gropius pour le Centre universitaire de Harvard à Cambridge (Mass.) et Villanueva pour la Cité universitaire de Caracas. Des œuvres furent également commandées pour le siège de l'Unesco à Paris, la faculté des Sciences de l'université de Paris (Jussieu) et le bâtiment est de la National Gallery of Art de Washington.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu 50% (présence aux cours), Examen final 50% (commentaire d'un texte ou d'une création : projet ou réalisation au choix de l'étudiant).

Bibliographie

Des éléments bibliographiques relatifs aux séances du cours seront communiqués.

Support de cours

En se fondant sur des créations documentées (dessins et notes préparatoires, correspondances, photographies, articles de presse...), ainsi que sur les principaux textes théoriques qui seront présentés dans le cours, nous verrons quels furent les apports de ce dialogue entre les arts, puis quelles sont aujourd'hui les expressions architecturales d'une aspiration à la synthèse des arts.

Code : **MIP917**

Enseignants : J-B. EYRAUD

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **LUTTE CONTRE L' HABITAT INDIGNE-OUTILS ET PRATIQUES**

OBJECTIFS Ce cours optionnel porte sur l'habitat indigne, ses différentes formes, et les politiques du logement et d'urbanisme menées dans ce domaine

CONTENU L'importance de la rénovation urbaine, et plus récemment le "Plan de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés" (PRQAD) adopté par le dernier volet législatif sur le logement et l'urbanisme, remettent à l'ordre du jour l'intervention dans l'habitat ancien.

La législation sur l'habitat indigne, qui rassemble les procédures d'insalubrité, de péril, d'insécurité, ainsi que les normes et les règles liées au saturnisme infantile, au surpeuplement, se sont renforcées.

Il s'agit donc de former les étudiants à la législation du mal-logement, par une série de cours théoriques et de travaux pratiques.

Ils devront chacun mener une visite sur site d'un logement, répertorier les dysfonctionnements, relever la surface, poser un diagnostic, et évaluer les moyens à mettre en œuvre pour résorber les désordres. Ils pourront mesurer les conséquences de ces mauvaises conditions d'habitat sur les habitants, adultes et enfants. Cet exercice met en pratique l'apprentissage des législations et normes relatives au mal logement.

MODE D'ÉVALUATION Contrôle continu : 50%
Examen final (exposé des travaux): 50%

TRAVAUX REQUIS Le travail à rendre comprend : un relevé précis du plan du logement, de la surface, relevé des dysfonctionnement, écrit et photos, des exemples de courriers argumentés pouvant être utilisés par les occupants du logement pour solliciter un relogement, et un tableau récapitulant les dysfonctionnements en matière de normes.

Code : **MIP918**

Enseignants : M. BOURDIER

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **HISTOIRE CRITIQUE DE L'ARCHI ET DE L'URBANISME AU JAPON**

OBJECTIFS Ce cours traitera de manière critique de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes et contemporains au Japon. Il proposera aux étudiants de participer à la réflexion sur une modernité japonaise, ni tout à fait tradition ni tout à fait occidentalisation

CONTENU Seront abordés successivement les thèmes ci-dessous :

- L'architecture traditionnelle et classique japonaise : une culture du bois ;
- La question de l'architecture moderne japonaise ;
- L'architecture japonaise contemporaine ;
- Le japonisme en architecture ;
- La question du logement au Japon depuis Meiji : politiques, formes, usages ;
- Un modèle urbain nommé Tôkyô ;
- La protection du patrimoine culturel au Japon ;
- Travailler avec des charpentiers au Japon.

MODE D'ÉVALUATION Contrôle continu (présence active) : 50 % ; Travail personnel (par rendu de documents et d'une note d'intention de recherche) : 50 %.

TRAVAUX REQUIS Nature des travaux demandés : Participation active au cours (exposé, TD divers); élaboration d'un dossier sur une question liée au thème du cours qui pourrait préfigurer une proposition de thème de recherche pour le mémoire de IIe cycle master

Bibliographie disponible sur Taiga

Code : **MIP921**

Enseignants : L. LOPEZ

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **CULTURES VISUELLES ET PRATIQUES SPATIALES**

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est d'offrir une série d'outils pour l'analyse et la construction d'un langage lié à l'image. Par une approche pluridisciplinaire nous chercherons à développer un regard critique sur les sources visuelles des pratiques architecturales. Nous verrons comment les pratiques visuelles associées aux pratiques spatiales permettent de s'engager dans des problématiques sociales, culturelles et politiques.

CONTENU

Chaque année cet intensif propose d'explorer un espace et une thématique spécifiques.

Cette année, nous consacrerons notre cours à l'étude de la violence de masse. Le thème de la violence en images a été l'un des principaux objets de préoccupation des études visuelles. Nous analyserons les débats autour de la pertinence ou non de montrer des photos des champs de concentration qui opposa des partisans de l'interdiction et les défenseurs de la nécessité de montrer la violence où se place le thème des limites éthiques et politiques de l'irreprésentable.

A partir de ce débat et des discussions actuelles, nous ferons un travail de recherche sur des formes et modalités de visualisation de la violence : des formes plus politiques et militantes; aux modalités plus institutionnelles, passant par les situations de crise, de guerre ou de conflit politique.

- Deux séances de discussion de textes en décembre.
- Une semaine intensive en février (dates à prévoir) afin de développer les recherches de chacun des membres et de préparer le workshop à Montréal fin mars (une semaine avant le congé de Pâques).

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu (participation / assiduité) : 50 %

Rendu final : 50 %

TRAVAUX REQUIS

Une semaine intensive du congé de printemps (avril 2018) sera dédiée à un travail de terrain et de production d'images.

Une présence continue et régulière est un des critères de validation de l'enseignement. Il appartient donc aux étudiant(e)s de s'assurer de leur disponibilité complète durant la semaine intensive (dates annoncées à la rentrée) avant de s'inscrire.

Code : **MIP926**

Enseignants : Y. MAHIEU, A. PETITRENAUD

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT

B.U.L XL • BIDULES ULTRA LÉGERS DE GRANDE TAILLE

OBJECTIFS

Personne aujourd'hui ne conteste la nécessité de ne pas dilapider nos ressources. Cet enseignement a pour objectif d'instruire les rapports entre structure et forme, dans une optique minimaliste du point de vue de la matière.

L'objectif inavouable est de prendre du plaisir tout en mettant au point des morphologies et des schémas statiques ou dynamiques sophistiqués.

CONTENU

Il propose une pédagogie basée sur

- la fabrication

- une production originale

- En 2013-14: Les membranes interactives à L'Isle-d'Abeau : <https://www.youtube.com/watch?v=5xQ1oTRL-lw>

- En 2014-15: Les coques sans coffrages (la plus petite est encore fixée contre l'ascenseur de l'atrium)

- En 2015-16: Le Magnétisme et l'air.

- En 2016-17: Un Bidule Ultra léger Flottant

Pour 2017-18 : une structure mobile dans l'espace urbain.

Cette pédagogie de projet via la manipulation n'exclura pas pour autant la théorie qui sera dispensée dans le cadre de mini (voir micro) cours improvisés en fonction des problématiques rencontrées par les étudiants.

Afin de ne pas perdre de temps (délais de commande) et d'avoir le matériel à disposition dès le premier jour, un package de fournitures sera défini lors de 4 réunions préparatoires.

- 2 réunions préparatoires le mercredi midi en décembre

- 1 réunion préparatoire le vendredi midi en mars

- 1 réunion préparatoire le vendredi midi en avril

MODE

D'ÉVALUATION

Présence, participation, réalisation.

TRAVAUX

REQUIS

Conception et réalisation du ou des prototypes.

Code : **MIP928**

Enseignants : E. MOURIER, I. GENYK, I. IOSA, E. MACAIRE

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT

TERRITOIRES RURAUX EN DÉPRISE ET INNOVATION SOCIALE

Workshop participatif en inter-formations en Creuse

OBJECTIFS

Intensif organisé sous la forme d'un workshop pluridisciplinaire (inter-formation en architecture, design, paysage et développement territorial) sur le thème de la déprise des territoires ruraux. Approcher et pratiquer les spécificités de la conception dans le cadre d'un projet participatif, avec l'implication des habitants (habitants entendus ici comme les résidents et les acteurs socio-économiques du territoire). Approche de l'innovation sociale et de l'évolution des politiques publiques.

CONTENU

La pédagogie du workshop est partenariale, les parties prenantes sont des établissements d'enseignement supérieur : École de design Gaston Loewy (master 2 en écoconception) située à La Souterraine (Creuse), l'Ensaplv, l'Ensapb, l'Institut du développement territorial de l'Université de Clermont-Ferrand, des structures associatives : CAUE de la Creuse, Didattica (Ensaplv), L'École du projet, des collectivités : Pays de Combraille en Marche (La fabrique des Futurs) et une ou plusieurs communes du Pays. L'implication des partenaires est ainsi au cœur du dispositif pédagogique (équipe pédagogique élargie à des professionnels du territoire + intervenants extérieurs).

Le workshop traite de la déprise des territoires ruraux, en particulier les centres-bourgs (vacance des logements, départ des commerces, friches industrielles, touristiques, ferroviaires...).

Le Pays de Combraille en Marche développe une démarche inspirée du design de service et s'est associé à l'école de design de La Souterraine pour développer une réflexion dans le cadre de workshops interdisciplinaires et participatifs. Portée par une équipe municipale, la démarche associera ici des habitants et des acteurs du monde socio-économique à la réflexion. Organisés en groupes interdisciplinaires, les étudiants auront à proposer des idées et solutions dans le cadre d'une démarche de projet architectural et urbain articulant plusieurs échelles de conception (en rapport avec la dimension d'inter-formation) dans une perspective d'innovation sociale (explorer des réponses inédites au problème posé).

MODE D'ÉVALUATION

Réalisation d'un dossier collectif par l'ensemble des groupes d'étudiants rassemblant tous les travaux d'analyse et de projet réalisés. Projection et présentation orale devant un public, lors de la restitution de la semaine.

TRAVAUX REQUIS

Voyage de 7 jours au Pays de Combrailles en Marche du 4 février au 11 février 2018.
Prévoir une séance de préparation au voyage (demi-journée).
Dimanche : Train et installation (arrivée vers 17h). Rencontre avec les autres étudiants.
Lundi : Accueil par les partenaires, introduction au workshop, conférences (intervenants), visites.
Mardi : Conférences. Premières enquêtes et rencontres avec les habitants et les acteurs socio-économiques.
Mercredi, jeudi et vendredi : Ateliers.
Samedi fin après-midi : Restitution.
Dimanche : Départ.

Code : **MIP930**

Enseignants : B. NAVINER

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **DES ARBRES DANS LA VILLE, DES ARBRES POUR LA VILLE**

OBJECTIFS

Alors qu'ils ont un rôle important à jouer face aux différents enjeux (notamment environnementaux) que rencontrent les grandes agglomérations, les végétaux demeurent mal connus. L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de découvrir ou d'approfondir leur connaissance (et plus particulièrement celle des arbres) pour un choix raisonné et une mise en œuvre sensible dans leurs projets.

CONTENU

Les cours, TD et visites sont consacrés à la découverte de l'arbre autour de trois thèmes :

1- Découverte des caractéristiques des végétaux : observer / décrire / reconnaître

-des êtres vivants avec un mode de vie particulier et des besoins / fonctionnement et rôles de l'arbre

-une extraordinaire diversité : comment les reconnaître ?

-nommer et décrire l'arbre ; classification ; vocabulaire

2- Pourquoi planter en ville : compréhension des enjeux liés à leur présence dans la ville (esthétiques, sanitaires, écologiques, environnementaux, sociaux, culturels, économiques, etc.)

-l'arbre dans la ville : une histoire des lieux végétalisés de la ville et des formes végétales

-l'arbre pour la ville : un regard écologique et technique pour comprendre les rôles de l'arbre et ce qu'il apporte à la ville

-les politiques publiques et l'arbre, dans la ville et hors la ville

-des villes arborées

3- Des arbres et des hommes

-découvrir les arbres à travers d'autres regards : ce que nous apprennent les regards des poètes, écrivains, peintres, photographes, cinéastes

-arbres mythologiques, arbres symboliques et arbres remarquables

-voyages des plantes : d'où viennent les arbres de nos villes ?

Cet enseignement associe plusieurs formes pédagogiques complémentaires : cours, visites et travaux dirigés pour permettre une observation directe des arbres, travailler ensemble, offrir une place importante au dialogue et au dessin.

Les visites ont lieu à Paris ou en proche banlieue pour une observation des arbres, des plantations urbaines et des problèmes qu'elles rencontrent ou occasionnent : parc des Buttes Chaumont, arboretum de Châtenay-Malabry, Parc Floral de Paris, arboretum de l'école du Breuil, Jardin des Plantes de Paris, arboretum de Chèvreloup, etc.

Nombre d'étudiants pour cet enseignement : 25

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 50% (présence active aux cours, TD et visites) - Travail personnel : 50%

TRAVAUX REQUIS

Les exercices (équivalant à un travail personnel de 45 h), liés aux visites et aux travaux dirigés, amèneront les étudiants à mieux connaître les arbres présents dans la ville de façon sensible et plastique (observation et reconnaissance des arbres), comme individus et comme éléments constitutifs et transformateurs de l'espace (analyse du rapport avec un environnement végétal ou construit), dans leur évolution au fil des saisons (observation des transformations d'un site).

Langue du cours : français - Langues de communication : anglais et espagnol.

Les étudiants Erasmus sont les bienvenus, et les travaux peuvent être rendus en français, anglais ou espagnol. Une bonne compréhension de la langue française est cependant indispensable.

Une bibliographie générale est donnée au début du semestre, ainsi que des informations sur les lieux et sites Internet ressources. Une bibliographie détaillée accompagne chaque cours.

Les informations relatives à cet enseignement sont disponibles sur le site :

<http://brigitte-naviner.fr/bn-ens/bn-ens-arbre/bn-ens-arbre-accueil-IP930.html>

Les supports de cours (documents projetés) et des documents complémentaires sont accessibles aux étudiants via un dossier OneDrive.

Code : **MIP932**
 Enseignants : Y. NUSSAUME, C. SZANTO

Coefficient de pondération : 0,2
 Nbre d'heures / TD : 28
 Nbre d'heures / CM : 21
 Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT
DE LA PERCEPTION À LA COMPRÉHENSION DU PAYSAGE :
QUELS OUTILS ARCHITECTURAUX POUR LIRE LE PAYSAGE ?
VALLÉE DE LA LOIRE, PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

OBJECTIFS

La Convention Européenne sur le Paysage et les nombreuses lois françaises sur le paysage, les réflexions récentes des architectes et des urbanistes mettent de plus en plus l'accent sur l'importance de la prise en compte du paysage dans les projets d'aménagement à toutes les échelles. L'atelier propose de partir du paysage, de réfléchir au paysage perçu lors d'un parcours, et d'explorer des formes architecturales qui permettent de le révéler.

Cet intensif rentre dans le cadre du travail mené par l'équipe de recherche AMP, qui s'intéresse aux pratiques anciennes et actuelles de diverses formes et échelles d'interventions sur un territoire pour comprendre comment les notions de paysage, d'architecture, de milieu agissent concurremment.

CONTENU

Le Val de Loire est un paysage culturel façonné par des siècles d'interaction entre le site naturel et les hommes qui l'habitent. C'est cet ensemble paysager, marqué par son fleuve, qui a été reconnu par l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco en 2000. Cette reconnaissance engage la responsabilité pour les acteurs du territoire de prendre en compte dans tous les projets d'aménagement la « Valeur Universelle Exceptionnelle » du lieu et invite à une recherche de qualité même dans les aménagements les plus quotidiens.

L'exercice consistera à prendre connaissance du paysage du Val de Loire à partir d'un parcours sur les levées qui bordent le fleuve, développer une analyse du paysage à partir d'une réflexion fondée sur son expérience sensible, puis à proposer l'aménagement de petites haltes qui permettent de le révéler.

Dans cet exercice pédagogique, les étudiants seront invités à formuler leurs propres problématiques au regard des enjeux de transformation du site.

MODE
D'ÉVALUATION

Workshop intensif et rendu final :
 30% contrôle continu, 70% rendu final.

TRAVAUX
REQUIS

Le détail des travaux de l'atelier sera précisé ultérieurement.

Code : **MIP933**

Enseignants : M. ANTONIOLI, A. TUFANO

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **PREDICTIVE STUDIO 24H**

OBJECTIFS

Cet atelier propose de créer un espace d'expérimentation (sur une courte durée) qui serve aussi de laboratoire d'observation des pratiques de recherche par le projet. Au sein de cet espace, il y aura un premier moment de réflexion autour d'une anthropologie du futur qui questionne la manière de vivre d'un double de l'architecte et du designer, son avatar. Dans un second temps, le groupe d'étudiants définira les scénarios et les lieux où se déroulent les 24h, avec une attention particulière aux objets créés, des objets capteurs qui mettent en évidences les seuils à surmonter dans l'espace dédoublé de l'avatar. Une fois le choix ait, dans une troisième phase on pourra réaliser des objets "dans le temps immédiat de leur usage" en s'appuyant sur les partenariats heSam.

Cet enseignement s'inscrit dans deux programmes de recherche et pédagogie au sein d'HeSam.

Université : Avatar (Dicen-Cnam/Ensci) et Promesses du projet (HT2S-Cnam/ gerphau-ensaplv/Centre Michel Serres).

CONTENU

Le thème de cette expérimentation se centre sur les modifications produites sur les pratiques des designers et des architectes par des outils informatiques nouveaux, notamment les capteurs. Les retombées portent d'une part sur la relation avec les objets technologiques, mais aussi la signification de ces objets lorsqu'ils rentrent dans le quotidien et les modifications anthropo-philoso-sémio-sociologiques que cela pourrait comporter. En s'appuyant sur le travail préalable conduit sur les capteurs (travail qui sera présenté en introduction du ws) et, en s'ouvrant à la notion d'avatar (ou les corps, les espaces et les objets dédoublés grâce aux technologies), les cours et le workshop de ce programme pédagogique questionnent la mutation de la société vers une forme d'anticipation.

En imaginant la multiplication et prolifération –par ailleurs déjà en cours- de capteurs à toutes les échelles (des informations satellitaires à celles qui portent sur notre organisme), dans le PREDICTIVE STUDIO 24H on imaginera les 24h de l'avatar d'un professionnel de l'architecture et du design dans un futur proche (2050). Un aspect particulièrement innovant pourrait être avancé par le questionnement sur les espaces du futur et notamment les interactions d'un avatar dans un espace virtuel. Pour accéder aux environnements informatiques en image 3D temps réel, la projection de soi se réalise très souvent à travers un avatar numérique piloté par un utilisateur, or l'immersion du corps du concepteur dans cet environnement qu'on imaginera comme réel permettra d'élargir les questions ouvertes par les avatars en termes de conception, de pédagogie active et de remédiation corporelle d'une manière rétrospective et en termes cognitifs, créatifs et émotionnels.

MODE D'ÉVALUATION

Proposer aux étudiants un travail contributif à modalités multiples : exposés, projets de design, invitation de chercheurs, designers et architectes, observations sur les évolutions de la ville et du corps "sous capteurs" ; le consortium pédagogique (ensaplv-cnam-ensci) aidera à acquérir les bases pour proposer un scénario d'action dont certaines pièces seront réalisés au FabLab.

- 1 demi journée de conférence introductive (10h-13h)
- 1 demi journée de présentation des projets 15h-20h
- Pour le reste, workshop intensif 4 jours de 9h à 20h

TRAVAUX REQUIS

Cours et workshop intensifs sur une semaine.

langue du cours : français

langues de communication : français/anglais

Equipe enseignante: Armand BEHAR (ensci) Anne DUBOS (ensci) Marion ROUSSEL (gerphau) + 3 intervenants ponctuels CNAM.

Code : **MIP935**

Enseignants : A. DE BIASE, P. ZANINI

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT

OBSERVATOIRE DU GRAND PARIS :

OU COMMENT SUIVRE LA TRANSFORMATION DE LA MÉTROPOLE.

OBJECTIFS

Le projet pédagogique se propose d'explorer la notion de projection à la grande échelle temporelle de la région parisienne. Il seront expérimentées des méthodes interdisciplinaires pour comprendre comment pouvoir se projeter à 150 ans, en 2165, et le sens que ce saut temporel porte et engendre dans la constitution d'un Grand Paris durable.

Acquis recommandés: connaissances et intérêt pour la cartographie, production des images, bonne connaissance de Indesign, illustrator, photoshop

CONTENU

A l'heure où le Grand Paris place la capitale sous le signe de la prospective, revenir sur les multiples rêves d'avenir qui l'ont traversée peut s'avérer nécessaire pour comprendre les projections d'aujourd'hui. La ville ne cesse de se projeter. Mais encore faudra-t-il bien distinguer le projet de la projection. Tandis que le projet, commun en architecture et urbanisme, attache le futur à l'analyse rationnelle du passé et du présent, sans discontinuité, en réduisant le futur à une temporalité courte et expérimentale. La seconde rompt en revanche ces amarres du présent pour faire de la ville future l'écran fantasmagique sur lequel se projettent désirs et craintes. La projection permet d'ouvrir le présent, mais aussi de l'interroger plus radicalement, et est à même, de ce fait, de jouer un rôle décisif.

il s'agira d'apprendre l'intérêt de travailler à la grande échelle temporelle, sur les temps longs, structurant un territoire plutôt que sur la courte période. En effet si les technologies ont aujourd'hui produit un dangereux "raccourcissement du futur" au point de parfois même contracter l'imagination prospective, une espèce d'aveuglement temporel, notre programme propose de travailler sur un horizon plus large capable de décloisonner l'idée temporelle de futur installée dans les dernières décennies, post crise pétrolière (1973). Nous proposons de travailler et faire l'expérience de ces différentes échelles de temps, par toute les disciplines, et produire des projections du territoire Grand parisien à 150 ans.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu (analyse) 30%

Rendu final (conception- fabrication) 70%

TRAVAUX REQUIS

Le workshop sera ouvert à tous les étudiants master de la Comue Hesam (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette, Paris 1, CNAM, ENSCI, ENSAM, ENA,...)

Le workshop aura lieu au Palais de Tokyo dans le siège de l'Atelier du Grand Paris.

Le calendrier

- OCTOBRE : lancement de l'appel à participation dans toutes les institutions HESAM
- DÉCEMBRE : Examen des candidatures et élaboration du groupe de participants qui portera un soin particulier à son ouverture et à l'équilibre pluridisciplinaire.
- JANVIER : Séance 1 (½ journée 3 semaines avant le workshop) : Réunion de "kick-off" avec tous les étudiants. Introduction aux enjeux du Grand Paris, présentation du processus du workshop et invitation à enrichir le "Mur d'inspiration" (online) en préparation.
- FEVRIER (1ere semaine) workshop expérimental se tiendra durant une semaine intensive où pendant 5 jours consécutifs les étudiants travailleront en équipes.
- MARS : une séance "open-lab" où seront invités un pool de professionnels du Grand Paris (AIGP, SGP) et de la Metropole nouvellement constituée (01/01/2016), susceptibles d'enrichir et valoriser les travaux réalisés par les étudiants tout en leur donnant l'occasion de rencontres privilégiées et susceptibles de les aider dans leur carrière à venir.
- MARS-JUIN : travail sur la publication des résultats dans un ouvrage.

Langue du cours et communication: français.

Code : **MIP936**

Enseignants : T. MALIKIAN, D. MAGNAC

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **CONCEPTION ET RÉALISATION D'OBJETS EN BÉTON UHP MOULÉ**

OBJECTIFS

Le cours s'attache à montrer aux étudiants le passage de la conception à la fabrication d'un projet. Les étudiants doivent comprendre l'articulation des étapes successives, d'une idée à sa réalisation.

Le travail sur un objet de dimension réduite autorise la mise en oeuvre de compétences transdisciplinaires (par exemple l'ergonomie, l'esthétique), et la réalisation met en oeuvre plusieurs techniques (conception d'un moule avec ses contraintes spécifiques, menuiserie, etc.).

CONTENU

- Découverte et expérimentation d'un matériau (le ciment ultra haute performance) qui est mis en oeuvre dans des moules improvisés ;
- Conception d'un projet sur un thème générique et à partir d'observations d'objets organiques ou géométriques qui deviennent sources d'inspiration ;
- Définition des fonctions et de la façon dont l'objet répond à ces fonctions ;
- Visites d'ateliers et de musées et compte-rendu ;
- Fabrication du moule ;
- Fabrication de l'objet en atelier.

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu et rendu des travaux

Critères retenus pour l'évaluation : pertinence du projet, qualité des rendus, assiduité et participation de l'étudiant

TRAVAUX

REQUIS

14 séances de trois heures et demi.

Le cours se déroule essentiellement à l'Atelier Maquettes, ce qui permet de tester rapidement les idées grâce à des maquettes.

Le travail en équipe est préconisé, notamment au moment de la phase de réalisation.

Les travaux demandés aux étudiants sont :

- des esquisses et des dessins,
- des maquettes d'études en volumes,
- des dessins d'exécution et des maquettes des moules (échelle variant selon la taille de l'objet, du tiers à la grandeur réelle)
- le moulage et le démoulage de l'objet final
- un dossier de synthèse.
- Le prototype (échelle variant du tiers à la grandeur réelle)

Code : **MIP937**

Enseignants : S. NAVA, E. RESTREPO RESTREPO

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **PENSER, ÉCRIRE L'ARCHITECTURE EN CINÉMA**

OBJECTIFS

Cet intensif pluridisciplinaire s'adresse en priorité aux étudiants inscrits dans le séminaire Art, Architecture et Cinéma et qui s'engagent dans la réalisation d'un mémoire-film. Il propose de réfléchir, dans un ensemble de cours et un travail d'écriture cinématographique, à la manière dont le cinéma peut rendre compte de façon critique de l'architecture et en proposer une pensée.

Ce cours propose, via une expérience concrète d'étude de lieu par l'image-mouvement, de comprendre comment une pensée et une critique de l'architecture peuvent s'élaborer avec une caméra et dans un montage. Il donnera aux étudiants des outils pratiques et réflexifs pour mener leur recherche en architecture au sein du séminaire Art, Architecture et Cinéma.

Cet enseignement est lié au séminaire Art Architecture et Cinéma. Il permet aux étudiants inscrits dans ce séminaire d'approfondir leur pensée critique de l'architecture via le cinéma et prépare ainsi à l'élaboration d'un mémoire-film.

CONTENU

Cet atelier théorico-pratique aura comme guide le dernier chapitre de Qu'est-ce que la philosophie? de G. Deleuze et F. Guattari : Percept, Affect et Concept, où l'œuvre d'art est comprise comme un composé simultané entre ces trois éléments dans lequel participent (simultanément aussi) l'artiste, l'œuvre elle-même et le spectateur. C'est sur ce circuit tripartite que nous construirons une critique-créatrice de l'architecture à travers le cinéma. Cet intensif reprendra le découpage en trois parties afin d'aborder le travail par le biais d'étapes: depuis la construction de concepts servant de moteurs, à la création de percepts pour enfin faire émerger des affects.

1. Cours. Concept (pensée et formulation)

Dans une première série de cours, nous explorerons comment un film ou une œuvre d'art déploie une forme de réflexion à partir de la construction de concepts. Forme de pensée qui peut aussi bien être appliquée à la construction d'un film qu'à la réflexion architecturale. Nous inciterons les étudiants, à travers l'écriture, à construire les concepts qui nourriront leurs propres films.

2. Workshop intensif. Percept (technique et pratique)

Caméra en main et suivant des consignes/contraintes précises, les étudiants se lanceront dans des séances de tournage. Par la capture d'images, de sons, de mouvements et de rythmes (architecturaux) il s'agira d'actualiser et mettre en pratique les concepts développés dans la première partie de l'IP : y répondre, en images. L'écriture accompagnera en permanence ce moment de fabrication afin de construire, de façon parallèle une réflexion, une conscience du faire lui-même.

3. Atelier. Affect (sensation et critique)

Comment parler des films des autres à partir des affects surgis de leur visionnage? Comment synchroniser la parole et la sensation afin de construire un discours critique? Et si on faisait de la critique par l'image et par le son (des films des autres)?

Cet exercice final aura comme but d'exposer les propres affects, pas cette fois-ci par le biais de la parole et de l'écriture, mais par le biais du support cinématographique lui-même. À partir des rushes des autres étudiants, chacun sera invité à élaborer un discours critique par un travail de montage et de post-production, en tenant compte des affects émergés durant le visionnage des films.

Ce rendu final révèle donc la condition cyclique de la triade Concept-percept-affect: en effet l'affect devient concept et permet le circuit de faire un nouveau tour, une boucle, une variation.

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu (présence, participation active au cours) - Rendu final

TRAVAUX

REQUIS

Il sera composé dans un premier temps d'une série de cours théoriques de 2h, suivis par une session intensive pratique de 4 jours et puis d'un atelier théorico-pratique en sessions de 3h chacune.

L'IP se clôturera avec un rendu-synthèse sur une journée.

Langue du cours: français - Langues de communication : anglais, espagnol

Code : **MIP938**

Enseignants : D. FEICHTINGER

Coefficient de pondération : 0,2

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

INTENSIF PLURIDISCIPLINAIRE OU EX OT **L'ACTE DE BÂTIR DE LA CONCEPTION À LA RÉALISATION** **AVEC REGARD SPÉCIFIQUE SUR LA PHASE CHANTIER**

OBJECTIFS

“Le chemin à l'envers”.

Nous partons d'un projet en construction ou achevé pour retracer sa genèse.

Nous étudions la relation du système constructif, de la matérialité, des détails avec la conception.

Nous analysons l'impact de la situation du projet et en conséquence du chantier – ses contraintes, son organisation – sur le dessin du projet.

Les acteurs du chantier, les artisans et leur savoir-faire – quelle influence sur la manière de penser le projet.

Implication du concepteur dans le processus de la réalisation...

CONTENU

La pratique architecturale en Autriche diffère de la pratique en France. L'architecte s'implique d'avantage dans le processus de la réalisation. A titre d'exemples concrets nous allons découvrir et analyser les différences, mesurer l'impact sur la pratique et le résultat construit.

Aussi l'artisanat est encore très présent en Autriche. D'où une certaine qualité d'exécution et une exigence du détail. Analyse et compréhension du sujet.

Sur fond des projets visités en construction ou achevés nous retraçons le chemin de leur conception.

La relation entre les objectifs du projet et la réalisation sera établie.

Nous tenons compte des ambitions d'une démarche durable et le mettons en rapport avec le savoir-faire artisanal.

Le regard se porte sur les projets dans leur globalité –partant d'une compréhension de la situation urbaine, du programme et du contenu. Il aboutit dans la conception des détails et leur réalisation.

MODE

D'ÉVALUATION

Un rapport écrit et un exposé seront attendus.

TRAVAUX REQUIS

Nous allons visiter des bâtiments représentatifs d'une démarche “constructive” en Autriche – Vienne et Graz – dans des phases de réalisation diverses afin de regarder “derrière la scène”.

Un contact avec les architectes concepteurs et les acteurs du chantier – maitres d'oeuvres, artisans - sera établi.

Pendant une semaine le sujet sera élaboré – croquis sur place, photos, recherche des documents.

Langue du cours : français.

Langues de communication : allemand, anglais.